



RCI Banque

RAPPORT ANNUEL 2010

COMITÉ EXÉCUTIF

Philippe Buros
Directeur commercial

Patrice Cabrier
Directeur clients

Isabelle Landrot
Directeur de la comptabilité et du contrôle de gestion

Bertrand Lange
Directeur des ressources humaines

Michel Lucas
Directeur des projets et partenariats internationaux

Jean-Marc Saugier
Directeur financements et trésorerie

Éric Spielrein
Secrétaire général et filière risques

Dominique Thormann
Président directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe Buros

Patrice Cabrier

Laurence Dors

Éric Spielrein

Jérôme Stoll

Simon Thomas

Dominique Thormann

Président

Philippe Gamba

Gilbert Guez

Présidents d'honneur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte & Associés

Ernst & Young Audit

00000
7952,1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034,0769
1034,0769,0257,9521,0340,7699
9521,0340,7699,8025,7952,1034
1034,0769,0257,9521,0340,7699
0340,7699,8025,7952,1034,0769
7952,1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034,0769
1034,0769,0257,9521,0340,7699
9521,0340,7699,8025,7952,1034
034,0769,0257,9521,0340,7699
0,7699,8025,7952,1034,0769
7699,8025,7952,1034,076
99,8025,7952,1034,076
7699,8025,7952,1034
57,9521,0340,7699
7952,1034,0769

6,7952,1034,0769,0257,9521,0340
7952,1034,0769,0257,9521,0340

4,1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034

1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034

1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034

1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034

02579+5210,3%4076 2010,0340,7699,8025,7952,1034,0769
79+5210,3%4076998 78,1034,0769,0257,9521,0340,7699
579+5210,3%407699 7952,1034,0769,0257,9521,0340
2579+5210,3%40769 0340,7699,8025,7952,1034,0769
02579+5210,3%4076 1034,0769,0257,9521,0340,7699
579+5210,3%407698 9521,0340,7699,8025,7952,1034
02579+5210,3%4076 1034,0769,0257,9521,0340,7699
9+5210,3%4076998 0340,7699,8025,7952,1034,0769
79+5210,3%40769 7952,1034,0769,0257,9521,0340
579+5210,3%4076 0340,7699,8025,7952,1034,0769
9+5210,3%407698 1034,0769,0257,9521,0340,7699
79+5210,3%40769 9521,0340,7699,8025,7952,1034
+5210,3%4076998 7952,1034,0769,0257,9521,0340
9+5210,3%407699 0340,7699,8025,7952,1034,0769
79+5210,3%40769 1034,0769,0257,9521,0340,7699
579+5210,3%4076 9521,0340,7699,8025,7952,1034
9+5210,3%407698 1034,0769,0257,9521,0340,7699
579+5210,3%4076 0340,7699,8025,7952,1034,0769
+5210,3%407698 7952,1034,0769,0257,9521,0340
9+5210,3%407699 0340,7699,8025,7952,1034,0769
79+5210,3%40769 1034,0769,0257,9521,0340,7699
579+5210,3%4076 9521,0340,7699,8025,7952,1034
9+5210,3%407698 9521,0340,7699,8025,7952,1034

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

0769,0257,9521,0340,7699
7699,8025,7952,1034,0769

RAPPORT ANNUEL

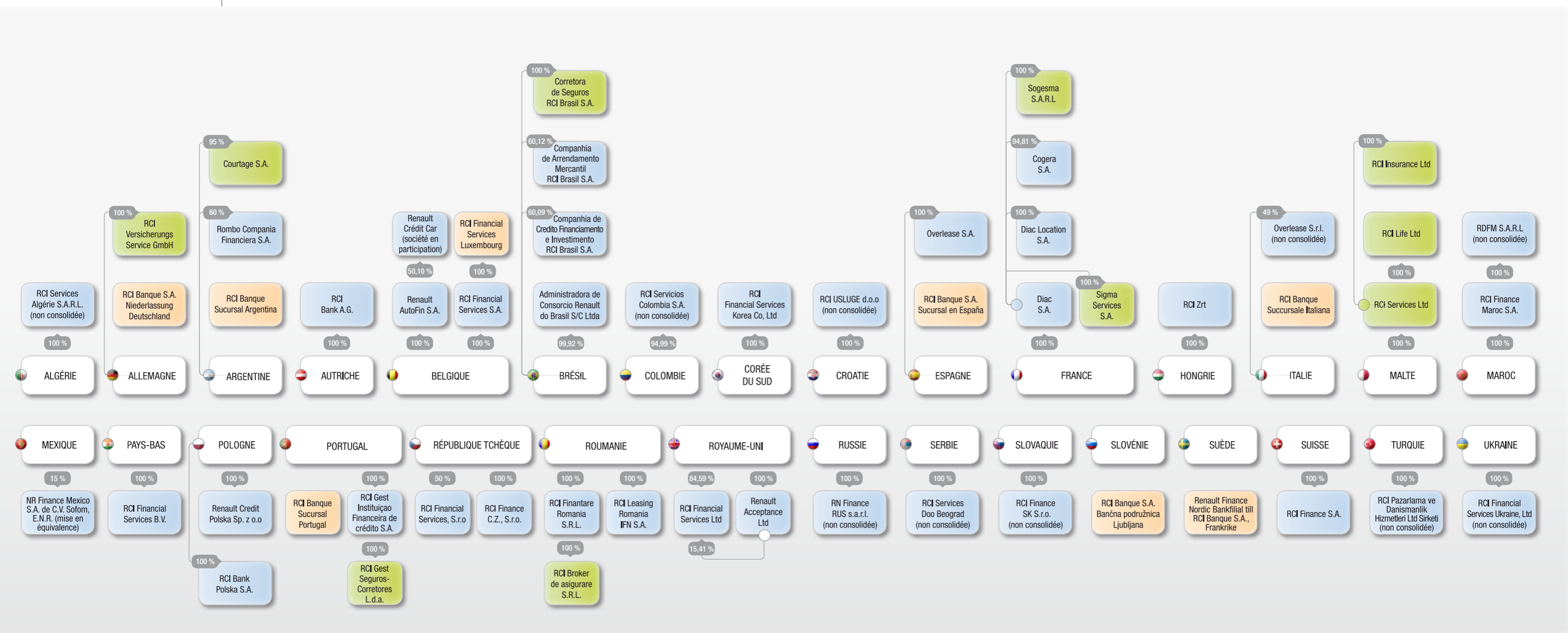




ORGANIGRAMME 2010

RENAULT s.a.s.

100 % RCI Banque S.A.



RCI est la captive financière de l'Alliance Renault Nissan et assure à ce titre le financement des ventes des marques du Groupe Renault (Renault, Renault Samsung Motors (RSM), Dacia) dans le monde et du Groupe Nissan (Nissan, Infiniti) principalement en Europe et en Amérique du sud.

Le groupe RCI déploie ses activités dans 37 pays :

- en Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- en région Amériques : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique ;
- en région Euromed : Algérie, Bulgarie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- en Eurasie : Russie et Ukraine ;
- en Asie : Corée du Sud.

En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :

- à la Clientèle (Grand Public et Entreprises) à laquelle le groupe RCI propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée, ainsi que des services associés : entretien, extension de garantie, assurance, assistance, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- aux Réseaux des marques dont le groupe RCI finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme.

2010



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Le mot du président 2
- Chiffres clés 3
- Résultats 2010 4
- Faits marquants 5
- Perspectives 5
- Une organisation tournée vers le client 6-9
- Politique financière 10-13
- Activité commerciale 2010 14-15
 - Europe 16-23
 - Région Euromed 24
 - Région Amériques 25
 - Asie 26
- Les risques 27-43

RAPPORT DE GESTION

- Rapport des commissaires aux comptes 44
- États financiers consolidés 45-87
- Loi sur la sécurité financière 88-96
- Informations générales 97-104

Toutes les informations financières et commerciales sont disponibles sur www.rcibanque.com



LE MOT DU PRÉSIDENT

Après une crise sans précédent, 2010 a enregistré un record dans l'industrie automobile avec plus de 70 millions de véhicules vendus dans le monde soit une hausse de 11,8 %. Cette évolution a été portée par la forte progression des marchés émergents et le rebond de certains marchés plus matures aidés par des mesures gouvernementales de soutien de la demande.

En 2010, RCI Banque a connu un retour à la croissance, avec une production en hausse de plus de 15 %, des encours productifs moyens en progression de 3,9 % et un gain de plus d'1,6 point en taux d'intervention. Cette augmentation en pénétration a été obtenue grâce à une meilleure performance sur l'ensemble des 5 marques de l'Alliance : Renault, Dacia, Renault Samsung Motors, Nissan et Infiniti.

Plusieurs facteurs décisifs ont contribué à cette croissance : l'accélération de l'internationalisation (notamment le Brésil et la Corée qui représentent plus de 15 % de la production) ; l'élargissement de la gamme des services offerts et une nouvelle organisation plus clairement tirée par le client.

Les marchés financiers ont connu, quant à eux, des périodes successives d'aversion au risque, notamment en réaction aux inquiétudes sur la dette souveraine, entrecoupées par des phases de forte détente des taux et primes de risque. Dans ce contexte, RCI Banque a su faire preuve d'une grande réactivité en émettant un total de 3,9 milliards d'euros sur les marchés obligataires.

L'entreprise a, par ailleurs, entamé une démarche de diversification géographique et de sa base d'investisseurs. Elle a lancé une première émission publique en franc suisse et a sollicité des marchés locaux par l'intermédiaire de certaines de ses filiales, comme en Argentine ainsi qu'en Corée du Sud où la première émission en won a été distribuée.

RCI Banque a également placé une titrisation adossée à des crédits automobiles en Allemagne pour 873 millions d'euros, opération la plus importante post-crise pour cette classe d'actifs.

Enfin, au regard de la solidité du profil de liquidité, de la qualité et de la régularité de ses résultats financiers, l'agence de notation Standard & Poor's a revu à la hausse la note de crédit de RCI Banque qui passe à BBB / A-2.

Par ailleurs, il a été essentiel de garder la maîtrise des frais de fonctionnement : baisse de près de 2 millions d'euros par rapport à 2009 à 343,9 millions d'euros avec des encours productifs moyens en hausse.

RCI Banque a également inversé la tendance haussière sur le coût du risque enregistrée pendant la crise, en le divisant par plus de deux par rapport à 2009 pour atteindre 0,4 % des encours productifs moyens.

L'ensemble de ces éléments permet à RCI Banque d'atteindre un résultat avant impôt de 704 millions d'euros, en hausse de 44 %, avec un ROA à 3,35 % de l'encours et un ROE à 23,6 %.

En 2011, le marché automobile mondial devrait poursuivre sa croissance, porté par la forte contribution des pays émergents, la reprise américaine, une stabilité en Europe, malgré un marché français en baisse.

RCI Banque ne changera pas sa mission et devra contribuer à la réussite des nouveaux plans triennaux des constructeurs de l'Alliance tout en maintenant un niveau élevé de contribution financière.

Cela passe par l'élargissement de la gamme de produits et la mise en œuvre de services innovants qui répondent aux besoins des clients. RCI Banque jouera un rôle majeur dans la commercialisation des véhicules électriques de l'Alliance, porte ouverte sur un nouveau monde de services et de mobilité.

RCI Banque poursuivra l'internationalisation de ses activités avec l'ouverture d'une succursale en Irlande et le lancement d'un joint-venture en Turquie avec notre partenaire Oyak en 2011.

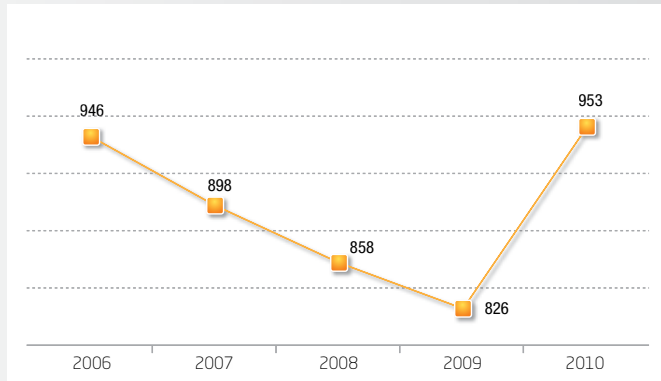
Je suis confiant dans la capacité de RCI Banque qui restera mobilisé au service de la croissance des constructeurs de l'Alliance.

Dominique Thormann

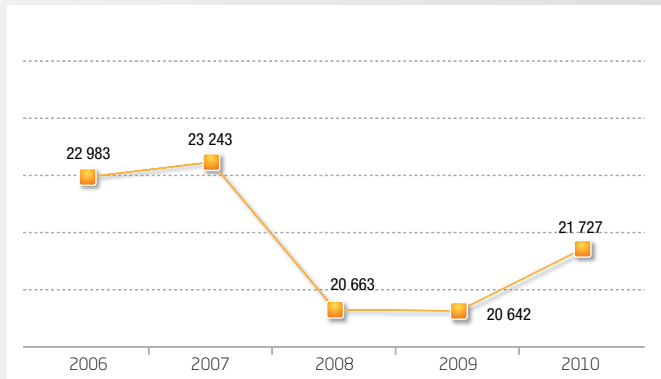


Chiffres clés

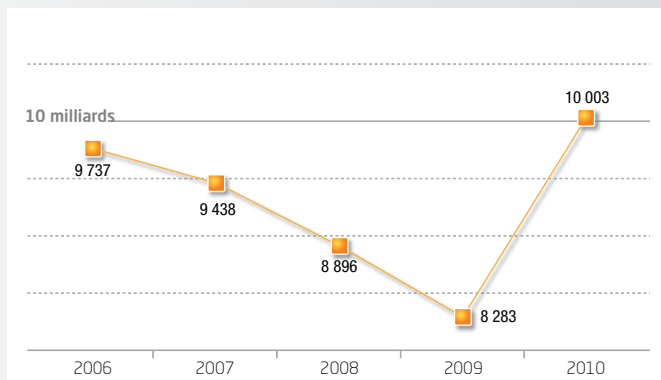
Nombre total de dossiers véhicules en milliers



Encours net à fin en millions d'euros



Nouveaux financements (hors prêts personnels et cartes de crédit) en millions d'euros



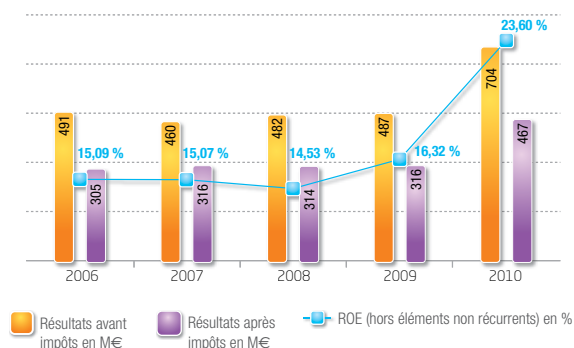
1034.0769.0257.9521.0340.7699
 9521.0340.7699.8025.7952.1034
 1034.0769.0257.9521.0340.7699
 0340.7699.8025.7952.1034.0769
 7952.1034.0769.0257.9521.0340
 0340.7699.8025.7952.1034.0769
 1034.0769.0257.9521.0340.7699
 9521.0340.7699.8025.7952.1034
 034.0769.0257.9521.0340.7699
 0.7699.8025.7952.1034.0769
 7699.8025.7952.1034.0769
 99.8025.7952.1034.0769
 7699.8025.7952.1034
 57.9521.0340.7699
 7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
 7952.90%4.0769.8294.9521.0340.7699
 € \$ ¥ £ ₩ 4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
 0340.7699.8025.7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 1034.0769.7255.9521.0340.7699
 0340.7699.8025.7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 1034.0769.0257.9521.0340.7699
 0340.7699.8025.7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 1034.0769.0257.9521.0340.7699
 0340.7699.8025.7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
 521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
 521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
 € \$ ¥ £ ₩ 769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
 521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769

RÉSULTATS 2010

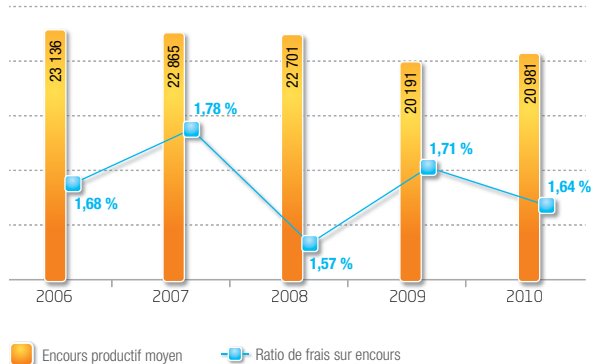
Dans un contexte économique de reprise, RCI réalise d'excellents résultats financiers.

Le résultat avant impôts s'établit à 704 M€ et le ROE* à 23,6 %.

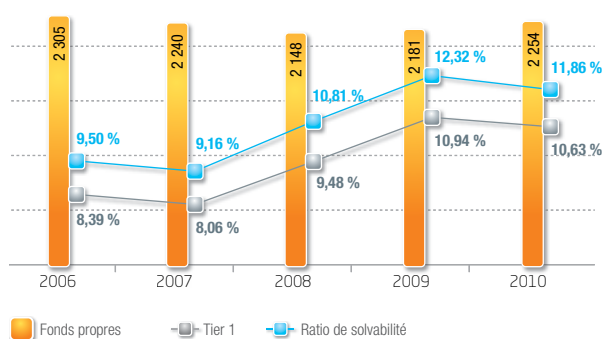
Résultats



Encours productif moyen et ratio de frais sur encours en millions d'euros



Fonds propres prudeniels en millions d'euros



Le retour à la croissance commerciale, la poursuite du développement des services et le succès des plans de maîtrise du risque mis en place pendant la crise financière et économique ont permis une progression historique de la rentabilité du groupe.

Le résultat avant impôts du groupe RCI est en hausse de 44,2 % par rapport à décembre 2009. Parallèlement, les encours productifs moyens (EPM) progressent de 790 M€ pour s'établir à 21 Md€ en 2010.

Cette performance s'explique principalement par :

- un produit net bancaire en hausse à 5,40 % de l'EPM (5,17 % en 2009), notamment sous l'effet de la progression de la marge brute financière (+ 7,9 %) et de la marge sur services (+ 7,9 %) ;
- une baisse significative du coût du risque total qui s'établit à 0,40 % de l'EPM (0,99 % en 2009) sous l'effet d'une part, du renforcement des processus de recouvrement, et d'autre part, du resserrement de la politique d'acceptation à partir du second semestre 2009 ;
- une stabilisation des charges d'exploitation grâce à la poursuite des actions d'optimisation sur l'Europe occidentale, permettant de compenser la hausse des frais liée à la croissance hors Europe.

Le résultat net consolidé – part du groupe – s'élève à 467 M€ contre 316 M€ à fin décembre 2009 (+ 47,8 %).

La bonne résistance commerciale du second semestre 2009, mais surtout l'excellente performance de l'exercice 2010 ont permis d'augmenter de 1,1 Md€ (dont 398 M€ d'effet change) les encours de financement des ventes à 21,7 Md€ en décembre 2010 (+ 5,3 %).

Les fonds propres du groupe RCI Banque s'élèvent à 2,7 Md€ contre 2,5 Md€ à fin décembre 2009. Cette variation s'explique principalement par le résultat net positif – part du groupe – de 467 M€, le dividende versé en 2010 de 400 M€, et par l'amélioration des réserves de conversion et de couverture de flux futurs respectivement de + 67 M€ et + 45 M€.

La rentabilité

Le ROE* progresse à 23,6 % à fin 2010 contre 16,3 % à fin 2009.

* hors éléments non récurrents

FAITS MARQUANTS

Dans un contexte économique de transition, RCI renoue avec la croissance et affiche des performances en forte progression.

LES PERFORMANCES

Avec 953110 contrats signés et plus de 10 Md€ de nouveaux financements, le groupe atteint son meilleur niveau de performance depuis 5 ans.

En Europe, le groupe RCI, porté par les bonnes performances des constructeurs et par une offre de produits compétitive et innovante, affiche une croissance de 15 % des nouveaux financements, en particulier grâce au succès de la politique de produits packagés (Espagne, Allemagne, Italie, Suisse...).

Le développement du partenariat de RCI Banque avec Nissan a également un impact très significatif en Europe sur le taux d'intervention. De nombreuses offres « fidélisantes » sont mises en place, y compris dès le lancement des nouveaux modèles phares de la marque tels que *Juke*.

Hors Europe, la croissance est marquée par celle des filiales d'Amérique latine (+ 86 % de nouveaux financements) et de la Corée du Sud (+ 39 %).

LES DÉVELOPPEMENTS

- **En Russie** : le groupe a démarré le processus de création d'un bureau de représentation. L'objectif est d'établir une société financière visant à la fois le crédit Réseaux et à terme la Clientèle.
- **Dans les pays nordiques** : le Groupe Renault a cessé ses activités directes en Finlande et en Norvège, en confiant la distribution des marques du Groupe à un importateur. Ceci a eu pour conséquence le retrait des activités de RCI Banque de ces pays.
- **Malte** : l'activité Assurances du groupe Diac et de RCI Italie a été transférée dans la filiale maltaise respectivement en janvier et septembre 2010.

PERSPECTIVES

L'année 2011 sera marquée par la contribution croissante des entités de RCI hors Europe.

Le groupe RCI Banque évoluera dans un environnement économique mondial en convalescence après le ralentissement observé au second semestre 2010. La croissance s'annonce soutenue – bien que ralentie – dans les pays émergents, et modérée dans les économies développées, avec une consommation des ménages contrainte par un pouvoir d'achat dégradé et un marché du travail atone.

RCI Banque ambitionne de maintenir la dynamique de croissance affichée en 2010, avec une nouvelle progression du taux d'intervention sur les ventes de véhicules neufs des marques de l'Alliance.

De nouvelles étapes à l'international devront être franchies dans la concrétisation de deux projets majeurs en Turquie et en Russie.

La contribution des services restera également un levier important de rentabilité.

La politique financière prudente, menée depuis plusieurs années, s'est montrée particulièrement justifiée et continuera à protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement.

Par ailleurs, le groupe poursuivra ses actions d'amélioration de la compétitivité, sa politique stricte d'acceptation ainsi que le suivi attentif de l'évolution du coût du risque.



€	\$	¥	£	₩	
€	\$	¥	£	₩	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	7952.90%4.0769.8254.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.7256.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT

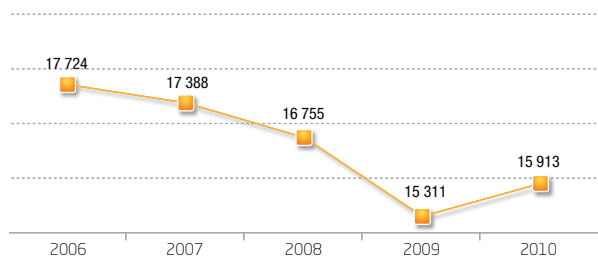
En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'accompagner les marques du Groupe Renault (Renault, Dacia, Renault Samsung Motors) et du Groupe Nissan (Nissan et Infiniti) en proposant une gamme complète de financements et de services à la Clientèle (Grand Public et Entreprises) et aux Réseaux des marques de l'Alliance.

L'activité Clientèle

Le groupe RCI propose des crédits destinés au financement de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée, ainsi que des services associés : entretien, extension de garantie, assurance, assistance, gestion de flottes et cartes de crédit.

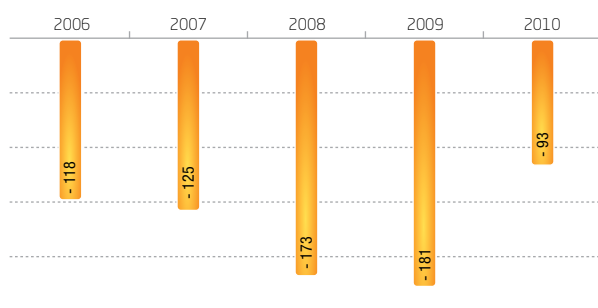
Encours productif moyen

en millions d'euros



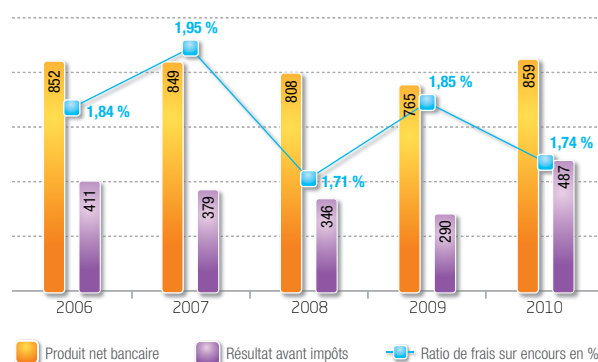
Coût du risque

en millions d'euros



Résultat et frais de fonctionnement

en millions d'euros



Produits et services

La stratégie du groupe RCI est de développer un concept de « mobilité » en complétant l'offre de financements par une palette étendue de services adaptés.

Cette politique mise en place depuis plusieurs années se traduit par une augmentation régulière de la contribution des services aux résultats du groupe, démontrant que la stratégie adoptée répond aux attentes de la clientèle.

RCI Banque a :

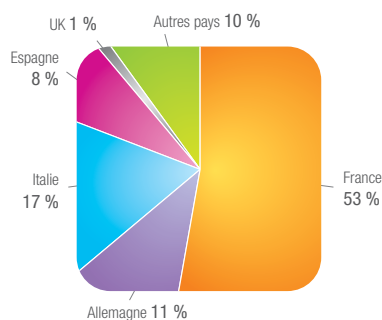
- renforcé son offre packagée et accru la satisfaction et la fidélisation de ses clients : *New Deal* en France, *Box* en Espagne, *Relax* en Allemagne... Ces produits permettent de composer des offres modulables associant produit financier et prestation de service (extension de garantie, entretien, assistance, assurances à la personne ou automobile, ...)
- lancé de nouveaux services :
 - assurance automobile aux particuliers et artisans-commerçants en Algérie, Pologne et Roumanie,
 - extension de garantie véhicules d'occasion en France, en Allemagne et en Italie,
 - rachat de franchise au Portugal,
 - perte financière au Maroc et en Pologne ;
- étendu les assurances emprunteurs (décès incapacité, perte d'emploi, perte financière...) à de nouveaux pays (Russie, pays nordiques) ;
- mis en place sur le marché français pour une clientèle d'entreprises une prestation d'écoconduite (Car +) qui s'est vue décerner le prix du meilleur service de l'année 2010 par le journal spécialisé *L'Automobile et L'Entreprise* ;
- démarré des offres innovantes sur les véhicules utilitaires pour répondre aux attentes des PME, notamment en Roumanie (financement à taux promotionnel couplé à une garantie de 6 ans) ou en Italie avec le Total Pack Security Leasing.

Pour faciliter le développement de ces nouvelles offres :

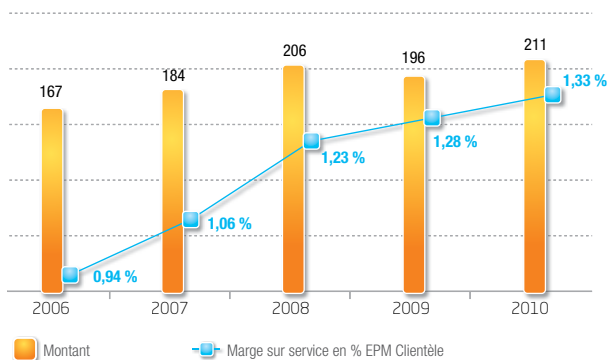
- une Direction du Développement de la Marque Dacia a été créée au sein du Groupe Renault. Elle permet à toutes les entités concernées du Groupe d'adopter une approche spécifique des clients Dacia. Le rôle de RCI Banque au sein de cette direction transverse est de définir des offres de financement adaptées, moteur principal de la croissance des volumes de la marque ;
- RCI Banque a renforcé sa Direction des Assurances pour traduire la volonté d'augmenter son positionnement sur le marché de l'assurance automobile en relation avec les constructeurs et accroître les synergies dans le cadre de l'Alliance Renault-Nissan.



Répartition de la marge sur services par pays



Marge sur services en millions d'euros



Répartition de la marge sur services par produit en millions d'euros



Contact Clients

RCI Banque a continué à déployer sa stratégie *e-one stop shopping* avec les constructeurs de l'Alliance, faisant du financement une étape incontournable dans la configuration du véhicule sur Internet. Plus de 20 sites constructeurs et une cinquantaine de sites de concessionnaires se sont vus enrichis des outils de simulation de financement et de services. Par ailleurs, deux nouvelles fonctionnalités ont été mises en place :

- pour les clients prospects, la possibilité d'effectuer une demande de financement en ligne ;
- pour les clients des marques, la création d'un espace personnel avec accès sécurisé permettant de consulter les informations essentielles sur leurs contrats.

Projet « e-move »

Pour accompagner le lancement des véhicules électriques de l'Alliance dans le cadre du projet « e-move », RCI développe une offre de produits et services innovants à destination des clients particuliers et des entreprises qui couvre plusieurs domaines :

- les nouvelles mobilités : autopartage, covoiturage et mobilités multimodales (une offre de mobilité globale au travers de plusieurs offres de transports : bus, train, voiture, ...) ;
- les services impactés par les nouvelles technologies développées par les constructeurs de type télématique mais aussi par le développement de certains services traditionnellement destinés au marché « Entreprises » vers la clientèle « Particuliers » ;
- le véhicule électrique qui, par ses spécificités technologiques, imposera une nouvelle forme de gestion de l'automobile et qui s'apparente plus à la mise à disposition d'un service qu'à la possession d'un bien.

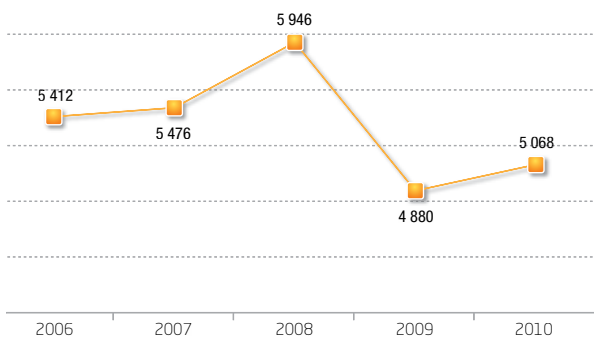
Ainsi, les perspectives du groupe RCI sont articulées autour :

- du déploiement de ces services au grand international ;
- de la mise en place de services autour de la mobilité ;
- de l'accompagnement des constructeurs dans leurs offres de véhicules électriques.

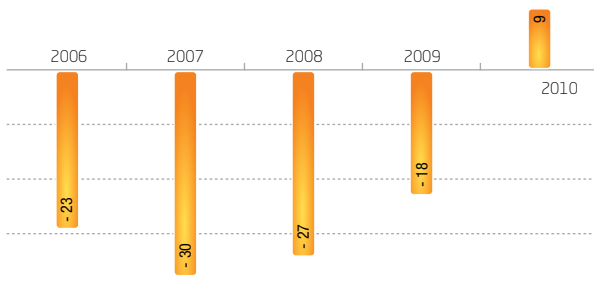
UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT

Le financement Réseaux

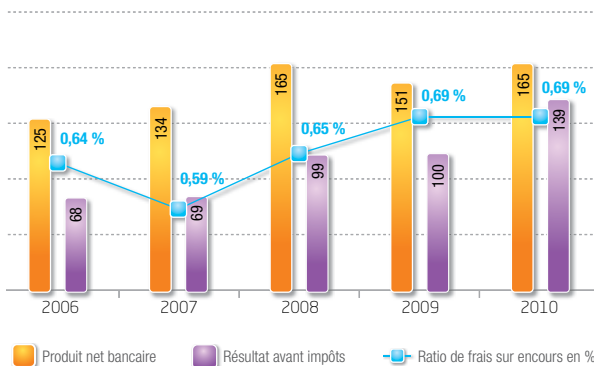
Encours productif moyen
en millions d'euros



Coût du risque
en millions d'euros



Résultat et frais de fonctionnement
en millions d'euros



Le groupe RCI finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange ainsi que les besoins de trésorerie à court terme.

Une activité soutenue et un risque maîtrisé

En 2010, les marques de l'Alliance ont surperformé un marché européen globalement stable et su tirer pleinement profit de la croissance en Amérique latine.

Le pilotage conjoint des stocks avec les constructeurs et leur adéquation avec les situations de marché sont restés une priorité tout au long de l'année.

Les réseaux de distribution des marques confirment l'amélioration de leur rentabilité et de leur structure financière. Dans ce contexte, le coût du risque (hors risque pays) passe d'une charge de 0,35 % en 2009 à un produit de 0,21 % de l'encours productif moyen Réseaux.

De nouvelles implantations à l'international

Le financement des réseaux Nissan et Infiniti a été lancé au 1^{er} trimestre 2010 dans certains pays d'Europe centrale où RCI était uniquement présent au côté de Renault : Hongrie, Slovaquie et République tchèque.

Les projets de financement des réseaux sont en cours en Croatie pour les marques Renault et Nissan et en Irlande pour le réseau Renault, avec un démarrage prévu dès le 1^{er} semestre 2011 ; par ailleurs, celui en Russie, pour les marques Renault, Nissan et Infiniti, est également en cours de déploiement.

7952.1034.0769.0257.9521.0340
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
7952.1034.0769.0257.9521.0340
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
034.0769.0257.9521.0340.7699
0.7699.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034.0769
99.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034
57.9521.0340.7699
7952.1034.0769
6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
7952.90%4.0769.825Y.9521.0340.7699
4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8+25.7952.1034.0769
1034.0769.725E.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
103E.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.802E.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
99%

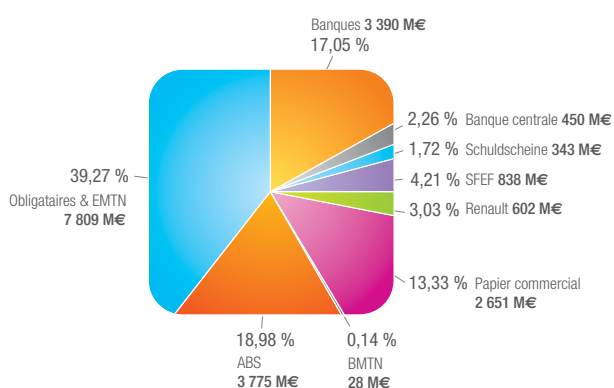




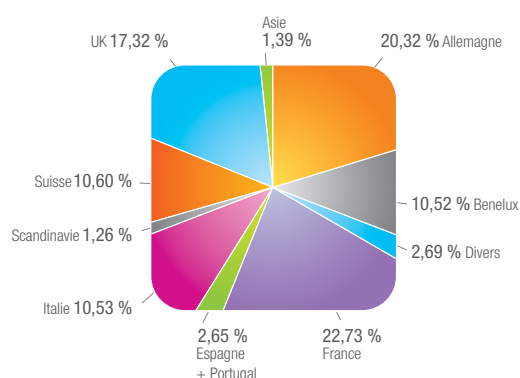
POLITIQUE FINANCIÈRE

Les marchés ont connu au cours de l'année deux périodes successives d'aversion au risque en réaction aux inquiétudes sur la dette de la Grèce (deuxième trimestre), puis de l'Irlande (quatrième trimestre). Dans un environnement resté volatil, la politique financière prudente menée par le groupe depuis plusieurs années s'est montrée particulièrement justifiée. Elle permet de protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement de ses activités. Elle est définie et mise en œuvre au niveau consolidé par RCI Banque et s'applique à toutes les entités de financement des ventes du groupe.

Structure de l'endettement
au 31/12/2010



Répartition géographique des emprunts à un an et plus
au 31/12/2010



Les programmes du groupe RCI Banque (notations au 01/03/2011)

Les programmes du groupe se concentrent sur 3 émetteurs (RCI, DIAC et Rombo Compania Financiera SA) et représentent une enveloppe globale d'environ 24 milliards d'euros.

ÉMETTEUR	PROGRAMME	MARCHÉ	MONTANT	S & P	MOODY'S	R & I
RCI Banque	Euro CP	euro	2 000 M€	A-2	P2	a-2
RCI Banque	Euro MTN	euro	12 000 M€	BBB (stable)	Baa2 (Pos.)	BBB+
RCI Banque	CD	français	4 500 M€	A-2	P2	
RCI Banque	BMTN	français	2 000 M€	BBB (stable)	Baa2 (Pos.)	
Diac	CD	français	1 000 M€	A-2	P2	
Diac	BMTN	français	1 500 M€	BBB (stable)	Baa2 (Pos.)	
RCI Banque + Overlease + Renault AutoFin (garantie RCI)	CP	belge	500 M€	A-2	P2	
Rombo Compania Financiera SA	Obligataire	argentin	400 M\$	raAA-*		

* Notations locales

La politique consistant à financer les actifs avec des passifs de maturité supérieure et entretenant ainsi une position de liquidité en gap positif a été maintenue au cours de l'exercice. Les ressources à maturité supérieure ou égale à un an s'élèvent à 5,0 Md€, dépassant les besoins de financement théoriques. Ils sont calculés comme la somme des tombées de ressources à long terme (4,4 Md€), augmentée de la croissance d'actifs Clientèle dans les pays en refinancement centralisé (environ 300 M€ hors effet de change).

Le profil de liquidité statique (matérialisé par l'excédent des passifs par rapport aux actifs à une date donnée sur chaque période mensuelle future) se maintient à un niveau positif, montrant ainsi une situation dans laquelle les nouveaux crédits sont refinancés grâce à des ressources empruntées plusieurs mois auparavant. Au cours de l'année 2010, l'amélioration continue des conditions de refinancement a permis à RCI Banque d'allonger la maturité de son passif grâce à deux émissions obligataires à 5 ans pour un total de 1,3 Md€. Dès lors, la maturité moyenne de la dette émise passe à 3,1 ans et renforce la solidité du bilan.

Au-delà de sa position de liquidité statique positive, le groupe dispose de sécurités disponibles de 6,5 Md€ constituées de lignes de crédit confirmées non utilisées et sans clauses contraignantes (4,5 Md€), de créances mobilisables auprès de la Banque centrale européenne (1,6 Md€ après prise en compte de la décote) et d'un excédent de trésorerie de 401 M€.

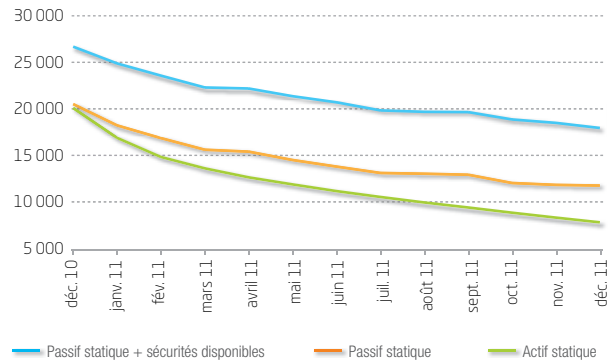
Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement à la Banque centrale européenne ou en dépôts bancaires à très court terme auprès de banques de qualité de crédit élevée, préalablement identifiées et autorisées par un comité spécifique.

¹ RCI Banque et filiales incluses au périmètre de refinancement centralisé

7952.1034.0769.0257.9521.0340	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
9521.0340.7699.8025.7952.1034	€	\$	¥	£	₩
1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
7952.1034.0769.0257.9521.0340	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
9521.0340.7699.8025.7952.1034	€	\$	¥	£	₩
034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
0.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
99.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
7699.8025.7952.1034	€	\$	¥	£	₩
57.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
7952.90%4.0769.8257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
4.1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8+25.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
1034.0769.7257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
0340.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	€	\$	¥	£	₩
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	€	\$	¥	£	₩

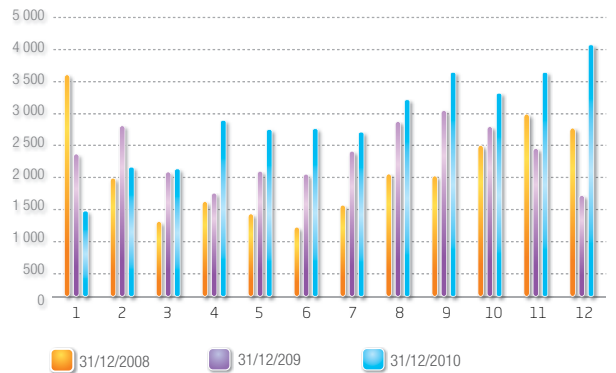
Position de liquidité du groupe RCI Banque

en millions d'euros

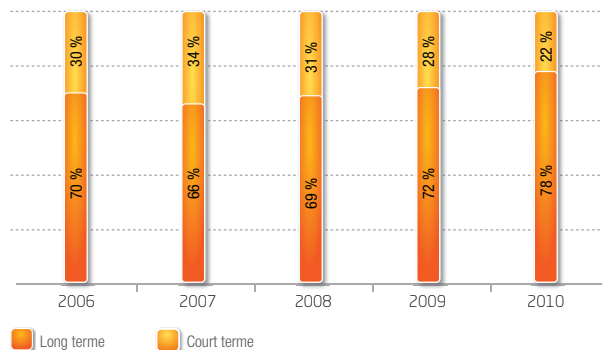


Gap de liquidité statique

en millions d'euros

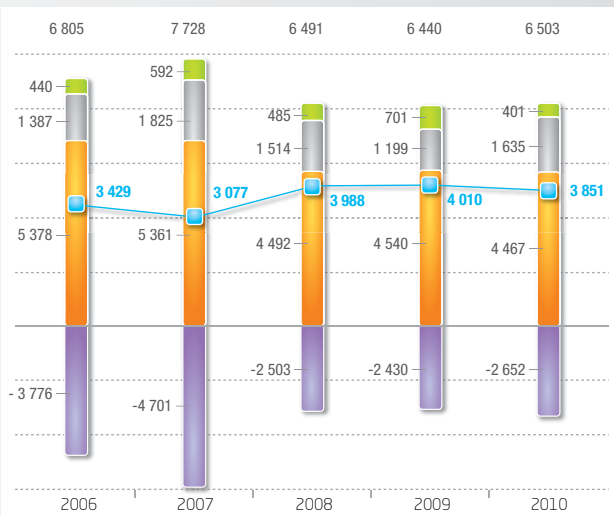


Structure du passif

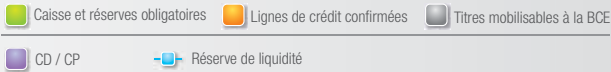


POLITIQUE FINANCIÈRE

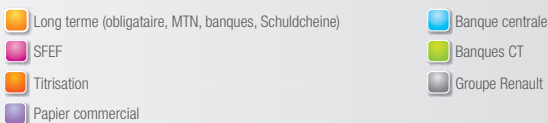
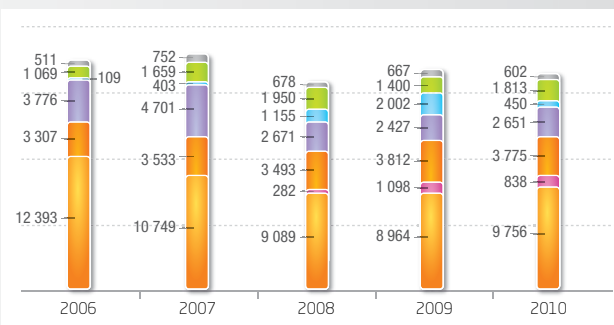
Réserve de liquidité en millions d'euros



SÉCURITÉS DISPONIBLES



Évolution de l'endettement en millions d'euros



La réserve de liquidité, exprimée comme la différence entre les sécurités disponibles et les encours de certificats de dépôts et papiers commerciaux, se maintient à un niveau élevé à 3,9 Md€. Elle mesure la capacité de l'entreprise à mobiliser des fonds confirmés tout en respectant les contraintes des agences de notation en matière de couverture de titres de dette à court terme par des sources de financement alternatives.

Au cours de l'exercice, RCI a su faire preuve d'une grande réactivité et a profité des périodes de sentiment de marché positif pour lancer 6 émissions obligataires publiques et un abondement en euro, pour un total de 3,6 Md€. RCI a, par ailleurs, entamé une démarche de diversification de sa base d'investisseurs et lancé une première émission publique en franc suisse pour 250 MCHF. Les filiales du groupe ont également sollicité les marchés locaux en Argentine ainsi qu'en Corée du Sud où la première émission en won a été distribuée.

RCI a, par ailleurs, placé une titrisation adossée à des crédits automobiles en Allemagne pour 873 M€. Cette opération (la plus importante titrisation de crédit automobile post-crise) a confirmé la réouverture de cette source de financement pour cette classe d'actifs. Par ailleurs, le financement par conduit du portefeuille anglais a été prolongé pour une année supplémentaire et le montant financé a augmenté de 102 M€.

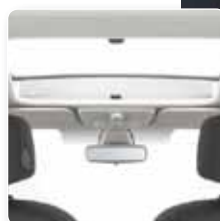
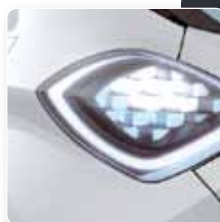
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
034.0769.0257.9521.0340.7699
0.7699.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034.076
99.8025.7952.1034.076
7699.8025.7952.1034
57.9521.0340.7699
7952.1034.0769
6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
7952.90%4.0769.8257.9521.0340.7699
4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8+25.7952.1034.0769
1034.0769.7257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
103€ 0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769

Les taux absolus qui ont continué leur repli (moyenne du swap 2 ans : 1,47 % en 2010 contre 1,87 % en 2009) et la compression des marges de crédit ont conduit les coûts de refinancement à leur plus bas historique.

Conformément à la politique du groupe, les actifs hors d'Europe occidentale détenus dans des pays dont la notation financière est inférieure à « single A » (risque de non-transfert) sont adossés à des ressources empruntées localement dans la même devise. Une partie des besoins de financements en euro de la filiale roumaine est assurée par le groupe qui bénéficie d'une couverture Coface contre le risque de non-transfert et de convertibilité.

RCI Banque a continué à faire preuve de réactivité et révisé régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations Clientèle afin d'accompagner l'évolution des marges de crédit constatées sur les marchés. Ces dernières ont subi des mouvements significatifs et, après un pic atteint mi-2010, ont entamé un repli continu.

Au-delà de son rôle de centrale de refinancement auprès des filiales d'Europe occidentale, RCI Banque continue à développer son offre de services aux sociétés du groupe en matière de gestion de trésorerie et de flux financiers. L'équilibrage des comptes courants des filiales européennes est désormais assuré à partir du siège par une équipe spécialisée qui travaille également à l'adaptation des outils « groupe » aux nouveaux moyens de paiement SEPA (Single European Payment Area). Cette organisation permet à RCI d'assurer la disponibilité des financements nécessaires à chaque entité et d'optimiser le coût des ressources dans le domaine des traitements *back office*, trésorerie et comptable des opérations, comme dans celui de la gestion du risque financier.



ACTIVITÉ COMMERCIALE 2010

Après une année 2009 marquée par la crise, le groupe RCI Banque reprend sa dynamique de croissance et établit un volume d'affaires record de 10 Md€ de nouveaux financements. Le taux d'intervention sur les marques de l'Alliance s'élève à 31,6 %, en progression de 1,6 point par rapport à 2009.

Dans un contexte économique mondial de transition, l'année 2010 a été une année record pour le Groupe Renault qui a vendu 2,6 millions de véhicules, soit une hausse de 14 % et une part de marché de 3,7 %.

Le Groupe Renault affiche une forte croissance dans les pays émergents (+ 26 % et 983 000 unités vendues). En Amérique latine, en particulier, les ventes progressent de 39 % avec une part de marché désormais supérieure à 5 %, en progression de 0,9 point.

En Europe occidentale, la croissance reste soutenue (+ 7,4 %) malgré la baisse des marchés suite à l'arrêt des primes à la casse dans un certain nombre de pays. Le succès de la marque Dacia avec le lancement du *Duster* en mars, et le renouvellement récent des gammes *Mégane* et utilitaires permettent au Groupe d'afficher une croissance de 1,1 point de part de marché.

Dans ce contexte, le groupe RCI Banque réalise un record en franchissant le seuil symbolique de 10 Md€ de nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels), en progression de 20,8 % par rapport à 2009. Sur l'année, le nombre de nouveaux financements de véhicules affiche une hausse de 15,4 %.

MARCHÉ VP + PVU*		Part de marché marques du Groupe Renault %	Part de marché Nissan %	Taux d'intervention RCI Banque %	Nombre de nouveaux dossiers véhicules	Nouveaux financements (M€) hors cartes et PP	Encours nets à fin (M€)
Europe occidentale	2010	11,3 %	2,9 %	30,9 %	719 504	8 067	18 430
	2009	10 %	2,5 %	29,1 %	643 168	7 032	18 233
dont Allemagne	2010	5,5 %	2,0 %	34,1 %	111 929	1 344	3 595
	2009	6 %	1,7 %	31,3 %	127 336	1 398	3 687
dont Espagne	2010	11,4 %	4,4 %	34,5 %	65 114	722	1 821
	2009	10,9 %	4,1 %	35,9 %	66 678	716	2 197
dont France	2010	27,9 %	2,3 %	32,0 %	325 317	3 731	8 151
	2009	26 %	2 %	29,1 %	276 324	3 230	8 114
dont Royaume-Uni	2010	5,0 %	4,2 %	24,8 %	69 701	740	1 449
	2009	3,4 %	3,9 %	23,4 %	51 742	526	1 273
dont Italie	2010	6,6 %	2,8 %	37,2 %	76 718	883	1 724
	2009	5,3 %	2,5 %	32,8 %	61 404	644	1 476
Brésil	2010	4,8 %	1,1 %	35,7 %	72 998	723	1 232
	2009	3,9 %	0,8 %	35,6 %	52 192	417	845
Corée du Sud	2010	10,1 %	0,4 %	46,1 %	77 331	855	1 199
	2009	9,3 %	0,3 %	47,4 %	65 767	613	825
Reste du monde**	2010	11,2 %	1,3 %	25,5 %	83 277	357	866
	2009	11 %	1 %	23 %	65 027	221	739
TOTAL GROUPE RCI BANQUE	2010	10,1 %	2,2 %	31,6 %	953 110	10 003	21 727
	2009	9,2 %	1,9 %	30 %	826 154	8 283	20 642

* Les données concernent les marchés voitures particulières (VP) et petits véhicules utilitaires (PVU).

** Reste du monde (périmètre consolidé) : Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Argentine, Maroc et pays nordiques.

EUROPE



ALLEMAGNE

L'année 2010 a été marquée par la reprise de l'économie allemande qui a atteint son plus haut niveau de croissance du PIB depuis la réunification (en hausse de 3,6 %). En revanche, le marché automobile s'est rétracté à 3,1 millions de véhicules vendus (- 21,7 %) après une année 2009 exceptionnelle, soutenue par la prime à la casse.

Les immatriculations de l'Alliance s'élèvent à 234 970 unités (- 23,9 %) soit une part de marché de 7,5 % (Renault 4,2 %, Dacia 1,3 % et Nissan 2,0 %) contre 7,7 % en 2009.

RCI Allemagne enregistre un taux d'intervention en hausse à 34,1 % contre 31,3 % en 2009 (Renault + 0,4 point à 38,7 %, Dacia + 3,3 points à 30,0 % et Nissan + 6,3 points à 27,3 %). Néanmoins les nouveaux financements nets Clientèle reculent légèrement à 1 344 M€ (- 3,9 %).

Le résultat avant impôts enregistre une croissance de 25 M€, liée notamment à :

- la baisse du coût du risque (- 8,7 M€), conséquence de la maîtrise de la politique d'acceptation et du recouvrement dans un contexte économique favorable ;
- la poursuite de l'optimisation des frais de fonctionnement (- 4,7 M€).



AUTRICHE

Dans un marché automobile en hausse de 3,3 %, les immatriculations de l'Alliance augmentent de 9,6 % à 30 687 véhicules. Les parts de marché de Renault et de Nissan sont stables, respectivement à 5,2 % et 1,7 %. Les immatriculations Dacia progressent de 28 %, ce qui permet d'atteindre une part de marché de 1,7 %, contre 1,4 % en 2009.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Autriche augmente pour s'établir à 17,8 % contre 17,2 % en 2009. Le nombre de dossiers financés affiche une croissance de 9,3 %, à 8 370 unités. Les nouveaux financements progressent de 11 % par rapport à 2009.

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 162 M€, en repli de 3,2 % par rapport à 2009. En revanche, l'encours productif moyen Réseaux progresse légèrement de 1,9 %, à 93 M€.

Le résultat avant impôts s'élève à 5,2 M€ (+ 0,9 M€ par rapport à 2009), notamment du fait de la hausse du produit net bancaire (+ 0,5 M€) et de la maîtrise du coût du risque (+ 0,3 M€).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	111 929	127 336
Nouveaux financements nets Clientèle	1 344 334	1 398 383
BILAN		
Encours brut	3 668 669	3 776 489
Provisions	- 74 069	- 89 656
Encours net	3 594 600	3 686 833
<i>dont Réseau</i>	<i>754 655</i>	<i>728 354</i>
Placements	2 231 698	2 551 733
Autres actifs	39 188	64 657
Endettement	5 376 887	5 879 628
Autres passifs	305 123	274 900
Provisions pour risques et charges	9 917	18 906
Capitaux propres	173 559	129 789
TOTAL BILAN	5 865 486	6 303 223
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	155 312	155 321
Résultat avant impôts	106 061	80 692
Résultat net	75 900	57 864

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	8 370	7 655
Nouveaux financements nets Clientèle	82 910	74 672
BILAN		
Encours brut	280 685	257 009
Provisions	- 7 730	- 7 677
Encours net	272 955	249 332
<i>dont Réseau</i>	<i>105 166</i>	<i>83 874</i>
Placements	5 237	6 445
Autres actifs	4 865	2 181
Endettement	242 352	218 548
Autres passifs	5 934	5 320
Provisions pour risques et charges	541	501
Capitaux propres	34 230	33 589
TOTAL BILAN	283 057	257 958
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	11 055	10 513
Résultat avant impôts	5 226	4 286
Résultat net	3 969	3 215

RCI BANQUE SA

Niederlassung Deutschland
Jagenbergstrasse 1
D-41468 Neuss
Allemagne

Direction : Philippe Métras
Tél. : + 49 2131 401 010

RCI BANK AG

Laaer Berg-Strasse 64
Postfach 196
A-1101 Wien
Autriche

Direction : Manfred Heindl
Tél. : + 43 1 680 30 130



BELGIQUE

Dans un marché automobile en croissance de 13 % par rapport à 2009, le Groupe Renault augmente sa part de marché de 1,8 point pour atteindre 12,9 %, confirmant ainsi son premier rang des constructeurs automobiles sur le marché belge. La part de marché de Nissan progresse légèrement à 2,8 % (+ 0,2 point).

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Belgique recule de 6 points sur Renault, conséquence de rabais constructeurs plus attractifs que le financement. En revanche, les taux d'intervention Dacia et Nissan poursuivent leur hausse, respectivement de 1 point et 5 points par rapport à 2009.

Avec plus de 24 600 dossiers de financement enregistrés, 2010 est une année record. Le résultat avant impôts atteint 5,4 M€ (+ 0,7 M€ par rapport à 2009).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	24 627	22 264
Nouveaux financements nets Clientèle	124 266	111 679
BILAN		
Encours brut	315 881	268 364
Provisions	- 7 839	- 6 401
Encours net	308 042	261 963
<i>dont Réseau</i>	<i>106 088</i>	<i>85 269</i>
Placements	4 465	2 094
Autres actifs	21 945	19 532
Endettement	310 505	267 239
Autres passifs	3 617	6 449
Provisions pour risques et charges	1 192	1 219
Capitaux propres	19 138	8 682
TOTAL BILAN	334 452	283 589
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	9 683	8 108
Résultat avant impôts	5 372	4 629
Résultat net	4 556	3 202

RCI Financial Services SA

W.A. Mozartlaan, 20
1620 Drogenbos
Belgique

Direction : Valérie Jossieux
Tél. : + 32 2 730 65 59



ESPAGNE

Le marché automobile espagnol enregistre 1,1 million de véhicules, en chute de 11 % par rapport à 2009, conséquence de l'arrêt de la prime à la casse au second semestre.

Dans ce contexte, la part de marché Renault est de 9,3% (- 0,6 point par rapport à 2009), Nissan se situe à 4,4 % (+ 0,5 point) et Dacia à 2 % (+ 1,2 point).

Le taux d'intervention de RCI Espagne à 34,8 % affiche une baisse de 1 point par rapport à 2009. Sur Renault, il s'établit à 40,5 % contre 41,8 % en 2009 et sur Nissan, il reste stable à 24 %. En revanche sur Dacia, il enregistre une hausse à 32,5 % contre 22,8 % grâce aux actions commerciales liées au lancement de *Duster*.

Les nouveaux financements restent stables (+ 5 M€).

Au deuxième trimestre 2010, RCI Espagne a cédé son portefeuille de location longue durée et signé un accord commercial pour cette activité avec Arval.

L'encours productif moyen atteint 2,0 Md€, soit - 16 % par rapport à 2009.

Le résultat avant impôts affiche un bénéfice de 24,4 M€ contre une perte de 35 M€ en 2009. Il s'explique par un coût du risque à 8 M€ en très forte amélioration de 63,8 M€ par rapport à 2009, résultat de la performance des chaînes de recouvrement et l'amélioration de la qualité de la nouvelle production pour la partie Clientèle, qui compense largement :

- un produit net bancaire en repli (- 3,8 M€ par rapport à 2009), l'impact du recul des encours n'étant pas compensé par la bonne performance sur services ;
- un poste « Autres produits et charges exceptionnels » en dégradation de 1,4 M€ par rapport à 2009, conséquence d'un plan de restructuration amorcé fin 2010.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	65 114	66 678
Nouveaux financements nets Clientèle	721 725	716 313
BILAN		
Encours brut	2 050 756	2 448 469
Provisions	- 230 242	- 251 701
Encours net	1 820 514	2 196 768
<i>dont Réseau</i>	<i>341 769</i>	<i>399 419</i>
Placements	52 351	54 603
Autres actifs	126 418	120 452
Endettement	1 879 463	2 272 014
Autres passifs	34 543	33 265
Provisions pour risques et charges	7 030	5 324
Capitaux propres	78 247	61 220
TOTAL BILAN	1 999 283	2 371 823
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	70 385	74 216
Résultat avant impôts	24 364	-35 040
Résultat net	17 026	-24 541

GRUPO RCI ESPAÑA

Edificio Renault
Avenida de Burgos, 89 A
28050 Madrid
Espagne

Direction : Bruno Kintzinger
Tél. : + 34 91 379 41 02

EUROPE



FRANCE

Le marché français, très concurrentiel, a été soutenu par les primes à la casse et a enregistré une année record depuis 2001.

Dans ce contexte, le groupe Renault réalise la plus forte croissance du marché des constructeurs généralistes, avec plus de 55 500 véhicules supplémentaires, notamment grâce à Dacia qui, avec 110 076 immatriculations, est en hausse de plus de 67 % (succès des modèles *Sandero* et *Duster*). Les immatriculations Nissan atteignent 61 393 véhicules, en progression de 17,5 % par rapport à 2009, notamment portées par *Qashqai*, *Juke* et la nouvelle *Micra*.

Les volumes de financement Clientèle du groupe Diac sont en hausse de près de 49 000 contrats par rapport à 2009, avec un taux d'intervention de 32 % (+ 2,9 points).

Le développement des services se poursuit avec le lancement de l'offre d'extension de garantie véhicules d'occasion sans financement et la mise en place d'actions de marketing direct visant à la vente de services additionnels sur le portefeuille en gestion.

Les nouveaux financements progressent de 15,5 % par rapport à 2009 (+ 500 M€). L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 5,9 Md€ (+ 3,5 %).

L'encours productif moyen Réseaux s'établit à 2,1 Md€ (- 2,3 % par rapport à 2009).

Le résultat avant impôts atteint 203,1 M€, en progrès de 59,7 M€ par rapport à 2009, reflet de la hausse des encours et des marges financières ainsi que de la maîtrise du coût du risque et des frais de fonctionnement (s'établissant à 1,52 % des encours productifs moyens, en baisse par rapport à 2009).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	325 317	276 324
Nouveaux financements nets Clientèle	3 731 144	3 230 242
BILAN		
Encours brut	8 465 236	8 445 084
Provisions	- 314 442	- 331 184
Encours net	8 150 794	8 113 900
<i>dont Réseau</i>	<i>1 931 605</i>	<i>2 000 781</i>
Placements	392 458	1 825 439
Autres actifs	352 918	308 271
Endettement	7 504 833	8 950 465
Autres passifs	711 741	715 164
Provisions pour risques et charges	48 187	52 845
Capitaux propres	631 409	529 136
TOTAL BILAN	8 896 170	10 247 610
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	356 710	324 134
Résultat avant impôts	203 110	143 448
Résultat net	131 913	92 956



HONGRIE

En 2010, le marché automobile hongrois est en baisse pour la sixième année consécutive. Ce recul (- 26 % par rapport à 2009) est concentré sur le premier semestre et partiellement compensé par un retour à la croissance sur la deuxième partie de l'année.

Néanmoins, la part de marché de Renault a augmenté de 2,6 points à 8,7 %. Celle de Dacia s'est également améliorée passant de 0,7 % en 2009 à 1,1 % en 2010. Malgré le succès de *Qashqai*, celle de Nissan est en baisse de 0,5 point à 3,6 %.

Le taux d'intervention de RCI Hongrie recule à 35,6 % sur Renault (contre 48,9 % en 2009) et à 37,1 % sur Dacia (51,8 % en 2009). Le lancement de l'activité Clientèle Nissan se traduit par un taux d'intervention de 11,3 %.

L'année est marquée par le démarrage de l'activité Crédit Réseau pour Nissan. Ainsi, l'encours productif moyen Réseaux est en hausse de 53 % à 14 M€. L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 30,6 M€ et poursuit son rythme de décroissance naturelle. Cette activité est gérée dans le cadre d'un accord commercial avec Unicredit Leasing Hongrie depuis le deuxième trimestre 2009.

Le résultat avant impôts s'établit à 1,2 M€ (contre un résultat négatif en 2009), notamment grâce à une réduction des frais de fonctionnement de 30 % et un coût du risque maîtrisé.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	277,9500	270,4200
Taux de change (taux moyen)	275,3551	280,5433
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	2 183	2 450
Nouveaux financements nets Clientèle	-	5 593
BILAN		
Encours brut	48 419	46 875
Provisions	- 3 364	- 3 446
Encours net	45 055	43 429
<i>dont Réseau</i>	<i>20 111</i>	<i>6 301</i>
Placements	540	2 840
Autres actifs	3 012	3 923
Endettement	38 039	39 309
Autres passifs	1 452	2 078
Provisions pour risques et charges	820	795
Capitaux propres	8 296	8 010
TOTAL BILAN	48 607	50 192
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	3 221	4 359
Résultat avant impôts	1 238	-50
Résultat net	1 496	-93

GRUPE DIAC

14 Avenue du Pavé Neuf - 93168 - Noisy-le-Grand Cedex
France

Direction : Philippe Buros

Tél. : + 33 1 49 32 80 00

RCI ZRT.

1 Róbert Károlyi krt. 96-98 - H-1135 Budapest
Hongrie

Direction : Edit Arany-Tóth

Tél. : + 36 1 237 2410



ITALIE

Suite à l'arrêt du dispositif de prime à la casse, le marché automobile italien s'est contracté de 1,6 % en 2010, soit 2,1 millions d'unités. La part de marché de Renault s'établit à 5,6 %, contre 4,4 % en 2009. Dacia poursuit sa conquête en réalisant 1,1 % de part de marché (+ 0,1 point par rapport à 2009). Nissan améliore sa performance de 0,3 point à 2,8 % en 2010.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Italie progresse de 32,8 % en 2009 à 37,2 % en 2010, du fait notamment de la nouvelle politique commerciale mise en œuvre au sein des réseaux et du succès des offres sur les marchés Grand Public et Entreprises. Avec 37 % de hausse des nouveaux financements par rapport à 2009, cette performance commerciale est la meilleure depuis 2005.

RCI Italie a en outre poursuivi le développement des services et de la fidélisation de la clientèle. Le nombre de dossiers de services a ainsi atteint le niveau de 125 000 contrats, progressant de 22,9 % par rapport à 2009.

L'encours productif moyen est en hausse à 1,6 Md€, contre 1,4 Md€ en 2009, conséquence de la forte progression de l'activité Clientèle en 2010.

Le produit net bancaire s'établit à 4,9 % de l'encours productif moyen (+ 0,26 point par rapport à 2009), notamment du fait de la contribution des services et des assurances en progression de 9 M€.

Le résultat avant impôts s'établit à 58,4 M€, soit + 40,6 % par rapport à 2009, grâce à la maîtrise du coût du risque Clientèle (0,45 % de l'encours productif moyen contre 0,92 % en 2009) et des frais de fonctionnement (- 1,2 M€ par rapport à l'année précédente).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	76 718	61 404
Nouveaux financements nets Clientèle	883 183	643 580
BILAN		
Encours brut	1 784 024	1 542 817
Provisions	- 59 884	- 66 494
Encours net	1 724 140	1 476 323
<i>dont Réseau</i>	<i>412 156</i>	<i>388 382</i>
Placements	240 682	141 582
Autres actifs	852 424	952 053
Endettement	2 703 286	2 458 353
Autres passifs	41 610	46 597
Provisions pour risques et charges	15 570	18 345
Capitaux propres	56 780	46 663
TOTAL BILAN	2 817 246	2 569 958
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	77 722	63 206
Résultat avant impôts	58 362	40 211
Résultat net	40 850	32 440

RCI BANQUE SUCCURSALE ITALIANA (RNC S.p.A.)

Via Tiburtina, 1159 - I-00156 Roma
Italie

Direction : Richard Boulligny

Tél. : + 39 06 41 773 477



MALTE

2010 est la deuxième année d'activité de RCI Life et RCI Insurance Ltd. Après la prise en gestion de l'assurance emprunteurs de RCI Allemagne en 2009, RCI Malte s'est vue transférer les contrats français dès janvier et italiens à partir de septembre.

Au global, 158 873 contrats ont été souscrits dont 94 508 en France, 49 241 en Allemagne et 14 624 en Italie, soit 41,7 M€ de primes collectées (+ 70 % par rapport à 2009).

La sinistralité est restée inférieure aux attentes avec environ 500 dossiers de sinistres traités et réglés.

Le résultat avant impôt ressort à - 2,5 M€ (+ 1 M€ par rapport à 2009).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules		
Nouveaux financements nets Clientèle		
BILAN		
Encours brut	-	-
Provisions	-	-
Encours net	-	-
<i>dont Réseau</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Placements	33 032	16 171
Autres actifs	47 470	18 886
Endettement	-	-
Autres passifs	23 159	6 603
Provisions pour risques et charges	51 832	22 239
Capitaux propres	5 511	6 215
TOTAL BILAN	80 502	35 057
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	- 1 025	- 1 394
Résultat avant impôts	- 2 501	- 3 521
Résultat net	- 739	- 2 833

RCI LIFE LTD. / RCI INSURANCE LTD. / RCI SERVICES LTD.

Block A, Level 3 - Maritime Trade Centre - Wine Makers Wharf - Marsa, MRS 1917
Malte

Direction : Stéphane Lottin

Tél. : + 356 25 99 3000

EUROPE



PAYS NORDIQUES

Dans un marché automobile en croissance de 31,4 %, les immatriculations du Groupe Renault progressent de 73,3 % par rapport à 2009. La part de marché des deux marques (Renault et Dacia) atteint 3,9 %, contre 2,9 % en 2009.

Dans ce contexte, RCI Nordic enregistre un taux d'intervention total de 34,1 % contre 31,4 % en 2009, soit 47,9 % en Suède (+ 2,3 points), 11,9 % en Finlande (- 7,8 points), 2,4 % au Danemark (stable) et 3,8 % en Norvège (stable). Le nombre de nouveaux dossiers s'établit à 14 123 unités (+ 48,4 % par rapport à 2009).

Pour la troisième année d'activité, l'encours productif moyen Réseaux s'élève à 53,3 M€ (contre 38,8 M€ en 2009).

Le résultat avant impôts s'établit à 1,6 M€.

La fin d'année 2010 a été marquée par la décision de Renault de concentrer son activité sur les deux marchés les plus performants, la Suède et le Danemark et de confier à un importateur le développement de l'activité en Finlande et en Norvège. RCI a adapté son activité en conséquence.



PAYS-BAS

Dans un environnement économique en croissance, le marché automobile a progressé de 21 % par rapport à 2009. La part de marché du Groupe Renault est en hausse à 8,6 % en 2010 (7,6 % en 2009), et celle de Nissan se maintient à 2,4 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Pays-Bas sur Renault s'établit à 17,2 % (+ 1,3 point par rapport à 2009), sur Dacia à 15,2 % (+ 5,7 points) grâce au succès des actions promotionnelles du deuxième semestre et sur Nissan à 19,1 % (+ 0,6 point).

Un plan d'actions a permis de renforcer significativement la structure financière des réseaux Renault et Nissan et de réduire considérablement le délai de financement, l'encours productif moyen Réseaux passant de 167 M€ en 2009 à 137 M€.

Le résultat avant impôts atteint 8,8 M€ (contre - 1,6 M€ en 2009), avec un coût du risque bien maîtrisé principalement sur les Réseaux.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	8,9655	10,2520
Taux de change (taux moyen)	9,5473	10,6200
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	14 123	9 519
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
BILAN		
Encours brut	52 566	62 821
Provisions	- 1 469	- 1 264
Encours net	51 097	61 557
<i>dont Réseau</i>	<i>51 097</i>	<i>61 557</i>
Placements	5 171	1 567
Autres actifs	328	452
Endettement	55 098	63 473
Autres passifs	795	606
Provisions pour risques et charges	0	0
Capitaux propres	703	- 503
TOTAL BILAN	56 596	63 576
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	3 446	3 070
Résultat avant impôts	1 629	754
Résultat net	1 200	529

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 598	9 487
Nouveaux financements nets Clientèle	100 717	73 016
BILAN		
Encours brut	344 215	351 089
Provisions	- 34 094	- 35 345
Encours net	310 121	315 744
<i>dont Réseau</i>	<i>154 407</i>	<i>160 284</i>
Placements	3 519	6 255
Autres actifs	3 334	9 699
Endettement	300 238	318 964
Autres passifs	5 933	6 948
Provisions pour risques et charges	3 285	4 857
Capitaux propres	7 518	929
TOTAL BILAN	316 974	331 698
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	13 357	12 969
Résultat avant impôts	8 827	- 1 596
Résultat net	6 589	- 1 181

Renault Finance Nordic

Esbogatan 12
Box 1028
164 21 Kista
Suède

Direction : Lisa Dubuc
Tél. : +46 8 58 57 54 11

RCI Financial Services B.V.

Boeingavenue 275
1119 PD Schiphol-Rijk
Pays-Bas

Direction : Thierry Hebert
Tél. : + 31 20 354 96 66



POLOGNE

La reprise de la croissance économique se traduit par une augmentation du marché automobile toutes marques de 3,3 % par rapport à 2009 (à près de 375 000 véhicules), la fin de l'année étant marquée par l'anticipation de la hausse de la TVA de janvier 2011.

La part de marché s'établit à 6,3 % pour Renault (+ 0,4 point par rapport à 2009), à 1,6 % pour Dacia (+ 0,8 point), et à 3,5 % pour Nissan (+ 0,2 point).

La très forte intégration dans les opérations commerciales des constructeurs a permis à RCI Pologne d'enregistrer un taux d'intervention de 36,1 % sur Renault (+ 2 points par rapport à 2009) et 21,1 % sur Dacia (+ 1 point). Le taux d'intervention sur Nissan est en forte progression de 23,3 points, atteignant 32,5 %.

Avec 14 563 nouveaux contrats de crédit et de leasing, RCI Pologne affiche une hausse de 54 % de son activité commerciale.

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 134 M€, soit + 26 % par rapport à 2009 (+ 16 % hors effet change).

Le résultat avant impôts s'établit à 8,8 M€, contre 7,5 M€ en 2009. Hors effet taux de change, il progresse de 7 % grâce à la bonne tenue des marges et à la maîtrise du risque Clientèle.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	3,9750	4,1045
Taux de change (taux moyen)	3,9950	4,3298
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	14 563	9 429
Nouveaux financements nets Clientèle	129 830	72 361
BILAN		
Encours brut	273 219	211 981
Provisions	- 9 002	- 8 666
Encours net	264 217	203 315
<i>dont Réseau</i>	<i>101 961</i>	<i>89 085</i>
Placements	14 112	18 856
Autres actifs	15 946	12 041
Endettement	217 287	163 211
Autres passifs	4 600	2 641
Provisions pour risques et charges	3 371	585
Capitaux propres	69 017	67 775
TOTAL BILAN	294 275	234 212
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	16 441	14 334
Résultat avant impôts	8 764	7 539
Résultat net	6 829	6 028

RENAULT CREDIT POLSKA
ulica Marynarska 13
PL-02-674 Warszawa
Pologne
Direction : Tomasz Latala-Golis
Tél. : + 48 22 541 13 00



PORTUGAL

Dans un marché automobile en croissance de 34,6 % à 269 235 immatriculations, la part de marché du Groupe Renault est en hausse à 13,0 % contre 12,2 % en 2009 et conserve la première place sur le marché des véhicules particuliers et utilitaires. Celle de Nissan passe de 2,8 % à 3,5 %.

Dans ce contexte favorable, le taux d'intervention de RCI Portugal augmente de 2,2 points à 25,8 %.

L'année 2010 a été marquée principalement par la mise en place d'un partenariat avec ALD Automotive permettant un retour de RCI sur le marché de la location longue durée. Par ailleurs, les activités de services ont été renforcées par le lancement de la prestation « Rachat de Franchise », développant ainsi le portefeuille d'assurances automobiles.

Les nouveaux financements progressent de 19,6 % à 151 M€, notamment en raison d'une reprise de l'activité de financement aux loueurs courte durée.

L'encours productif moyen total s'élève à 316 M€, en hausse de 23 M€ par rapport à 2009, essentiellement due à l'activité Réseaux (encours productif moyen de 105 M€, contre 85 M€ en 2009).

Le résultat avant impôts s'établit à 4,2 M€ en 2010, contre 5,1 M€ en 2009.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 540	10 541
Nouveaux financements nets Clientèle	150 906	126 169
BILAN		
Encours brut	384 448	350 482
Provisions	- 36 590	- 37 793
Encours net	347 858	312 689
<i>dont Réseau</i>	<i>102 505</i>	<i>93 471</i>
Placements	7 440	7 575
Autres actifs	15 253	22 466
Endettement	326 199	299 648
Autres passifs	12 498	11 036
Provisions pour risques et charges	3 524	3 465
Capitaux propres	28 330	28 581
TOTAL BILAN	370 551	342 730
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	11 452	10 797
Résultat avant impôts	4 178	5 109
Résultat net	4 081	2 920

RCI BANQUE PORTUGAL
Lagoas Park
Edifício 4
2740-267 Porto Salvo
Portugal
Direction : Xavier Sabatier
Tél. : + 3 51 21 850 2000

EUROPE



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Dans un environnement économique en croissance, le marché automobile reste stable autour de 171 000 véhicules.

Renault enregistre une part de marché de 7,4 % (+0,6 point par rapport à 2009) et confirme sa 4^{ème} position sur le marché. La part de marché de Dacia progresse de 0,5 point à 2 %. En revanche, la part de marché de Nissan est en repli à 1,2 % (-0,3 point).

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI en République tchèque affiche un niveau record à 58 % sur Renault (44,4 % en 2009) et augmente de 7,9 points sur Dacia à 45,8 %. Le démarrage du financement des ventes Nissan est marqué par un taux d'intervention de 15 %.

L'encours productif moyen Clientèle est en légère hausse à 61,8 M€ (60,5 M€ en 2009). L'encours productif moyen Réseaux atteint 33,3 M€, soit une hausse de 30,8 % par rapport à 2009, notamment grâce au lancement du financement du réseau Nissan.

Le résultat avant impôts s'élève à 5 M€, contre 3,6 M€ en 2009. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de nouveaux financements à forte rentabilité, la contribution soutenue de l'activité Assurances et l'évolution favorable du coût du risque.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	25,0610	26,4730
Taux de change (taux moyen)	25,2944	26,4549
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	9 730	6 953
Nouveaux financements nets Clientèle	31 474	23 827
BILAN		
Encours brut	102 978	80 282
Provisions	- 2 042	- 1 968
Encours net	100 936	78 314
<i>dont Réseau</i>	<i>34 546</i>	<i>19 356</i>
Placements	223	2 461
Autres actifs	2 125	956
Endettement	59 155	45 111
Autres passifs	6 943	5 392
Provisions pour risques et charges	0	0
Capitaux propres	37 186	31 228
TOTAL BILAN	103 284	81 731
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	6 760	5 536
Résultat avant impôts	5 053	3 591
Résultat net	4 160	2 938

RENAULT LEASING CZ s.r.o
RCI Finance CZ, s.r.o
 IBC Pobřežní 3
 186 00 Praha 8
 République tchèque
Direction : Jean-Jacques Thibert
 Tél. : + 420 222 339 717



ROYAUME-UNI

Dans un contexte économique de reprise fragile, le marché automobile anglais a augmenté de 3 % par rapport à 2009, à 2,26 millions de véhicules.

Après l'arrêt de la prime à la casse durant le premier trimestre 2010, les constructeurs de l'Alliance ont mis en place des actions commerciales incitatives. La part de marché Nissan progresse de 0,4 point par rapport à 2009, grâce au succès de *Qashqai* et surtout de son nouveau modèle *Juke* lancé en septembre. Renault atteint son objectif de part de marché à 5 %, en hausse de 1,7 point par rapport à 2009.

Le taux d'intervention de RCI Financial Services (RCI FS) s'établit à 24,8 %, en progression de 1,4 point. Il diminue sur Renault (25,2 % contre 27,1 % en 2009) et augmente sur Nissan (24,3 % contre 20,1 % en 2009). RCI FS enregistre une hausse de 34,7 % de nouveaux contrats.

Grâce à une bonne performance commerciale, l'encours productif moyen Clientèle se stabilise à 1,1 Md€, après plusieurs années de repli. L'encours productif moyen Réseaux progresse, passant de 213 M€ en 2009 à 299 M€.

Le résultat avant impôts s'établit à 27,5 M€ contre 23,0 M€ en 2009. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance commerciale et la maîtrise des frais de fonctionnement. Elle est minorée par un changement de méthode sur le provisionnement Clientèle.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	0,8608	0,8810
Taux de change (taux moyen)	0,8881	0,8916
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	69 701	51 742
Nouveaux financements nets Clientèle	740 062	526 219
BILAN		
Encours brut	1 529 996	1 344 859
Provisions	- 81 402	- 71 877
Encours net	1 448 594	1 272 982
<i>dont Réseau</i>	<i>270 607</i>	<i>198 527</i>
Placements	117 555	102 168
Autres actifs	67 844	64 968
Endettement	1 386 660	1 221 293
Autres passifs	49 852	38 426
Provisions pour risques et charges	1 376	2 657
Capitaux propres	196 105	177 742
TOTAL BILAN	1 633 993	1 440 118
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	61 082	56 043
Résultat avant impôts	27 488	23 042
Résultat net	26 217	14 903

RCI Financial Services Ltd.
 Egale House
 78 St Albans Road
 Watford, WD17 1AF
 Grande-Bretagne
Direction : Steve Gowler
 Tél. : + 44 1923 231 468



SLOVÉNIE

Dans un marché automobile toutes marques en hausse de 6 % à 64 609 unités, les marques de l'Alliance gagnent 1 point de part de marché à 18,0 % pour Renault, 1,2 % pour Dacia et 2,2 % pour Nissan.

Le taux d'intervention de RCI Slovénie affiche un net repli à 49,9 % (- 13 points), concentré sur Renault (50,4 % contre 66,7 % en 2009). En revanche, le taux d'intervention augmente sur Nissan à 46,7 % (+ 6 points) et sur Dacia à 48,0 % (+ 7 points).

L'encours productif moyen Réseaux augmente à 25,6 M€ (+ 32 % par rapport à 2009).

Le résultat avant impôts s'établit à 1,1 M€, soit un léger repli de 0,2 M€ par rapport à 2009 lié à la hausse des frais de fonctionnement.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	8 459	9 610
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
BILAN		
Encours brut	26 271	26 551
Provisions	- 926	- 688
Encours net	25 345	25 863
<i>dont Réseau</i>	<i>25 345</i>	<i>25 863</i>
Placements	55	34
Autres actifs	577	421
Endettement	24 582	25 089
Autres passifs	732	619
Provisions pour risques et charges	0	0
Capitaux propres	663	610
TOTAL BILAN	25 977	26 318
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	2 476	2 459
Résultat avant impôts	1 132	1 273
Résultat net	925	906

Renault Slovenija d.o.o

Dunajska 22
1511 Ljubljana
Slovénie

Direction : Thomas Huart
Tél. : + 386 1 472 32 00



SUISSE

Dans un marché automobile en hausse de 10 % à 309 195 véhicules, les immatriculations de l'Alliance affichent une croissance de 25 % par rapport à 2009. Ainsi la part de marché de Renault augmente légèrement à 6,5 % (+ 0,1 point), celle de Dacia à 1,8 % (+ 0,8 point) et celle de Nissan à 2,8 % (+ 0,4 point).

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Suisse progresse fortement pour s'établir à 29,6 % (+ 4 points par rapport à 2009), grâce en particulier au succès des offres packagées. Il atteint 31,6 % sur le Groupe Renault (+ 4 points) et 23,7 % sur Nissan (+ 5 points).

RCI Suisse enregistre une hausse de 29 % des nouveaux dossiers par rapport à 2009, et de 43,1 % (+ 31 % hors effet change) sur les nouveaux financements.

L'encours productif moyen s'établit à 348 M€, soit une hausse de 22 % par rapport à 2009 (+ 12 % hors effet change), à la fois sur l'activité Clientèle (+ 23 %) et sur l'activité Réseaux (+ 20%).

RCI Suisse enregistre un résultat avant impôts à 10,7 M€, en forte progression de 78 % par rapport à 2009 (+ 63 % hors effet change), due principalement à l'amélioration du coût du risque (changements de méthodes comptables) et à la croissance des volumes de financement.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	1,2504	1,4836
Taux de change (taux moyen)	1,3824	1,5119
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 590	9 737
Nouveaux financements nets Clientèle	187 830	131 248
BILAN		
Encours brut	408 571	294 029
Provisions	- 6 791	- 8 656
Encours net	401 780	285 373
<i>dont Réseau</i>	<i>77 971</i>	<i>61 881</i>
Placements	10 262	23 309
Autres actifs	15 997	9 864
Endettement	357 172	264 586
Autres passifs	15 863	10 070
Provisions pour risques et charges	1 347	1 052
Capitaux propres	53 657	42 838
TOTAL BILAN	428 039	318 546
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	14 147	11 352
Résultat avant impôts	10 676	6 001
Résultat net	8 337	4 614

RCI Finance SA

Bergermosstrasse 4
CH-8902 Urdorf
Suisse

Direction : Manfred Heindl
Tél. : + 41 44 871 24 00

EUROMED



MAROC

Le marché automobile toutes marques atteint 103 436 unités (- 6 % par rapport à 2009).

La part de marché du Groupe Renault reste stable à 33,8 %. Le repli sur Renault (16,3 % contre 17,3 % en 2009) est compensé par l'augmentation sur Dacia (17,5 % contre 16,5 % en 2009).

Dans un marché du financement automobile fortement concurrentiel, le taux d'intervention de RCI Maroc augmente de 2,5 points à 17,5 % (14,6 % sur Renault, 20,8 % sur Dacia).

L'encours productif moyen total est de 98 M€ et enregistre une progression de 25 % par rapport à l'année précédente. L'encours productif moyen Réseaux est en hausse de 14 %.

Le résultat avant impôts de RCI Maroc s'établit à 3,0 M€, soit un repli de 21 % par rapport à 2009, résultant d'une dégradation du coût du risque et des frais de fonctionnement.



ROUMANIE

La situation économique restant dégradée en 2010, le marché automobile toutes marques a enregistré une baisse de 20 %, en dépit du maintien de mesures gouvernementales. Malgré ce contexte, la part de marché de Renault, Dacia et Nissan est en hausse (40,8 % contre 36,8 % en 2009).

Le taux d'intervention de RCI Roumanie a enregistré un recul de 10,1 points (11,1 % contre 21,2 % en 2009), du fait du resserrement de la politique d'acceptation. Il s'établit à 12,2 % des ventes Renault, 10,4 % des ventes Dacia, et 20,3 % des ventes Nissan.

Le nombre total de dossiers véhicules est en fort repli de 53 % par rapport à 2009.

Les nouveaux financements sont en baisse de 36 % par rapport à 2009, expliquant en grande partie celle de l'encours productif moyen de 34 % à 132 M€.

Le résultat avant impôt s'établit à 11,6 M€, soit une hausse significative de 9,3 M€. En effet, l'amélioration du coût du risque de 14,7 M€ liée à la bonne performance du recouvrement, compense largement le repli du produit net bancaire (- 4,8 M€) et la hausse des frais de fonctionnement de 0,6 M€.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	11,1361	11,3147
Taux de change (taux moyen)	11,1397	11,2270
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	6 245	5 768
Nouveaux financements nets Clientèle	45 086	41 486
BILAN		
Encours brut	114 988	101 607
Provisions	- 3 627	- 2 125
Encours net	111 361	99 482
<i>dont Réseau</i>	<i>25 509</i>	<i>24 677</i>
Placements	12 245	5 509
Autres actifs	4 112	2 203
Endettement	107 003	90 540
Autres passifs	5 172	3 483
Provisions pour risques et charges	0	0
Capitaux propres	15 543	13 171
TOTAL BILAN	127 718	107 194
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	7 027	6 982
Résultat avant impôts	2 998	3 776
Résultat net	2 161	2 397

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	4,2620	4,2363
Taux de change (taux moyen)	4,2107	4,2396
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	5 647	11 918
Nouveaux financements nets Clientèle	23 594	37 025
BILAN		
Encours brut	120 836	195 333
Provisions	- 6 333	- 16 178
Encours net	114 503	179 155
<i>dont Réseau</i>	<i>1 129</i>	<i>937</i>
Placements	48 982	16 071
Autres actifs	3 324	2 928
Endettement	137 819	163 729
Autres passifs	6 429	7 058
Provisions pour risques et charges	0	0
Capitaux propres	22 561	27 367
TOTAL BILAN	166 809	198 154
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	19 589	24 381
Résultat avant impôts	11 583	2 238
Résultat net	8 778	2 092

RDFM / RCI Finance Maroc

44 av. Khalid Bnou Aloulaid, Ain Sebaâ
Casablanca
Maroc

Direction : Jean-Philippe Vallée
Tél. : + 212 522 34 97 00

RCI Leasing Romania IFN SA

Bd. Aviatorilor, n° 41, etaj 3,
Sector 1, Bucuresti
Roumanie

Direction : Marc De Buffévent
Tél. : + 40 21 201 20 03

AMÉRIQUES



ARGENTINE

L'activité économique poursuit son amélioration entamée au dernier trimestre 2009.

Dans ce contexte, le marché automobile a renoué avec la croissance pour atteindre 634 268 véhicules (+ 28 % par rapport à 2009). La part de marché de Renault progresse de 0,6 point à 13,0 % et celle de Nissan passe de 0,8 % en 2009 à 1,6 %.

Le taux d'intervention de RCI Argentine affiche une croissance de 9,4 points pour atteindre 20,9 %. Il reflète l'adaptation de la politique commerciale au retour à un environnement économique favorable.

Les nouveaux financements représentent 127,5 M€, soit une hausse de 213 % par rapport à 2009.

L'encours productif moyen total s'établit à 161,4 M€, contre 124,1 M€ en 2009. L'encours productif moyen Clientèle augmente de 21 % à 109 M€, et l'encours productif moyen Réseaux de 55 % à 52 M€.

Le résultat avant impôts affiche une hausse à 18,5 M€, du fait notamment de la croissance du portefeuille, du faible coût du risque, des marges financières élevées et de la contraction des frais de fonctionnement.

Deux séries d'émissions obligataires ont été réalisées en 2010 pour un montant de 19 M€. L'encours d'émissions s'élève à 25 M€ à fin 2010 pour un programme de 400 M\$a soit 75 M€. Celui-ci bénéficie d'un rating raA auprès de FitchRatings et raA- auprès de Standard & Poor's.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	5,3026	5,4455
Taux de change (taux moyen)	5,1842	5,1698
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	22 327	9 380
Nouveaux financements nets Clientèle	127 472	40 771
BILAN		
Encours brut	234 299	131 999
Provisions	- 3 881	- 3 055
Encours net	230 418	128 944
<i>dont Réseau</i>	<i>81 513</i>	<i>46 122</i>
Placements	17 476	10 418
Autres actifs	10 147	10 106
Endettement	190 316	91 530
Autres passifs	22 144	17 852
Provisions pour risques et charges	69	56
Capitaux propres	45 512	40 030
TOTAL BILAN	258 041	149 468
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	24 307	19 972
Résultat avant impôts	18 526	16 145
Résultat net	9 251	8 187

RCI BANQUE

Sucursal Argentina
Fray Justo Sta Maria de Oro 1744
(C1414DBB) Buenos Aires
Argentine

Direction : Marc Lagrené
Tél. : + 54 11 4778 2134



BRÉSIL

Porté par sa croissance économique, le Brésil devient le 4^e marché automobile mondial à 3,3 millions de véhicules (+ 11 % par rapport 2009). Renault conquiert la cinquième place avec une part du marché à 4,8 %, en progression de 0,9 point, et des immatriculations en hausse de 36 % à 160 297 unités. Nissan affiche une part de marché de 1,1 % (+ 0,3 point).

Dans un contexte de concurrence renforcée, le taux d'intervention de RCI Brésil sur Renault est en baisse à 33,4 % (contre 39,1 % en 2009). Sur Nissan, le taux d'intervention enregistre un record à 46,1 % (contre 17,9 % l'année précédente).

À 72 998 unités, le nombre de dossiers est également un record (+ 40 % par rapport 2009).

À près de 1 Md€, l'encours productif moyen total croît de 57 % (+ 32 % hors effet change).

Sur les produits d'assurance, le taux d'équipement progresse également ; sur l'assurance décès incapacité perte d'emploi, il gagne 19 points pour atteindre 35 % des financements accordés.

L'augmentation de 32,9 M€ du produit net bancaire s'explique principalement par la croissance commerciale ; la hausse des frais de fonctionnement de 4,6 M€ par rapport à 2009 masque une amélioration de la productivité (ratio frais/encours à 1,58 % contre 1,75 % en 2009) ; la dégradation du coût du risque de 8,3 M€ est en grande partie liée à un changement de méthode sur le provisionnement Clientèle.

Le résultat avant impôt s'élève à 74,8 M€, en progression de 20,1 M€ par rapport à 2009.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	2,2177	2,5113
Taux de change (taux moyen)	2,3345	2,7707
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	72 998	52 192
Nouveaux financements nets Clientèle	723 223	417 331
BILAN		
Encours brut	1 250 825	886 118
Provisions	- 19 122	- 40 659
Encours net	1 231 703	845 459
<i>dont Réseau</i>	<i>312 926</i>	<i>275 969</i>
Placements	142 479	12 707
Autres actifs	32 083	19 389
Endettement	960 760	535 621
Autres passifs	210 979	155 991
Provisions pour risques et charges	10 831	5 523
Capitaux propres	223 695	180 420
TOTAL BILAN	1 406 265	877 555
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	98 085	65 148
Résultat avant impôts	74 776	54 674
Résultat net	28 861	21 552

Financeira RENAULT BRASIL c/o RENAULT DO BRASIL SA

Rua Pasteur, 463
Conjunto 203/204 - Batel
80 250 080 Curitiba
Brésil

Direction : Alain Ballu
Tél. : + 55 41 3025 15 05

ASIE



CORÉE DU SUD

Porté par une reprise économique parmi les plus vigoureuses des pays de l'OCDE, le marché automobile sud-coréen progresse de 7 % par rapport à 2009, pour atteindre 1,5 million de véhicules.

Renault Samsung Motors améliore sa part de marché de 0,8 point, grâce au large succès rencontré par les nouvelles SM5 et SM3. Le Groupe Nissan, présent avec les marques Infiniti et Nissan, affiche également une forte croissance de 45 % de ses volumes.

Dans un contexte marqué par le retour à une intensité concurrentielle d'avant-crise, RCI Corée parvient à maintenir un taux d'intervention élevé à 46,1 %, par la poursuite de sa politique « produits » ambitieuse et le renforcement de sa coopération avec les constructeurs. Elle enregistre 77 331 contrats de financements en 2010 (+ 18 % par rapport à 2009).

Ces performances commerciales permettent à l'encours productif moyen d'atteindre 1 Md€, en hausse de 429 M€ par rapport 2009.

Le résultat avant impôts s'établit à 46,8 M€ (+ 22,1 M€ par rapport à 2009) grâce à la bonne tenue des marges financières, un coût du risque et des frais de fonctionnement maîtrisés.

L'année 2010 a, par ailleurs, été marquée par la première émission obligataire exécutée par la filiale sur le marché local. Étape importante dans la stratégie de diversification du refinancement de la filiale, cette émission, notée AAO (rating local) grâce à la garantie de RCI Banque, a porté sur un montant de 100 milliards de wons (67 M€) pour une durée de 3 ans.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2010	2009
Taux de change (taux de clôture)	1499,0600	1666,9700
Taux de change (taux moyen)	1532,5693	1772,8013
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	77 331	65 767
Nouveaux financements nets Clientèle	854 758	613 070
BILAN		
Encours brut	1 217 476	836 754
Provisions	- 18 113	- 11 439
Encours net	1 199 363	825 315
<i>dont Réseau</i>	<i>11 949</i>	<i>3 293</i>
Placements	107 738	20 259
Autres actifs	20 096	17 243
Endettement	1 018 867	687 890
Autres passifs	97 491	17 219
Provisions pour risques et charges	1 076	764
Capitaux propres	209 763	156 944
TOTAL BILAN	1 327 197	862 817
Compte de résultat		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	60 173	35 651
Résultat avant impôts	46 784	24 679
Résultat net	36 401	19 134

RCI FINANCIAL SERVICES KOREA

15th Floor, Woori Building,
10, 1-ka, Bongrae-Dong
Choong-Ku,
Séoul 100-161
Corée du Sud

Direction : Xavier Marcé
Tél. : +82-2-2021-5501



0% ¥ € \$ X % W € £ % ¥ R \$ € + S % ¥ € £ \$ X % + % € R \$ = \$ ¥ € £ \$ % € £ ¥ R \$ € \$ % ¥ € £ \$ €

2010

LES RISQUES

7952,1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034,0769
1034,0769,0257,9521,0340,7699
9521,0340,7699,8025,7952,1034
1034,0769,0257,9521,0340,7699
0340,7699,8025,7952,1034,0769
7952,1034,0769,0257,9521,0340
0340,7699,8025,7952,1034,0769
1034,0769,0257,9521,0340,7699
9521,0340,7699,8025,7952,1034
1034,0769,0257,9521,0340,7699
0,7699,8025,7952,1034,0769
7699,8025,7952,1034,0769
8025,7952,1034,0769
7699,8025,7952,1034
07,9521,0340,7699
7952,1034,0769

6,7952,1034,0769,0257,9521,0340,7699
7952,1034,0769,0257,9521,0340,7699

4,1034,0769,0257,9521,0340,7699
0340,7699,8025,7952,1034,0769

1034,0769,0257,9521,0340,7699
0340,7699,8025,7952,1034,0769

1034,0769,0257,9521,0340,7699
0340,7699,8025,7952,1034,0769

1034,0769,0257,9521,0340,7699
0340,7699,8025,7952,1034,0769

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340,7699
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034,0769

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340,7699
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034,0769

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340,7699
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034,0769

769,0257,9521,7952,1034,0769,0257,9521,0340,7699
521,0340,0769,0257,9521,7699,8025,7952,1034,0769

LES RISQUES

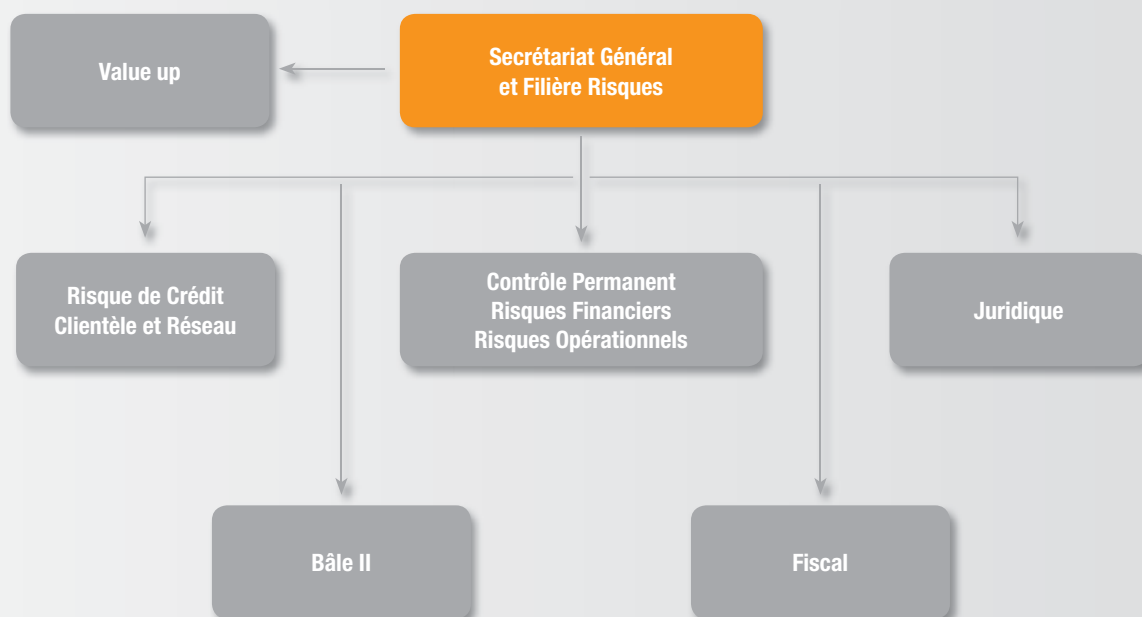
Au 1^{er} juin 2010, RCI Banque adapte sa Direction Générale avec pour objectif de renforcer l'action commerciale et les opérations avec ses clients et de donner aux fonctions support une vocation plus globale. Dans ce cadre, et en application de l'arrêté du 19 janvier 2010 modifiant le règlement 97-02, le Secrétaire Général de RCI Banque devient responsable de la Filière Risques, dotant ainsi la banque de la fonction équivalente au « chief risk officer » préconisée dans les principes de gouvernance du Comité de Bâle. L'Audit est directement rattaché au Président Directeur Général et la nouvelle organisation assure l'indépendance de la Filière Risques, requise dans son rôle de pilotage, par rapport aux entités en charge de la gestion opérationnelle du risque ; elle lui confère une couverture plus transversale et globale. C'est pourquoi notamment les responsabilités précédemment dévolues à la Direction des Risques de Crédit sont désormais réparties entre la Filière Risques et la Direction Clients. Néanmoins, le dispositif de maîtrise des risques du groupe reste inchangé.

Le Responsable de la Filière Risques

- veille à la cohérence de la politique de risques ainsi qu'à l'efficacité des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de l'établissement ;
- s'assure que le niveau des risques encourus est compatible avec les orientations de l'activité ainsi que les limites afférentes fixées par le conseil d'administration ;
- rend compte de l'exercice de ses missions à l'ensemble du Comité Exécutif, du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration ; il les alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

À cet effet, il met en place les systèmes et procédures permettant d'appréhender globalement l'ensemble des risques associés aux activités bancaires et non bancaires, notamment de crédit, de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de règlement, de liquidités et opérationnels. De son côté, la Direction Clients est garante de la performance des opérations et de l'efficacité des solutions d'organisation et des systèmes d'information.

Organisation du Secrétariat Général et de la Filière Risques



LES RISQUES

BÂLE II

1 POLITIQUE DU GROUPE RCI BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL INTERNE

Le besoin en capital interne correspond à l'évaluation des fonds propres nécessaires pour faire face à l'ensemble des risques de RCI Banque (Pilier 1 + Pilier 2). Il correspond à la valeur plancher en termes de capital que le management du groupe estime nécessaire pour faire face à son profil de risque et à sa stratégie.

En outre, les activités et variations de périmètre prévisionnelles font l'objet de simulations pour déterminer les éventuels besoins de fonds propres supplémentaires, garantissant ainsi le respect des ratios prudentiels futurs.

L'objectif de la politique du groupe RCI Banque en matière de gestion du capital est d'optimiser l'utilisation des fonds propres pour maximiser le rendement à court et long terme pour l'actionnaire, tout en maintenant un niveau de capitalisation (ratio Core Tier one) cohérent avec la cible de rating nécessaire pour optimiser le refinancement.

2 FONDS PROPRES ET EXIGENCES

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n°90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Les fonds propres de base sont calculés à partir des capitaux propres consolidés IFRS du groupe auxquels sont déduits les gains et pertes latents, les distributions prévisionnelles de dividendes ainsi que les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition.

Les fonds propres complémentaires comprennent les dettes subordonnées et les titres participatifs. Ces derniers étant tous d'une maturité supérieure à cinq ans, aucune décote n'est effectuée. Les emprunts subordonnés remboursables in fine en 2015 font l'objet d'un plan de remboursement depuis 2010 conformément aux dispositions de l'article 4 point d) du règlement 90-02 sur les fonds propres.

Les éléments constitutifs de fonds propres dans les participations non consolidées détenues à plus de 10 % dans les établissements de crédit, les sociétés d'assurance, ainsi que les valeurs des sociétés mises en équivalence sont déduites des fonds propres à hauteur de 50 % pour les fonds propres de base et 50 % pour les fonds propres complémentaires.

De même sont déduits des fonds propres, dans le cadre de l'approche avancée du risque de crédit, la différence négative entre le solde des provisions et des pertes attendues. Lorsque le montant des pertes attendues est inférieur aux ajustements de valeurs et dépréciations collectives, le solde est ajouté aux fonds propres complémentaires dans la limite de 0,6% des risques pondérés des expositions traitées en méthode « notations internes ».

Par ailleurs, il est à noter que les fonds propres de base de RCI Banque représentent respectivement 88 % et 90 % des fonds propres prudentiels totaux en 2009 et 2010.

Fonds propres (90-02)

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Fonds propres de base (Core Tier 1)	2 021	1 836
Capitaux propres IFRS	2 460	2 284
Dividendes prévisionnels	- 351	- 402
Gains ou pertes latents retraités (dont CFH)	6	51
Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	- 84	- 81
Autres déductions prudentielles	- 10	- 16
Fonds propres complémentaires	233	245
Dettes subordonnées	228	260
Autres déductions prudentielles	- 10	- 15
Différence positive entre les ajustements de valeurs et pertes attendues dans la limite de 0,6 % des risques pondérés en notations internes	15	-
Fonds propres sur complémentaires	-	-
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	2 254	2 081
<i>Détail des autres déductions prudentielles (CRD : 50 % Tier 1, 50 % Tier 2)</i>		
Différence négative entre les ajustements de valeurs et pertes attendues	-	- 11
• Participations dans les établissements de crédit	- 10	- 10
• Participations dans les sociétés d'assurance	- 10	- 10

À la suite du projet de transposition en France du dispositif européen CRD (Capital Requirements Directive 2006-48-CE et 2006-49-CE) l'arrêté du 20 février 2007 amendé le 11 septembre 2008 a défini les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ». Conformément à ces dispositions, le groupe RCI Banque a intégré depuis 2008, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD. Cette directive arrête les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1^{er} janvier 2008.

En conformité avec l'article 4 de l'arrêté du 13 décembre 2010, RCI Banque calcule jusqu'au 31 décembre 2011 des exigences de fonds propres additionnelles, pour tenir compte du niveau plancher minimum de 80 % d'exigences de fonds propres déterminées selon les règlements 91-05 et 95-02 tels qu'en vigueur avant le 1^{er} janvier 2007.

Exigences de fonds propres (CRD)

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Risque de crédit	1 094	1 107
1) Méthode notation interne	585	569
- Entreprises	225	199
- Clientèle de détail	360	370
2) Méthode standard	510	538
- Administrations centrales et Banques centrales	6	2
- Établissements	28	41
- Entreprises	203	206
- Clientèle de détail	260	275
- Actions	1	1
- Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	11	13
Risque de marché	-	0
Risque opérationnel	143	140
Exigences transitoires au titre des niveaux planchers (80 % de l'exigence Bale I en 2009)	283	169
TOTAL DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES PRUDENTIELS (A)	1 520	1 416
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (B)	2 254	2 081
Ratio de solvabilité global (B-CRD / A)* 8 %	11,86 %	11,75 %
Ratio de solvabilité Core Tier one (C- CRD / A)* 8 %	10,63 %	10,37 %

Hors exigences transitoires au titre des niveaux planchers, le ratio de solvabilité « pilier 1 » global ressort à 14,6 % au 31 décembre 2010 (dont Core Tier one 13,1 %).

3 PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel utilisé pour calculer le ratio de solvabilité est identique au périmètre de consolidation décrit dans l'annexe des états financiers IFRS à l'exception des deux nouvelles sociétés d'assurances implantées à Malte.

RCI Banque n'a pas opté pour l'option dite des « conglomérats » ; par conséquent, le ratio de solvabilité est calculé « hors assurance », éliminant au numérateur et au dénominateur les contributions des compagnies d'assurance du groupe.

RCI Banque a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel courant septembre 2007 une dérogation à l'assujettissement sur base individuelle des établissements de crédit français Diac SA et Cogéra SA, les conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF n° 2000-03 étant respectées par le groupe.

RCI Banque reste également dans le cadre des prescriptions de l'article 4-2 du règlement 2000-03 :

- il n'existe pas d'obstacle au transfert de fonds propres entre filiales ;
- les systèmes de mesure et de contrôle des risques au sens du règlement n°97-02 relatif au contrôle interne sont mis en œuvre sur base consolidée, filiales incluses.

En conséquence, le groupe RCI Banque est exonéré du respect sur base individuelle des ratios prudentiels sur chacune des sociétés financières françaises. Néanmoins, il suit mensuellement l'évolution du ratio de solvabilité consolidé groupe.

4 RISQUE DE MARCHÉ

En l'absence de portefeuille de négociation, la totalité du risque de marché résulte de la position de change du Groupe. Cette dernière est principalement liée à l'exposition de change structurelle sur les titres de participation des filiales en dehors de la zone Euro.

Depuis mai 2009, RCI Banque a été autorisé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel à exclure les actifs durables et structurels de sa position de change compte tenu du respect des conditions de l'article 331 de l'arrêté du 20 février 2007.

En conséquence, la position de change se situant en dessous du seuil de 2 % des fonds propres défini à l'article 293-2 de l'arrêté du 20 février 2007, RCI Banque ne calcule plus d'exigences en fonds propres au titre du risque de change.

Les objectifs et stratégies poursuivies par RCI Banque relative au risque de change sont décrites dans la partie « risques financiers » du rapport annuel.

5 RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est traité en méthode standard. L'exigence en fonds propres est calculée à partir du Produit Net Bancaire moyen observé sur les 3 dernières années, ventilé sur deux lignes d'activité (Banque de détail et Banque commerciale) dont les coefficients réglementaires sont respectivement 12 % et 15 %.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est décrit dans le chapitre concernant la Loi de sécurité financière.

6 RISQUE DE CRÉDIT

Dans sa lettre du 28 janvier 2008, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé RCI Banque à utiliser son système avancé de notations internes pour la valorisation de ses risques de crédit à compter du 1^{er} janvier 2008.

LES RISQUES (BÂLE II)

6.1 Informations relatives au risque de crédit en méthode avancée

RCI Banque a retenu les méthodes les plus avancées proposées par la réforme dite Bâle II pour la mesure et la surveillance de ses risques de crédit, l'ensemble des paramètres est donc estimé en interne. Les valorisations sont appliquées au calcul des risques sur les expositions des marchés Grand Public, Entreprises et Réseau. Les cinq plus grands pays (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni) sont traités selon l'approche avancée basée sur les notations internes. Suite à l'homologation des 4 premiers pays début 2008, le déploiement de cette démarche s'est effectué au Royaume-Uni en 2010 et se déroulera ensuite progressivement sur d'autres filiales. Le déploiement en Corée du Sud est engagé et sera mis en œuvre en 2011.

6.2 Principales étapes des travaux réalisés en 2010

Les travaux réalisés en 2010 ont porté sur deux thèmes principaux :

- le déploiement des modèles de notations internes au Royaume-Uni, intégrées dans le reporting réglementaire à partir de juin 2010, et en Corée du Sud, dont la collecte de données nécessaires à partir des systèmes d'informations est finalisée ;
- l'utilisation des données collectées et des concepts bâlois afin d'optimiser le pilotage des risques de crédit sur l'activité clientèle.

La production mensuelle du ratio est réalisée dans un délai optimal avec un haut niveau de qualité des données et des calculs.

La mission d'audit annuel a permis de confirmer la robustesse des modèles, des processus et du système d'information contribuant au calcul du ratio, ainsi que l'adéquation de la gouvernance du dispositif.

6.3 Organisation

Les outils et processus de calcul des actifs pondérés au titre des risques de crédit, ainsi que la publication d'états permettant l'optimisation du pilotage des risques de crédit, sont sous la responsabilité du Département Bâle II du Secrétariat Général et Filière Risques.

La consolidation du ratio de solvabilité, la production des états réglementaires et l'évaluation du capital interne sont assurées par la Direction de la Comptabilité et Contrôle de Gestion.

6.4 Système d'information

La base commune des risques (BCR) compile les données liées au risque de crédit provenant des applicatifs d'acceptation, de gestion et comptables, sur les trois marchés et pour les cinq pays les plus significatifs.

La BCR alimente un environnement décisionnel permettant de réaliser des analyses de risque et le progiciel *Fermat* calcule le ratio de solvabilité. *Fermat* est également alimenté par des données en provenance du système de gestion des opérations de refinancement KTP Cristal et de l'outil de consolidation *Sycomore Business Object Finance*.

Depuis juin 2010, *Fermat* publie également les états réglementaires COREP.

Les données collectées et calculées dans ces systèmes d'information sont contrôlées techniquement et fonctionnellement tout au long de la chaîne de production, de la collecte des informations à partir des systèmes amont jusqu'aux résultats finaux. Ces contrôles de qualité font l'objet d'un suivi mensuel et de plans d'actions éventuels.

Le système d'information mis en place permet de disposer des axes nécessaires à l'analyse du ratio. Ainsi, des états mensuels affichent les composantes du montant d'actifs pondérés au titre de la méthode avancée (probabilité de défaut, pertes en cas de défaut, expositions, pertes attendues, etc.) selon plusieurs critères :

- un découpage des encours sains et des encours en défaut, par type de financement ;
- une séparation entre les expositions provenant du bilan et celles provenant du hors-bilan ;
- une décomposition par pays ;
- une répartition par catégorie de clientèle (particuliers, professionnels personnes physiques, petites entreprises, moyennes et grandes entreprises selon le chiffre d'affaires, très grandes entreprises et le réseau de concessionnaires) ;
- une distribution selon les caractéristiques du client (âge du client ou de l'entreprise, secteur d'activité, ...), selon les caractéristiques du financement (durée initial, montant d'apport, ...) et selon les caractéristiques du bien financé (véhicule neuf ou occasion, modèles, ...).

Ces axes sont également utilisés pour l'analyse mensuelle du coût du risque de gestion évalué à partir des entrées en défaut réellement constatées et des LGD.



6.5 Segmentation des expositions en méthode avancée

L'ensemble des informations chiffrées relatives aux expositions en risque de crédit concerne les expositions brutes, c'est-à-dire avant application des FCEC et des Techniques de Réduction des Risques.

en millions d'euros	Expositions de crédit en méthode avancée
Entreprises	5 843
* dont Réseau	4 141
Clientèle de détail	12 120
* dont petites ou moyennes entreprises	1 817
TOTAL DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE	17 963

Périmètre : expositions en méthode avancée sur le bilan et le hors-bilan, sain et défaut, sur l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Les taux moyens de pondération Bâle II (risques pondérés/expositions) s'élèvent à 37 % pour le portefeuille Clientèle et 49 % pour le portefeuille Entreprises global (dont 26 % pour le Réseau).

Les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit tiennent compte d'une sûreté financière (sous la forme de convention gage espèces) accordée par le constructeur Renault d'un montant de 550 millions d'euros et protégeant RCI Banque contre le risque de défaillance du réseau Renault Retail Groupe.

La seule compensation effectuée sur les expositions concerne les positions créditrices et débitrices, détaillées le cas échéant, pour un même client, d'une même société juridique du groupe RCI Banque.

Les facteurs de conversion appliqués aux expositions unitaires de hors bilan sont les taux réglementaires (0 %, 20 %, 50 % et 100 %). Les taux moyens calculés ressortent à 100 % pour les engagements de financement à la clientèle (représentant 904 millions d'euros), et à 69 % pour les autorisations en faveur du réseau (représentant 149 millions d'euros), en fonction de leur nature.

6.6 Axe emprunteur - paramètre Probabilité de Défaut (PD)

La méthodologie de notation interne développée dès 2004 à des fins de réévaluation mensuelle du risque de la clientèle s'appuie sur :

- un modèle d'ordonnement du risque de défaut ;
- une méthode de quantification de la probabilité de défaut associée.

Modèle d'ordonnement du risque

L'ordonnement du risque des contreparties est issu d'un score intégrant à la fois les caractéristiques du client et son comportement de paiement. La méthodologie est ajustée à chaque typologie de clientèle pour tenir compte de la nature des informations à disposition et habituellement utilisées par les experts métier pour apprécier le risque.

En 2010, un modèle spécifique a été développé sur le marché Grand Public en Royaume-Uni. Concernant le marché Réseau, le modèle a été mis à jour avec l'intégration des données relatives au Royaume-Uni et il prend désormais en compte les données sur les cinq plus grands pays.

Le tableau ci-après reprend la cartographie des modèles développés.

en millions d'euros	Pays IRBA	Encours nets à fin décembre	Type de modèle (statistique / combiné)	Dont Réseaux à fin décembre
CLIENTÈLE DE DÉTAIL	Allemagne	Grand Public	Statistique	Interne
	Espagne			
	Italie			
	France			
SME	Allemagne	Entreprises	Statistique	Interne
	Espagne			
	Italie			
ENTREPRISES	France	Très Grandes Entreprises	Combiné	Interne + cotation externe
	Toutes filiales	Réseaux	Statistique	Statistique

LES RISQUES (BÂLE II)

Affectation à une classe de risque et quantification de la PD associée à chaque classe

Les échelles de notation comportent un nombre de classes ajusté à la granularité du portefeuille. La clientèle de détail utilise des échelles à dix classes pour le portefeuille sain et une classe défaut ; le portefeuille Entreprises est ventilé sur sept classes, plus une classe défaut.

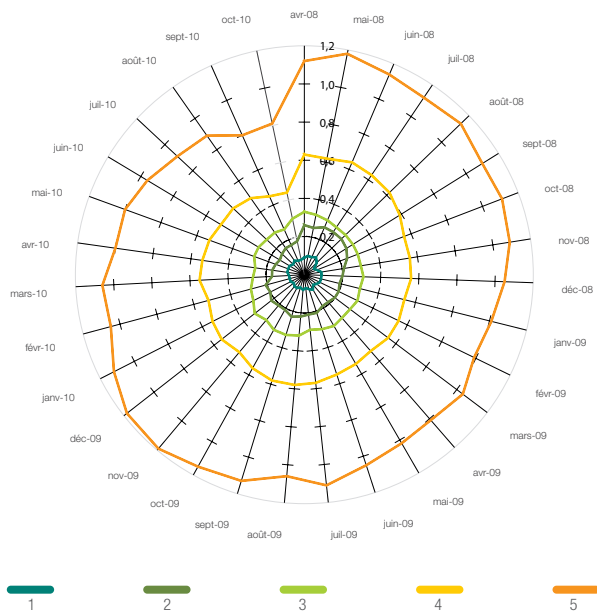
L'exigence de fiabilité de la notation interne a cependant conduit à découper chaque portefeuille « pays / segment de clientèle » de façon spécifique : pour un même segment, le risque d'une classe en France, mesuré par sa PD représentative, n'est pas le même que celui de cette même classe en Espagne. La PD associée à chaque classe est calculée en tenant compte des taux de défaut constatés historiquement.

Contrôle des modèles de PD

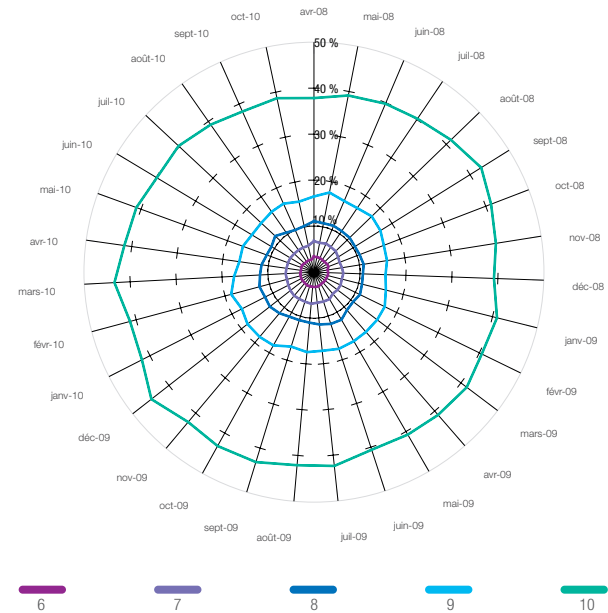
L'efficacité des modèles (maintien de la hiérarchisation des classes de risque dans le temps) et la qualité des prévisions du niveau de PD par classe font l'objet d'un back test trimestriel détaillé dont les graphes reportés ci-après donnent une illustration.

L'année 2010 a été marquée par une amélioration de la solvabilité de la clientèle et une baisse généralisée des taux de défaut par classe de risque sur les différents pays et segments de clientèle. Dans de nombreux pays, les back tests de modèles de PD ont fait ressortir une capacité intacte des modèles à hiérarchiser les risques mais aussi une surestimation des PD par classe. Cette situation est illustrée sur les graphes ci-après.

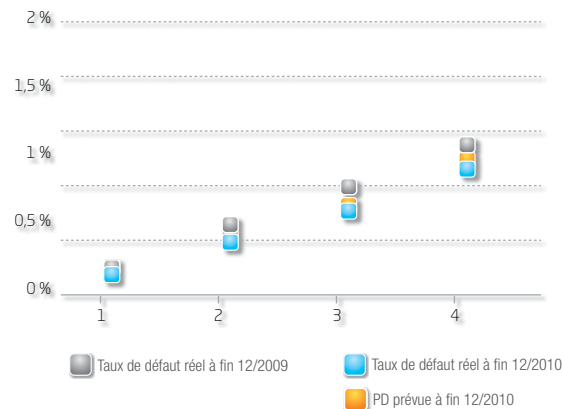
Historique taux de défaut par classe (1 à 5)



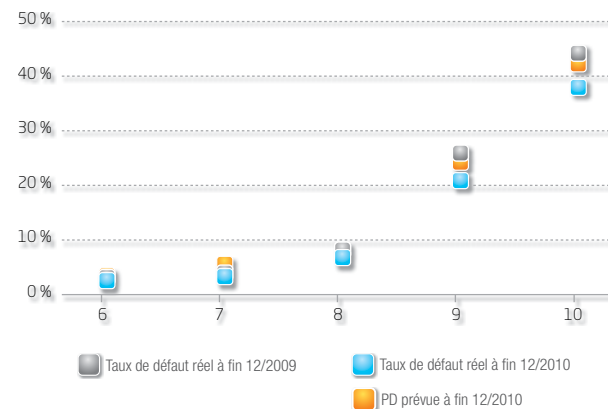
Historique taux de défaut par classe (6 à 10)



Back test du Grand Public Allemagne | Classes 1 à 5



Back test du Grand Public Allemagne | Classes 6 à 10



On note sur cet exemple que la prévision établie fin 2008 pour l'année 2009 (PD prévue à fin 2009) s'avère légèrement insuffisante, les taux de défaut ayant progressé de façon très marquée entre fin 2008 et fin 2009.



6.7 Axe transaction - paramètre pertes en cas de défaut (LGD)

Les pertes économiques sont estimées à partir des flux actualisés des récupérations pour le Grand Public et les Entreprises, ou bien des abandons de créance pour les Réseaux, sur la base de données historiques remontant en général à plus de dix ans. Les frais imputables au recouvrement sont pris en compte selon les phases de gestion traversées. Une analyse a permis de regrouper les transactions en segments représentatifs de niveaux de pertes homogènes.

La quantification de ces pertes par segment résulte d'un modèle statistique dont les vecteurs principaux sont l'analyse générationnelle des récupérations, la vitesse de recouvrement, la prise en compte de tendances.

Comme indiqué plus haut, la quantification de la perte en cas de défaut a fait l'objet de travaux complémentaires pour mieux appréhender les effets de cycles économiques et confirmer la nécessité de retenir les estimations les plus prudentes. On constate en 2010 une légère dégradation des LGD Clientèle dans tous les pays IRBA à l'exception de l'Espagne, pays dans lequel la crise avait provoqué une hausse de la LGD dès 2008 et pour lequel la LGD Clientèle reste supérieure à la LGD moyenne des autres pays.

La moyenne des pertes en cas de défaut sur le portefeuille sain est de 38 % pour la Clientèle de détail et 19 % pour le segment Entreprises, ce dernier se décomposant en 41 % pour les Entreprises hors réseaux et 9 % pour les Réseaux).

CATÉGORIE D'EXPOSITION	Pays IRBA	Population couverte par le modèle	Segmentation de la population	Type de modèle (statistique - expert combiné - autres)	Nature de modèle (interne/externe)	Profondeur historique disponible	Paramètres calculés
CLIENTÈLE DE DÉTAIL	France	Grand Public + Entreprises	Crédit	Statistique	Interne	depuis 01/1997	LGD sur sain LGD défaut BEEL défaut
			Leasing			depuis 04/1999	
	Crédit VN		depuis 11/1994				
	Crédit VO		depuis 05/1998				
	Leasing		depuis 01/1996				
	Crédit VN		depuis 04/1998				
	Crédit VO						
	Leasing						
	Italie		Segment unique				
	ENTREPRISES		Toutes filiales			Réseaux	

6.8 Procédures de surveillance de la notation interne

La notation donne lieu à une surveillance mensuelle des résultats et des principales données qui la constituent.

De façon trimestrielle, les évolutions constatées entraînent une analyse formalisée selon un protocole standard. Ces analyses assurent une adhérence des modèles aux processus opérationnels (acceptation et recouvrement) et un enrichissement régulier des modèles de notation.

Les écarts entre prévisions et réel font l'objet d'un compte rendu formalisé qui intègre également la quantification de l'impact au niveau des exigences en fonds propres.

6.9 Utilisation opérationnelle des notations internes

Clientèle

• Politique d'octroi

Sur le périmètre clientèle, les clients faisant une demande de financement sont systématiquement notés ; cette situation préexistante aux notations « bâloises » sur certains segments de marché, notamment les particuliers, a été systématisée avec la mise en place de Bâle II. Ceci permet une première orientation du dossier dans le processus de décision, le processus d'étude se concentrant sur les risques « intermédiaires ». Au-delà du processus opérationnel, la politique d'acceptation est régulièrement ajustée en fonction des taux de défaut et de l'analyse de rentabilité par niveau de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaut.

LES RISQUES (BÂLE II)

• Recouvrement

Les modèles statistiques utilisés dans le cadre du calcul des risques pondérés et de la perte attendue permettent une réactualisation mensuelle de la probabilité de défaillance utilisée à l'octroi par intégration du comportement de paiement client. Cette réactualisation, qui assure une bonne visibilité sur la perte attendue du portefeuille dans le cadre du « processus budget » est également un outil de plus en plus utilisé pour anticiper l'activité des plateformes de recouvrement amiable et contentieux. Sur la base des mêmes informations clients, des « scores de recouvrement » ont été déployés sur l'Espagne et la Corée du Sud pour améliorer l'efficacité du processus.

Réseau

Sur le périmètre Réseaux, toutes les contreparties sont systématiquement notées.

L'ensemble des pans qui composent la notation, ou la notation elle-même, sont intégrés dans les processus opérationnels clés d'acceptation, de gestion et de suivi de l'activité et des risques.

Le provisionnement de l'activité financement des réseaux repose sur la catégorisation des contreparties, individuellement, et à partir de l'examen d'indicateurs objectifs de dépréciation.

Les éléments constitutifs de la notation Bâle II sont la base de cette différenciation.

De même, les probabilités de défaut et les pertes attendues issues des travaux « bâlois » sont utilisées pour le provisionnement.

6.10 Informations relatives au risque de crédit en méthode standard

Les expositions de risque de crédit traitées en méthode standard sont essentiellement composées des encours de financement des ventes des filiales non traitées en méthode avancée, des créances envers les établissements de crédit et banques centrales, ainsi que de l'ensemble des autres actifs consolidés ne correspondant pas à des obligations de crédit.

Pour calculer l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit en méthode standard, RCI Banque utilise l'agence de notation externe Moody's pour apprécier ses expositions vis-à-vis des souverains et banques et respecte la mise en correspondance entre les évaluations externes de crédit Moody's et celles publiées par la Banque de France.

En ce qui concerne le portefeuille entreprises, le groupe RCI Banque applique les pondérations réglementaires des expositions non notées. Ce traitement se justifie par la taille généralement modeste des entreprises clientes dans les pays hors G5, qui ne peuvent bénéficier d'une évaluation externe attribuée par une agence de notation agréée.

Segmentation des expositions de crédit en méthode standard

Notation Moody's	Notation Banque De France	Expositions de crédit en méthode standard en millions d'euros
Aaa	1	1 685
Inférieures à Aaa	2 à 6	508
Expositions non notées	7	7 094
TOTAL DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD		9 287
* dont Entreprises		2 642
* dont Clientèle de détail		4 456
* dont Autres catégories d'exposition		2 189



7 PRINCIPAUX INDICATEURS BÂLE II

7.1 Ventilation des expositions brutes (Méthode standard et avancée)

en millions d'euros	Entreprises	Clientèle détail	Autres catégories d'exposition	TOTAL
Expositions de crédit moyennes en 2010	8 148	16 033	2 386	26 567
France	4 380	5 354	879	10 613
Allemagne	895	3 117	297	4 309
Espagne	640	1 590	71	2 301
Italie	566	1 424	258	2 248
Grande Bretagne	301	1 321	167	1 789
Autres pays	1 702	3 770	518	5 990
Solde des expositions de crédit	8 484	16 576	2 190	27 250
Durée résiduelle inférieure à 3 mois	3 448	2 146	822	6 416
de 3 mois à 1an	2 999	2 748	538	6 286
de 1 à 5 ans	1 594	11 111	755	13 460
supérieure à 5 ans	444	570	75	1 089

7.2 Expositions brutes de crédit en défaut et ajustements de valeur

en millions d'euros	Entreprises	Clientèle détail	TOTAL
France	151	305	457
Allemagne	67	36	102
Espagne	44	185	230
Italie	25	42	67
Grande Bretagne	11	69	80
Autres pays	133	67	200
Total des expositions en arriérés de paiement ou en défaut	432	704	1 136
2009.12			
Solde bilantiel des ajustements de valeurs	220	730	950
Solde bilantiel des provisions collectives	32	39	71
Solde total des provisions collectives et ajustements de valeurs	252	769	1 021
2010.12			
Solde bilantiel des ajustements de valeurs	263	612	875
Solde bilantiel des provisions collectives	37	34	71
Solde total des provisions collectives et ajustements de valeurs	300	646	946

LES RISQUES

LES RISQUES DE CRÉDIT

1 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT

1.1 Gestion des risques clientèle

La politique de prévention des risques de crédit sur la clientèle vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays et chacun de ses marchés principaux (clientèle véhicule neuf et véhicule d'occasion pour les particuliers, et clientèle entreprises). La politique d'acceptation est ajustée et les outils (scores et autres règles) optimisés régulièrement dans ce but.

Le recouvrement des créances incidentées ou en défaut fait également l'objet d'ajustement de moyens ou de stratégie en fonction de la typologie de clientèle et des difficultés rencontrées. La résiliation contractuelle peut ainsi être accélérée face au risque que la créance ne devienne irrécouvrable à très court terme.

1.2 Gestion des risques réseaux

La politique de prévention des risques de crédit au réseau vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays.

Au niveau de chaque filiale, la clientèle Réseaux est suivie en permanence et quotidiennement au travers d'indicateurs court et long terme, qui permettent l'identification en amont de toute affaire présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total.

Au niveau Corporate, la Département Risque de Crédit Clientèle et Réseau établit le corpus de procédures du contrôle des risques.

Les clients identifiés comme risqués sont classés en statut incidenté, pré-alerte ou alerte, et font l'objet d'une revue lors des comités des risques au sein des filiales.

Ces derniers réunissent les Directeurs locaux des constructeurs et de RCI Banque en relation avec le réseau, afin de décider les plans d'actions et mesures conservatoires nécessaires à la maîtrise des risques.

2 LE RISQUE CLIENTÈLE

Le coût du risque clientèle 2010 a atteint 0,59 % de l'encours productif moyen, en nette diminution par rapport au niveau de 1,15 % enregistré en 2009. Ce niveau maîtrisé de coût du risque est le résultat des actions entreprises en 2009 en matière d'acceptation et de recouvrement.

En Espagne, le coût du risque est retombé de 3,1 % à 0,62 % de l'encours productif moyen. Le durcissement des règles d'acceptation, le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut ainsi que la bonne performance du recouvrement amiable ont permis de diviser par deux le montant des entrées en défaut par rapport à 2009. La refonte du processus contentieux a pour sa part amélioré la Loss Given Default (LGD) de 10 points. La bonne qualité de la production 2010 laisse envisager un niveau similaire de coût du risque en 2011 à celui constaté en 2010.

En Roumanie, le coût du risque est revenu à 2,55 % contre 9,1 % en 2009, grâce au durcissement de l'acceptation en mai 2009 et à la mise en place d'outils et de processus de recouvrement performants.

En France, le coût du risque a atteint 0,55 % en 2010 contre 0,86 % en 2009. Cette amélioration s'explique par la baisse des mutations au contentieux grâce à la performance du recouvrement amiable, et par l'amélioration du niveau des récupérations au contentieux. La politique produite a été adaptée à un contexte économique national moins favorable qu'outre-Rhin. La bonne qualité de la production 2010 devrait garantir un coût du risque 2011 proche du niveau de 2010.

L'Allemagne connaît également une nette amélioration de son coût du risque à 0,29 % contre 0,42 % en 2009, dans un contexte économique favorable qui a permis de générer une bonne qualité de production.

Sur ses deux principaux marchés hors Europe que sont le Brésil et la Corée du Sud, le groupe RCI Banque a bénéficié d'un contexte économique favorable qui s'est traduit par une très forte croissance des encours clientèle en 2010. Ces filiales disposent d'outils d'acceptation et de recouvrement performants, qui leur permettent d'assurer une bonne maîtrise de la chaîne du risque.

En central, le pilotage du risque de crédit a été renforcé par la mise à disposition de nouveaux rapports issus de la base centrale des risques (BCR). Ils permettent d'effectuer des analyses détaillées par segment de marché et par génération de production sur la qualité du portefeuille des filiales de France, Italie, Espagne, Allemagne et Royaume-Uni.

Les encours douteux diminuent nettement à fin 2010 pour représenter 4,2 % des créances totales contre 5,1 % à fin 2009, revenant à un niveau proche de celui constaté à fin 2008. Cette baisse de 100 M€ des encours douteux est principalement concentrée sur l'Espagne (- 23 M€), la France (- 22 M€) et la Roumanie (- 18 M€). Le taux de provisionnement des encours douteux s'établit à 82 % fin 2010 contre 78 % fin 2009. En Espagne, ce taux atteint 90 % des encours douteux.

LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le *holding* RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

La solidité du bilan de RCI Banque repose notamment sur le contrôle et le pilotage des risques de marché, la gestion des risques globaux de liquidité, taux, change et contrepartie, est réalisée quotidiennement sur une base consolidée.

Le détail des risques financiers et de leur dispositif spécifique de contrôle est exposé en annexe du rapport de gestion (cf. page 85 du rapport de gestion, annexe 2 aux comptes consolidés)

LES RISQUES SUR LES VALEURS RÉSIDUELLES

Ventilation du risque sur les valeurs résiduelles

(en milliers d'euros)	Montant des valeurs résiduelles					Montant de la provision correspondante				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Entreprises dont :	46 027	108 851	133 066	160 932	222 038	4 315	11 224	19 560	15 681	21 882
France	24	40	70	158	883	24	40	70	158	476
Union Européenne (hors France)	46 003	108 811	132 996	160 774	221 155	4 291	11 184	19 490	15 523	21 406
Europe hors Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grand Public dont :	273 012	188 280	189 225	279 993	201 813	379	589	1 468	1 917	1 460
Union Européenne (hors France)	273 012	188 280	189 225	279 993	201 813	379	589	1 468	1 917	1 460
TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES	319 039	297 131	322 291	440 925	423 851	4 695	11 812	21 028	17 598	23 342

Risques sur valeurs résiduelles non portés par le Groupe RCI Banque

(en milliers d'euros)	Montant des valeurs résiduelles				
	2010	2009	2008	2007	2006
Entreprises et Grand Public dont :					
Engagements reçus du Groupe Renault	1 384	1 306	959	915	1 011
Engagements reçus autres (réseau et clientèle)	1 498	1 987	2 025	1 574	1 649
TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES	2 882	3 293	2 984	2 489	2 660

LES RISQUES

LES ASSURANCES

1 DOMMAGES ET PERTES D'EXPLOITATION

Les sociétés françaises du groupe RCI Banque sont affiliées au programme mondial d'assurance dommages/ pertes d'exploitation du Groupe Renault. Ce programme fait une large place à l'auto assurance du fait de l'existence de franchises importantes au niveau des deux volets (20 000 euros pour le risque dommages aux biens et trois jours de production pour le risque perte d'exploitation). Cette part d'auto assurance implique une politique de prévention des risques par :

- la mise en place de systèmes de sécurité performants ;
- la formation du personnel (prise de conscience de son rôle dans cette prévention en matière de dommages aux biens) ;
- l'installation de sauvegardes dans le cas de perte d'exploitation, la production du groupe étant très dépendante du bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Dans les filiales étrangères du groupe RCI Banque, les contrats sont négociés avec les assureurs locaux et font l'objet en central d'une surveillance afin de vérifier leur bonne adaptation dans l'appréhension des risques à couvrir.

Fin 2009 un recensement été ordonné afin de vérifier la bonne couverture assurance au niveau international, de l'optimiser si nécessaire et si possible de l'intégrer au Programme mondial du groupe Renault à l'instar de la couverture Dommages Pertes d'exploitation des filiales françaises.

Ce recensement a été finalisé au cours de l'exercice 2010 et pourrait permettre une exploitation au cours de l'exercice 2011 après son étude par la Direction des Assurances du groupe Renault.

2 RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile d'exploitation (responsabilité du chef d'entreprise) des filiales françaises est assurée par un contrat groupe RCI Banque avec une extension en termes de responsabilité civile professionnelle pour les activités qui la rendent nécessaire (location longue durée et prestation de gestion de parcs automobiles)

L'évolution de la réglementation a entraîné le respect de nouvelles obligations en matière d'intermédiation en assurance avec notamment la nécessité d'élargir le champ de couverture obligatoire (Responsabilité Civile et Garantie Financière) sur le plan national et international pour les produits d'assurance annexés aux produits de financement et de location.

Fin 2009, une négociation a permis l'intégration à compter de janvier 2010 de la responsabilité civile d'exploitation dans le programme mondial du groupe Renault, seule la responsabilité civile professionnelle spécifique aux activités du groupe RCI Banque reste couverte par des contrats propres au groupe RCI Banque.





RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de 1 723 040 €
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-5, 5-6, 5-15 et 5-29 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 février 2011

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Damien Laurent

ERNST & YOUNG Audit
Micha Missakian



2010

RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF - en millions d'euros	Notes	12/2010	12/2009
Caisse, Banques centrales et CCP		375	646
Instruments dérivés	2	81	95
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	25	18
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	992	2 013
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	21 951	20 754
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	72	126
Comptes de régularisation et actifs divers	7	473	459
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8	34	26
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	25	29
Écarts d'acquisition	10	82	79
TOTAL ACTIF		24 110	24 245

PASSIF - en millions d'euros	Notes	12/2010	12/2009
Instruments dérivés	2	137	182
Dettes envers les établissements de crédit	11.2	4 107	6 743
Dettes envers la clientèle	11.3	656	665
Dettes représentées par un titre	11.4	15 124	12 965
Comptes de régularisation et passifs divers	13	1 201	1 005
Provisions pour risques et charges	14	110	118
Provisions techniques des contrats d'assurance	14	52	22
Dettes subordonnées	16	263	261
Capitaux propres		2 460	2 284
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		2 457	2 281
Capital souscrit et réserves liées		814	814
Réserves consolidées et autres		1 198	1 286
Gains ou pertes latents		(22)	(135)
Résultat de l'exercice		467	316
- Dont capitaux propres, part des participations ne donnant pas le contrôle		3	3
TOTAL PASSIF		24 110	24 245



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en millions d'euros	Notes	12/2010	12/2009
Intérêts et produits assimilés	23	1 782	1 742
Intérêts et charges assimilées	24	(816)	(859)
Commissions (produits)		26	26
Commissions (charges)		(7)	(8)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	25	(2)	1
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres	26	1	3
Produits (charges) nets des autres activités	27	150	139
Produit net bancaire		1 134	1 044
Charges générales d'exploitation	28	(339)	(353)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles		(8)	(9)
Résultat brut d'exploitation		787	682
Coût du risque	29	(85)	(199)
Résultat d'exploitation		702	483
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	2	5
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			(1)
Résultat avant impôts		704	487
Impôts sur les bénéfices	30	(214)	(154)
Résultat net		490	333
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		23	17
Dont part des actionnaires de la société mère		467	316
RÉSULTAT NET PAR ACTIONS (*) ET EN EUROS		466,84	315,94

(*) Résultat net-part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Résultat net	490	333
Autres éléments du résultat global (**)	113	93
Opérations de couverture de flux de trésorerie	46	18
Autres gains et pertes latentes	(1)	1
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies	1	(1)
Différences de conversion	67	75
Résultat global	603	426
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	23	30
Dont part des actionnaires de la société mère	580	396
(**) Dont part des entreprises mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	5	(2)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Réserves consolidées	Écarts de conversion (3)	Gains/pertes latents ou différés (4)	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres conso.
Capitaux propres au 31 décembre 2008	100	714	1 271	(144)	(71)	314	2 184	4	2 188
Affectation du résultat de l'exercice précédent			314			(314)			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009	100	714	1 585	(144)	(71)		2 184	4	2 188
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					19		19		19
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(1)		(1)		(1)
Différences de conversion				62			62	13	75
Résultat de la période avant affectation						316	316	17	333
Résultat global de la période				62	18	316	396	30	426
Effet des variations de périmètre			1				1	11	12
Effet des augmentations de capital								(1)	(1)
Distribution de l'exercice			(300)				(300)	(4)	(304)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle								(37)	(37)
Capitaux propres au 31 décembre 2009	100	714	1 286	(82)	(53)	316	2 281	3	2 284
Affectation du résultat de l'exercice précédent			316			(316)			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	100	714	1 602	(82)	(53)		2 281	3	2 284
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					45		45		45
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies					1		1		1
Différences de conversion				67			67		67
Résultat de la période avant affectation						467	467	23	490
Résultat global de la période				67	46	467	580	23	603
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres			(1)				(1)	(1)	(2)
Distribution de l'exercice			(400)				(400)	(6)	(406)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(3)				(3)	(16)	(19)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	100	714	1 198	(15)	(7)	467	2 457	3	2 460

(1) Le capital social de RCI Banque SA de 100 M€ est composé de 1 000 000 d'actions de 100 € entièrement libérées - 999 992 actions étant détenues par Renault s.a.s.

(2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société-mère.

(3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2010 concerne principalement le Brésil, la Corée du Sud et la Suisse. Au 31 décembre 2009 elle concernait principalement le Royaume-Uni, la Corée du Sud et le Brésil.

(4) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et les écarts actuariels IAS 19 pour 1,5 M€.

(5) Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent essentiellement à la part détenue par Renault s.a.s dans Cogéra.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	467	316
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7	8
Dotations nettes aux provisions	(70)	141
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(2)	(5)
Produits et charges d'impôts différés	56	27
Pertes et gains nets des activités d'investissement		1
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	23	17
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	114	127
Capacité d'autofinancement	595	632
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	80	58
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	208	374
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(2 841)	1 143
- Encaissements (décaissements) liés aux créances sur établissements de crédit	(144)	75
- Encaissements (décaissements) liés aux dettes sur établissements de crédit	(2 697)	1 068
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(730)	213
- Encaissements (décaissements) liés aux créances sur la clientèle	(721)	199
- Encaissements (décaissements) liés aux dettes sur la clientèle	(9)	14
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 977	113
- Encaissements (décaissements) liés au portefeuille de titres de placements	(6)	(6)
- Encaissements (décaissements) liés aux dettes représentées par des titres	1 965	197
- Encaissements (décaissements) liés aux valeurs à l'encaissement	18	(78)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(167)	(168)
Diminution (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(1 761)	1 301
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	(1 086)	1 991
Flux liés aux actifs financiers et aux participations		(14)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(4)	(18)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(406)	(305)
- Dividendes versés	(406)	(304)
- Augmentation (diminution) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle		(1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(406)	(305)
Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)	8	4
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)	(1 488)	1 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	2 507	835
- Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	646	356
- Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 861	479
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	1 019	2 507
- Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	375	646
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	808	1 977
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(164)	(116)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(1 488)	1 672

La ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" est composée de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 4 et 11.2.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2010, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 février 2011 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 20 mai 2011 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 350 euros par action, soit un total de 350 millions d'euros.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 25 mai 2010 a fixé le dividende de l'exercice 2009 à 400 euros par action, soit un total de 400 millions d'euros.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI de l'exercice 2010 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2010 et tels qu'adoptés dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2010 :

- la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée en 2008⁽¹⁾ ;
- la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » révisée en 2008⁽¹⁾ ;
- les améliorations aux normes internationales d'information financière de 2009 ;
- l'amélioration à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » de 2008 ;
- l'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- l'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » relatif aux éléments éligibles à la couverture ;
- l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
- l'interprétation IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers » ;

- l'interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » ;
- l'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » ;
- l'interprétation IFRIC 18 « Transfert d'actifs provenant de clients ».

(1) Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont applicables pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1er janvier 2010.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

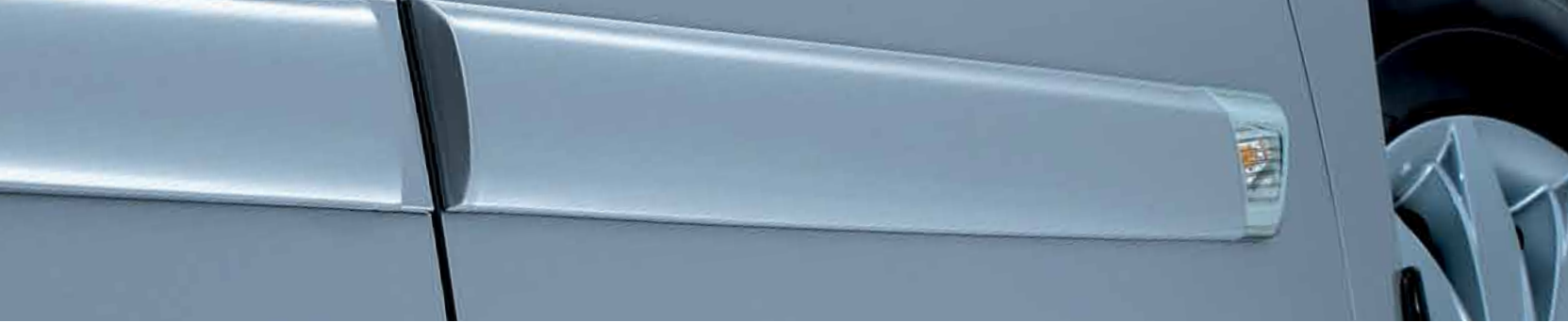
Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2010 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2010 :

- la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2011 ;
- l'amendement à la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2011 ;
- l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2011 ;
- l'amendement à l'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiement d'avance d'exigences de financement minimal », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2011.

Le Groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes et interprétations ou amendements.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du groupe Renault.

	7952.1034.0769.0257.9521.0340				
	0340.7699.8025.7952.1034.0769				
	1034.0769.0257.9521.0340.7699				
	9521.0340.7699.8025.7952.1034				
	1034.0769.0257.9521.0340.7699				
	0340.7699.8025.7952.1034.0769				
	7952.1034.0769.0257.9521.0340				
	0340.7699.8025.7952.1034.0769				
€	\$	¥	£	₩	
€	\$	¥	£	₩	
€	\$	¥	£	₩	
€	\$	¥	£	₩	
€	\$	¥	£	₩	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	7952.90%4.0769.8257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8+25.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.7255.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769



A – Principes de consolidation

Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend, outre RCI Banque SA et ses succursales à l'étranger, les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées). Les sociétés sous contrôle exclusif de RCI Banque sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac, Cogéra, RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les entités sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan et Dacia ainsi que les sociétés de service associées.

Coût d'acquisition des titres et écarts d'acquisition

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise

et

- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunts ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle figurant à l'actif du bilan du groupe RCI Banque ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût

de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à 10 ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle, cédées ou rachetées, est reconnue directement en capitaux propres.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCI Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le Groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 177 millions d'euros au 31 décembre 2010, contre 141 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacents aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres - part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

B – Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n°2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

C – Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, RCI Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCI Banque revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

D – Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »

Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de Location Financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé,
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 8 à 12 mois qui suivent le premier impayé,
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement à l'issue du 15^{ème} mois qui suit le premier impayé, lors du passage en pertes.



Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et provisionnés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

Activité Réseau

Pour les encours les plus importants, tels que les créances réseau, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation. Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.

Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel. Pour chaque pays où RCI Banque finance le réseau, les facteurs macro-économiques explicatifs du risque sur l'activité de financement du réseau sont identifiés sur une période longue et leur corrélation avec les pertes historiques est mise en évidence. Lorsque les indicateurs macro-économiques de référence font apparaître une dégradation, les créances saines sont dépréciées collectivement. Le taux de dépréciation traduit le taux de pertes en lien avec la dégradation observée.

Risque Pays

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction de l'appréciation portée sur le risque systémique de crédit auquel sont exposés les débiteurs dans l'hypothèse d'une dégradation continue et persistante de la situation économique et générale des pays compris dans cette base.

La provision concerne les filiales implantées dans des pays où la situation économique est instable. Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et regroupés par pays, à fin de période, un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut. Le résultat ainsi obtenu est comparé à la situation nette de la filiale concernée, ce montant représentant le montant maximal de la perte possible dans le pays. Le taux de défaut prévisionnel, indicateur de la probabilité de défaillance d'un pays, résulte d'un croisement entre une note fonction de l'évolution d'indicateurs macro économiques et de la maturité de l'encours.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances sur la clientèle.

Les dépréciations constituées ou libérées au titre de ces risques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste « coût du risque ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

E – Les contrats de « Location Opérationnelle » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « Location Financement » et les contrats de « Location Opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier ses contrats de location en « Location Opérationnelle » est celui du « non – transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « Location Opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transférée à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le groupe Renault à 7 ans ou 8 ans selon le type de véhicules, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considéré comme des contrats de location opérationnelle.

Les contrats de « Location Opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisation louée et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à

étaier. Les loyers et les amortissements sont également comptabilisés de manière distincte au compte de résultat. Les coûts de transactions sont rapportés au résultat de manière linéaire. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement ».

F – Opérations entre le groupe RCI Banque et l'alliance Renault - Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe RCI Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

L'aide à la vente

En 2010, le groupe RCI Banque a assuré 10 096 millions d'euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 8 383 millions d'euros en 2009.

Relations avec le réseau de concessionnaires

Le groupe RCI Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2010, les financements réseaux nets de dépréciations s'élèvent à 4 916 millions d'euros contre 4 749 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, 520 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 559 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant d'apporteurs d'affaires, une rémunération de 232 millions d'euros contre 170 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Relations avec les constructeurs

Le groupe RCI règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l'inverse, en fin de contrat, le groupe RCI Banque est réglé par le groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 31 décembre 2010, cette participation s'élève à 359 millions d'euros contre 374 millions d'euros au 31 décembre 2009.

G – Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RCI Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

Titres détenus jusqu'à l'échéance

Ce sont les titres que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués et comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Sauf cas exceptionnels, ils ne peuvent en principe pas être cédés avant leur échéance.

Les provisions pour dépréciations sont constituées uniquement lorsqu'il existe une forte probabilité de défaillance de l'émetteur.

Titres détenus à des fins de transaction

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

Titres disponibles à la vente

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement, probabilité croissante de faillite de l'emprunteur ou disparition d'un marché actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

H – Immobilisations (IAS 16 / IAS 36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- Constructions..... 15 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles..... 4 à 8 ans

I – Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RCI Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distributions dont le versement est anticipé par le Groupe.

J – Engagements de retraite et assimilés (IAS 19)

Présentation des régimes

Le Groupe RCI Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France),
- les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse.
- les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe RCI Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd, RCI Financial Services BV et RCI Finance SA.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Régimes à cotisations définies :

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

K – Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le Groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCI exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du Groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

L – Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

M – Les passifs financiers (IAS 39)

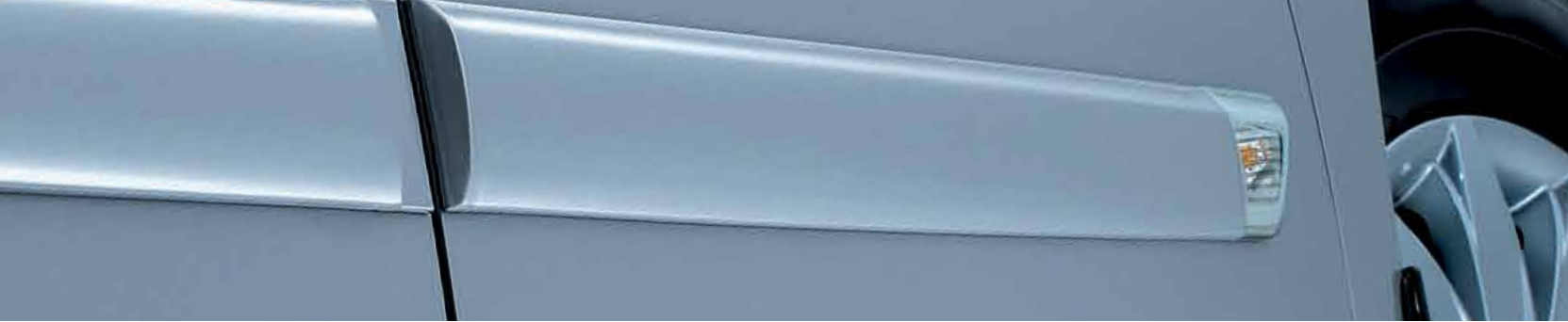
Le groupe RCI Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : **Instruments financiers dérivés et comptabilité** de couverture (IAS 39).



N – Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCI correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

O – Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)

Risques

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre 'La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité' annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCI Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Évaluation

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

Couverture de juste valeur

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable ;
- Couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un cross currency swap.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

Couverture de flux de trésorerie

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture) ;
- Couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à 1 an,
- des dérivés incorporés identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des swaps qui leurs sont associés,
- des swaps contractés dans le cadre des opérations de titrisation,
- des swaps de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

P – Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

Le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque est mesuré selon une méthode interne forfaitaire.

L'équivalent - crédit est calculé sur la base de coefficients de pondération liés au type d'instrument (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise et 12 % par an pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur la méthode ci-dessus. Il tient compte en outre du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

Q – Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le comité exécutif ayant décidé depuis le 1er janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.



R – Assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance :

- Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) : Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.
- Provisions mathématiques (assurance vie) : Elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats.
- Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice.
- Provisions IBNR (Incurred But Not Reported) : Il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Compte de résultat :

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

3 STRUCTURE DU GROUPE

Évolution du périmètre de consolidation en 2010

En 2010, il n'y a aucune modification de périmètre.

Évolution du périmètre de consolidation en 2009

En 2009, la structure du groupe a été modifiée par les événements suivants :

- Les 2 captives d'assurance Maltaises, RCI Insurance Ltd et RCI Life Ltd ainsi que leur sous-holding RCI Services Ltd sont entrées dans le périmètre de consolidation de RCI Banque au 1^{er} janvier 2009,
- RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland a absorbé RCI Leasing GmbH le 15 juillet 2009. Cette fusion est rétroactive au 1^{er} janvier 2009,
- Déconsolidation de RCI Finance SK S.R.O. (Slovaquie) au 1^{er} janvier 2009, initialement détenue en intégration globale,
- Déconsolidation d'Overlease Italie S.r.l. (initialement détenue en intégration proportionnelle à 49 %) au 1^{er} avril 2009,
- Rachat par RCI holding de 99 % des actions du courtier de RCI Brésil (Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.) précédemment détenu par Administradora Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda,

Déconsolidation de RFS Ltd au 1^{er} janvier 2009.

Filiales étrangères n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la France

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L. 511-45 du code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A à hauteur de 95 %. L'activité de cette dernière, consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. En 2010, le résultat avant impôts est de 1,7 M€.

€	\$	¥	£	₩
7952.1034.0769.0257.9521.0340	0340.7699.8025.7952.1034.0769	1034.0769.0257.9521.0340.7699	9521.0340.7699.8025.7952.1034	1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769	7952.1034.0769.0257.9521.0340	0340.7699.8025.7952.1034.0769	1034.0769.0257.9521.0340.7699	9521.0340.7699.8025.7952.1034
034.0769.0257.9521.0340.7699	034.0769.0257.9521.0340.7699	0.7699.8025.7952.1034.0769	7699.8025.7952.1034.0769	99.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034.0769	57.9521.0340.7699	7952.1034.0769	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	7952.90%4.0769.825Y.9521.0340.7699
4.1034.0769.0257.9521.0340.7699	0340.7699.8+25.7952.1034.0769	1034.0769.725E.9521.0340.7699	0340.7699.8025.7952.1034.0769	103E.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769	1034.0769.0257.9521.0340.7699	0340.7699.802E.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4 ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique en profonde mutation, RCI Banque a adapté son mode de fonctionnement au contexte financier actuel.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées.

La liquidité statique : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario gris » réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource courte terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

La réserve de liquidité s'établit à 3 851 M€ : elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et au début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

En 2010, la conjugaison d'une acceptation bien calibrée et d'un recouvrement performant ont permis au coût du risque du portefeuille commercial d'atteindre un point bas historique et de s'afficher à un niveau inférieur à celui constaté avant le déclenchement de la crise financière.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatile, RCI Banque fait preuve d'une grande réactivité et révisé régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaire à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi de la position statique, de la position de liquidité dynamique dans un stress scénario de totale fermeture de nouvelles sources de financement, et de la réserve de liquidité ont fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivis plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit (hors activité commerciale)

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit (hors portefeuille commercial) du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie.

5 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 – Secteurs opérationnels

1.1 Segmentation par marché

en millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	TOTAL
12/2010				
Encours productif moyen	15 913	5 068		20 981
Produit net bancaire	859	165	110	1 134
Résultat brut d'exploitation	578	130	79	787
Résultat d'exploitation	484	139	79	702
Résultat avant impôts	487	139	78	704
12/2009				
Encours productif moyen	15 311	4 880		20 191
Produit net bancaire	765	151	128	1 044
Résultat brut d'exploitation	466	117	99	682
Résultat d'exploitation	285	99	99	483
Résultat avant impôts	290	100	97	487

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI proviennent d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

1.2 Segmentation géographique

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau 'Activité du groupe' annexé au présent document.

Note 2 – Instruments dérivés

en millions d'euros	12/2010		12/2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	1	84	40	8
Instruments dérivés de taux			1	1
Instruments dérivés de change	1	84	39	7
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	80	53	55	174
Instruments dérivés de taux et de change : couverture de juste valeur	75	15	53	
Instruments dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie futurs	5	38	2	174
TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	81	137	95	182

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : « Les passifs financiers (IAS 39) » et « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

en millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Echéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Solde au 31 décembre 2008	(69)	(43)	(26)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(105)			
Transfert en résultat net d'impôts sur les sociétés	123			
Solde au 31 décembre 2009	(51)	(47)	(4)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(25)			
Transfert en résultat net d'impôts sur les sociétés	71			
Solde au 31 décembre 2010	(5)	(5)		

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

en millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
12/2010				
COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE				
Opérations en devise				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	1			1
Opérations de change à terme				
Ventes	533			533
Achats	524			524
Opérations de swap de devises				
Prêts	578	529		1 107
Emprunts	602	541		1 143
COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX				
Opérations de FRA				
Ventes (Prêts)				
Achats (Emprunts)	1 100			1 100
Opérations de swap de taux				
Prêteurs	3 362	3 463	600	7 425
Emprunteurs	3 362	3 463	600	7 425

en millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
12/2009				
COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE				
Opérations en devise				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	55			55
Opérations de change à terme				
Ventes	616			616
Achats	620			620
Opérations de swap de devises				
Prêts	645	519	11	1 175
Emprunts	587	515	8	1 110
COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX				
Opérations de FRA				
Ventes (Prêts)	400			400
Achats (Emprunts)	400			400
Opérations de swap de taux				
Prêteurs	4 651	2 906	20	7 577
Emprunteurs	4 651	2 906	20	7 577

L'équivalent risque de contrepartie s'élève à 1 503 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 1 146 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ce montant ne concerne que des établissements de crédit. Il a été déterminé sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite dans les principes comptables.

	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340
€	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.769€
€	7952.90%4.0769.825Y.9521.0340.7699
€	4.1034.0769.0257.9521.0340.769€
€	0340.7699.B+25.7952.1034W.0769
€	1034.0769.725E.9521.0340.7699\$
€	0340.7699.8025.7952.1034.0769\$
€	103€ 0769.0257.9521.0340.769Y
€	0340.7699.8025.7952.1034.0769Y
€	1034.0769.0257.9521.0340.769#
€	0340.7699.802E.7952.1034.0769#
€	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.769€
€	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.769€
€	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.769\$
€	521.0340.0769.V257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.769Y
€	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769Y

Note 3 – Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente	16	10
Effets publics et valeurs assimilées	15	7
Obligations et autres titres à revenus fixes	1	3
Autres actifs financiers	9	8
Participations dans les sociétés non consolidées	9	8
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	25	18

Note 4 – Prêts et créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Créances à vue sur les établissements de crédit	809	1 979
Comptes ordinaires débiteurs	798	1 944
Prêts au jour le jour	10	33
Créances rattachées	1	2
Créances à terme sur les établissements de crédit	183	34
Comptes et prêts à terme	182	31
Valeurs reçues en pension ou achetées ferme		3
Créances douteuses	1	
TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	992	2 013

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 5 – Opérations avec la clientèle et assimilées

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Prêts et créances sur la clientèle	21 951	20 754
Opérations avec la clientèle	16 269	15 473
Opérations de location financière	5 682	5 281
Opérations de location opérationnelle	72	126
TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES	22 023	20 880

5.1 Opérations avec la clientèle

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Créances sur la clientèle	17 263	16 478
Affacturage	397	538
Autres créances commerciales	112	114
Autres crédits à la clientèle	15 711	14 677
Comptes ordinaires débiteurs	140	63
Créances douteuses et compromises	903	1 086
Créances rattachées sur clientèle	49	49
Autres crédits à la clientèle	28	29
Comptes ordinaires débiteurs	1	
Créances douteuses et compromises	20	20
Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	(252)	(233)
Étalement des frais de dossiers et divers	(108)	(85)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(349)	(318)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	205	170
Dépréciation des créances sur la clientèle	(791)	(821)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(148)	(161)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(624)	(648)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(19)	(12)
TOTAL NET DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	16 269	15 473

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales de l'alliance Renault-Nissan.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5.2 Opérations de location financière

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Créances sur opérations de location financière	5 871	5 485
Crédit-bail et location longue durée	5 711	5 284
Créances douteuses et compromises	160	201
Créances rattachées sur opérations de location financière	9	21
Crédit-bail et location longue durée	4	10
Créances douteuses et compromises	5	11
Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	(48)	(42)
Étalement des frais de dossiers et divers	(9)	(10)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(99)	(86)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	60	54
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(150)	(183)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(16)	(20)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(126)	(153)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(8)	(10)
TOTAL NET DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE	5 682	5 281

Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

en millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
12/2010				
Location financière - Investissement net	2 829	2 997	6	5 832
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	236	157		393
Location financière - Investissement brut	3 065	3 154	6	6 225
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 273	1 522	5	2 800
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	665	694	1	1 360
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 400	2 458	6	4 864
12/2009				
Location financière - Investissement net	2 660	2 797	7	5 464
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	210	149	1	360
Location financière - Investissement brut	2 870	2 946	8	5 824
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 529	1 697	5	3 231
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	668	622	1	1 291
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 202	2 325	6	4 533



5.3 Opérations de location opérationnelle

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Opérations de location opérationnelle	80	141
Immobilisations nettes et créances échues saines	74	130
Immobilisations nettes et créances échues douteuses et compromises	6	11
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(8)	(15)
Dépréciation des contrats douteux et compromis	(4)	(8)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(4)	(7)
TOTAL NET DES OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE	72	126

Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples non résiliables

en millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
12/2010				
Location opérationnelle - Investissement brut	64	23		87
Valeur résiduelle non garantie	11	7		18
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	53	16		69
12/2009				
Location opérationnelle - Investissement brut	85	75	0	160
Valeur résiduelle non garantie	24	44	0	68
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	61	31	0	92

5.4 - Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par RCI Banque.

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 25875 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 21 Engagements reçus).

Montant des créances échues

en millions d'euros	12/2010	dont non dépréciées (1)	12/2009	dont non dépréciées (1)
Total des créances échues	723	21	802	2
Depuis 0 à 3 mois	93	21	92	2
Depuis 3 à 6 mois	56		81	
Depuis 6 mois à 1 an	45		127	
Depuis plus de 1 an	529		502	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). À la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 462 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 607 millions d'euros au 31 décembre 2009.

5.5 - Valeurs résiduelles

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 319 millions d'euros en 2010 contre 297 millions d'euros en 2009. Il est provisionné à hauteur de 5 millions d'euros en 2010. La provision était de 12 millions d'euros en 2009 (baisse de la provision en Espagne, Pologne, Portugal et Royaume-Uni).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 6 – Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

en millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	TOTAL
12/2010				
Valeur brute	17 503	5 171	298	22 972
Créances saines	16 779	4 806	293	21 878
Créances douteuses	164	316	3	483
Créances compromises	560	49	2	611
Dépréciation sur base individuelle	(654)	(222)	(2)	(878)
Dépréciation créances saines	(61)	(63)		(124)
Dépréciation créances douteuses	(98)	(112)	(1)	(211)
Dépréciation créances compromises	(495)	(47)	(1)	(543)
Dépréciation collectives sectorielles	(38)	(33)		(71)
Dépréciation des créances	(21)	(27)		(48)
Risque pays	(17)	(6)		(23)
TOTAL DES VALEURS NETTES (*)	16 811	4 916	296	22 023

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

	15	520	106	641
12/2009				
Valeur brute	16 645	5 014	240	21 899
Créances saines	15 820	4 515	237	20 572
Créances douteuses	235	440	1	676
Créances compromises	590	59	2	651
Dépréciation sur base individuelle	(711)	(235)	(2)	(948)
Dépréciation créances saines	(72)	(67)		(139)
Dépréciation créances douteuses	(149)	(117)	(1)	(267)
Dépréciation créances compromises	(490)	(51)	(1)	(542)
Dépréciation collectives sectorielles	(41)	(30)		(71)
Dépréciation des créances	(23)	(26)		(49)
Risque pays	(18)	(4)		(22)
TOTAL DES VALEURS NETTES (*)	15 893	4 749	238	20 880

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

Hormis le groupe Renault, le groupe RCI Banque n'a pas d'engagement de crédit sur des contreparties représentant un montant supérieur à 10 % de ses fonds propres.

La classification « Autres » regroupe les activités de refinancement et de holding.

La provision pour risque pays concerne exclusivement l'Argentine, le Brésil, la Roumanie, le Maroc et la Hongrie.

Note 7 – Comptes de régularisation et actifs divers

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Créances d'impôts et taxes fiscales	153	188
Créances d'impôts courants	20	50
Créances d'impôts différés	85	106
Créances fiscales hors impôts courants	48	32
Comptes de régularisation et actifs divers	320	271
Créances sociales		1
Autres débiteurs divers	108	103
Comptes de régularisation actifs	32	48
Autres actifs	1	
Valeurs reçues à l'encaissement	143	104
Part des réassureurs dans les provisions techniques	36	15
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (*)	473	459

(*) Dont entreprises liées

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

La variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques s'analyse ainsi :

Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période	15	
Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs	22	15
Sinistres mis à la charge des réassureurs	(1)	
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES À LA FIN DE LA PÉRIODE	36	15

Note 8 – Participations dans les entreprises mises en équivalence

en millions d'euros	Valeur bilan des SME	Résultat
12/2010		
Nissan Renault Finance Mexico (Financement clientèle)	34	2
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	34	2
12/2009		
Nissan Renault Finance Mexico (Financement clientèle)	26	5
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	26	5

Note 9 – Immobilisations corporelles et incorporelles

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Valeur nette des immobilisations incorporelles	2	2
Valeur brute	29	28
Amortissements et provisions	(27)	(26)
Valeur nette des immobilisations corporelles	23	27
Valeur brute	109	109
Amortissements et provisions	(86)	(82)
TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	25	29

Note 10 – Écarts d'acquisition

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Allemagne	12	12
Royaume-Uni	36	35
Italie	9	9
Argentine	8	8
Corée du Sud	17	15
TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION VENTILÉS PAR PAYS	82	79

Compte tenu de la dégradation de l'activité hongroise, le goodwill de ce pays a été intégralement déprécié en 2008.

Note 11 – Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre

11.1 Ventilation des dettes par méthode d'évaluation

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur	17 574	19 812
Dettes envers les établissements de crédit	3 938	6 567
Dettes envers la clientèle	656	665
Dettes représentées par un titre	12 980	12 580
Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur	2 313	561
Dettes envers les établissements de crédit	169	176
Dettes représentées par un titre	2 144	385
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	19 887	20 373

11.2 Dettes envers les établissements de crédit

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Dettes à vue envers les établissements de crédit	164	116
Comptes ordinaires créditeurs	65	64
Emprunts au jour le jour	2	
Autres sommes dues	97	52
Dettes à terme envers les établissements de crédit	3 943	6 627
Comptes et emprunts à terme	3 899	4 577
Valeurs données en pension ou vendues ferme		2 000
Dettes rattachées	44	50
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (*)	4 107	6 743

(*) Dont entreprises liées 99 92

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de Financement de l'Économie Française (SFEF) par RCI Banque s'élève à 1 658 millions au 31 décembre 2010, en contrepartie d'un refinancement de 824 millions.

Par ailleurs, la valeur comptable du collatéral présenté à la Banque Centrale (3G) s'élève au 31 décembre 2010 à 2 832 millions, soit 83 millions en créances privées et 2 749 millions en titres des véhicules de titrisations. Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées s'élève à 450 M désormais présenté dans le poste ci-dessus « Emprunts à terme », selon les préconisations de la FBF (auparavant en « Valeurs données en pension »).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11.3 Dettes envers la clientèle

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Comptes créditeurs de la clientèle	648	649
Comptes ordinaires créditeurs	95	93
Comptes créditeurs à terme	553	556
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	8	16
Autres sommes dues à la clientèle	7	15
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	1	1
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (*)	656	665
(*) Dont entreprises liées ⁽¹⁾	599	581

(1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque par le constructeur Renault pour un montant de 550 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Groupe, en remplacement des deux conventions existantes.

11.4 Dettes présentées par un titre

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Titres du marché interbancaire ⁽¹⁾	824	424
Titres du marché interbancaire	763	396
Dettes rattachées sur titres du marché interbancaire	61	28
Titres de créances négociables ⁽²⁾	2 716	2 616
Certificats de dépôts	2 553	2 239
Billets de trésorerie, papiers commerciaux et assimilés	126	213
BMTN et assimilés	28	160
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	9	4
Autres dettes représentées par un titre ⁽³⁾	3 775	3 812
Autres dettes représentées par un titre	3 772	3 810
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	3	2
Emprunts obligataires et assimilés	7 809	6 113
Emprunts obligataires	7 698	6 034
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	111	79
TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	15 124	12 965

(1) Les titres interbancaires sont émis par CFI Renault Do Brasil.

(2) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux et les BMTN sont émis par RCI Banque et Diac.

(3) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Diac et Cogera), italienne (RCI Succursale), anglaise (RCI financial Services Ltd) et allemande (RCI Banque Niederlassung et RCI Leasing GmbH).

11.5 Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

en millions d'euros	Variable	Fixe	TOTAL
12/2010			
Dettes sur les établissements de crédit	944	3 163	4 107
Dettes envers la clientèle	606	50	656
Titres du marché interbancaire	457	367	824
Titres de créances négociables	927	1 789	2 716
Autres dettes représentées par un titre	3 547	229	3 776
Emprunts obligataires	1 107	6 701	7 808
TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX	7 588	12 299	19 887
12/2009			
Dettes sur les établissements de crédit	2 030	4 713	6 743
Dettes envers la clientèle	619	46	665
Titres du marché interbancaire	229	194	423
Titres de créances négociables	405	2 211	2 616
Autres dettes représentées par un titre	3 159	654	3 813
Emprunts obligataires	2 501	3 612	6 113
TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX	8 943	11 430	20 373

11.6 Ventilation des dettes par échéance

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.

€	\$	¥	£	₩
7952.1034.0769.0257.9521.0340	0340.7699.8025.7952.1034.0769	1034.0769.0257.9521.0340.7699	9521.0340.7699.8025.7952.1034	1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769	7952.1034.0769.0257.9521.0340	0340.7699.8025.7952.1034.0769	1034.0769.0257.9521.0340.7699	9521.0340.7699.8025.7952.1034
034.0769.0257.9521.0340.7699	07699.8025.7952.1034.0769	7699.8025.7952.1034.0769	99.8025.7952.1034.0769	7699.8025.7952.1034
57.9521.0340.7699	7952.1034.0769	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	7952.90%4.0769.8257.9521.0340.7699	4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769	1034.0769.7257.9521.0340.7699	0340.7699.8025.7952.1034.0769	1036.0769.0257.9521.0340.7699	0340.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769

Note 12 – Titrisation

en millions d'euros	Titrisation - Opérations publiques				
Entités cédantes	Diac SA	Cogera SA	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Niederlassung	RCI Niederlassung
Pays	France	France	Italie	Allemagne	Allemagne
Date de début	octobre 2006	avril 2010	juillet 2007	novembre 2008	juillet 2010
Durée maximale des fonds	octobre 2020	octobre 2015	octobre 2023	avril 2023	avril 2023
Asset SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Alliance Auto Loans Italy SPV Loi 130	Cars Alliance Auto Leases Germany FCT	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT
Montant des créances cédées à l'origine	2 323	1 235	1 402	942	1 793
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Contrats de leasing à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Créances cédées au 31/12/10	1 839	1 256	1 149	705	1 857
Réhaussement de crédit au 31/12/10	Cash réserve pour 0,10% Sur-collatéralisation en créance de 4,5%	Cash réserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,6%	Sur-collatéralisation en créances de 1,75%	Cash réserve pour 0,30% Sur-collatéralisation en créances de 25,8%	Cash réserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 12,7%
Issuing SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Funding PLC Irlande	Cars Alliance Auto Leases Germany FCT	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT
Émissions publiques Moyen terme Titres émis au 31/12/10 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A Notation AAA 1 507,2	Séries 2010-1 Class A Notation AAA 750,0	Séries 2007-1 Class A Notation AAA 838,5	Class A Notation AAA 376,7	Class A Notation AAA 873,0
	Class B Notation A 94,3	Séries 2005-1 Class B Non Notées 36,5	Séries 2007-1 Class B Notation A 35,5	Class B Notation A 48,0	Class B Notation A 28,0
Placements privés listés	Class R	Séries 2005-2 Class A		Class R	Class R
Court terme	Notation AAA	Notation AAA		Notation AAA	Notation AAA
Titres émis au 31/12/10	129,6	70,0		120,6	744,3

Le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation (France, Italie et Allemagne) portant sur des créances sur le réseau de distribution ou sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules ad hoc.

Ces opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, la totalité du risque étant conservé par le Groupe. Le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenues au bilan s'élève à 7 247 millions au 31 décembre 2010 (7 441 millions au 31 décembre 2009). Un passif de 3 775 millions a été comptabilisé en Autres dettes représentées par un titre correspondant aux titres émis lors de ces opérations de titrisation. La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au réhaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.

En application des règles de consolidation, les parts résiduelles et parts court terme éventuellement souscrites par RCI Banque sont éliminées dans les comptes consolidés.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, certaines opérations sont assurées par conduit :

- en 2006 : 630 M€ de créances réseau en Allemagne
- en 2010 : 684,5 M€ de créances clientèle au Royaume-Uni

Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus. L'ensemble des créances titrisées, y compris les intérêts courus non échus, a été maintenu à l'actif du bilan.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 13 – Comptes de régularisation et passifs divers

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Dettes d'impôts et taxes fiscales	360	271
Dettes d'impôts courants	58	30
Dettes d'impôts différés	275	218
Dettes fiscales hors impôts courants	27	23
Comptes de régularisation et passifs divers	841	734
Dettes sociales	48	41
Autres créditeurs divers	625	535
Comptes de régularisation passif	151	137
Comptes d'encaissement	17	21
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (*)	1 201	1 005
(*) Dont entreprises liées	91	78

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

	7952	1034	0769	0257	9521	0340
€						
\$						
¥						
£						
₩						
6.7952	1034.0769	0257.9521	0340.7699	0257.9521	0340.7699	0257.9521
7952.90%	4.0769	825Y	9521.0340	7699		
4.1034	0769.0257	9521.0340	7699			
0340.7699	8+25.7952	1034	7699			
1034.0769	725Y	9521.0340	7699			
0340.7699	8025.7952	1034.0769				
1034.0769	0257.9521	0340.7699				
0340.7699	8025.7952	1034.0769				
1034.0769	0257.9521	0340.7699				
0340.7699	8025.7952	1034.0769				
7699.0257	9521.7952	1034.0769	0257.9521	0340.7699		
521.0340	0769.0257	9521.7699	8025.7952	1034.0769		
7699.0257	9521.7952	1034.0769	0257.9521	0340.7699		
521.0340	0769.0257	9521.7699	8025.7952	1034.0769		
7699.0257	9521.7952	1034.0769	0257.9521	0340.7699		
521.0340	0769.0257	9521.7699	8025.7952	1034.0769		

Note 14 – Provisions pour risques et charges

en millions d'euros	12/2009	Dotations	Reprises		Autres variations (*)	12/2010
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	59	47	(6)	(15)	(1)	84
Provisions pour risques de litiges	6		(1)			5
Autres provisions	53	47	(5)	(15)	(1)	79
Provisions sur opérations non bancaires	81	31	(16)	(19)	1	78
Provisions pour engagements de retraite et ass.	26	4	(1)	(1)	(1)	27
Provisions pour restructurations	18	4	(8)	(2)	1	13
Provisions pour risques fiscaux et litiges	33	22	(5)	(16)	1	35
Autres provisions	4	1	(2)			3
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	140	78	(22)	(34)		162

(*) Autres variations = reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin 2010 concernent principalement l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.



La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analysent ainsi :

Variation de la provision technique d'assurance

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période	22	
Dotation aux provisions techniques des contrats d'assurance	31	22
Prestations payées	(1)	
PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE EN FIN DE PÉRIODE	52	22

Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

en millions d'euros	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Écarts actuariels non comptabilisés	Provision au bilan
Solde au 31 décembre 2008	40	(16)	24		24
Charge nette de l'exercice 2009	3		3		3
Prestations et contributions payées	(2)		(2)		(2)
Écarts actuariels	3	(1)	2	(1)	1
Écart de conversion	1	(1)		1	1
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
Solde au 31 décembre 2009	45	(19)	26		26
Charge nette de l'exercice 2010	4		4		4
Prestations et contributions payées	(2)		(2)		(2)
Écarts actuariels ⁽¹⁾	2	(3)	(1)		(1)
Écart de conversion	1	(1)		1	1
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	50	(24)	26	1	27

(1) dont 0,5 M€ de valeur actuarielle des engagements issus des effets d'expérience.

Les taux de rendements attendus sur les fonds investis en 2010 sont de 6,60 au Royaume-Uni, de 5,18 aux Pays-Bas et de 2,75 en Suisse.

Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Coût des services rendus	2	1
Coût de la désactualisation	2	2
CHARGES NETTES	4	3

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Montant de la provision sociétés françaises	22	20
Montant de la provision sociétés étrangères	5	6
TOTAL DE LA PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE	27	26
Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2010	12/2009
Âge de départ à la retraite	67 ans	65 ans
Évolution des salaires	2,90 %	3,06 %
Taux d'actualisation financière	4,16 %	5,07 %
Taux de départ	4,49 %	4,79 %

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 15 – Provisions pour dépréciations constituées en couverture d'un risque de contrepartie

en millions d'euros	12/2009	Dotations	Reprises		Autres variations (*)	12/2010
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions pour dépréciation sur opérations bancaires	1 051	421	(269)	(244)	17	976
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	951	402	(269)	(225)	16	875
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	71	19		(19)		71
Opérations sur titres	29				1	30
Provisions pour dépréciation sur opérations non bancaires	9	1	(1)	(1)		8
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	9	1	(1)	(1)		8
TOTAL COUVERTURE DES RISQUES DE CONTREPARTIES	1 060	422	(270)	(245)	17	984

(*) Autres variations = reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

En 2010, le groupe RCI Banque a utilisé les historiques de données mis en place par Bâle II pour affiner les taux de provisionnement de la clientèle au Royaume-Uni. L'exploitation statistique de ces historiques a entraîné une révision à la hausse des taux de provisionnement ; en conséquence, une dotation aux provisions de 8 millions d'euros a été constatée sur ce pays.

Note 16 – Dettes subordonnées

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Dettes évaluées au coût amorti	252	251
Emprunts subordonnés	250	250
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	2	1
Dettes évaluées à la juste valeur	11	10
Titres participatifs	11	10
TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES	263	261

L'émission publique de dettes subordonnées de 250 millions d'euros mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de 10 ans (remboursement in fine le 07/04/2015),
- en devise Euro,
- au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

Note 19 – Juste valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IRFS 7)

19.1 - Décomposition par nature

en millions d'euros	12/2010			12/2009		
	VNC*	JV*	Ecart*	VNC*	JV*	Ecart*
Actifs financiers	23 121	23 292	171	23 006	23 096	90
Instruments dérivés	81	81		95	95	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	25	25		18	18	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	992	992		2 013	2 013	
Prêts et créances sur la clientèle	21 951	22 122	171	20 754	20 844	90
Opérations de location opérationnelle	72	72		126	126	
Passifs financiers	20 287	20 602	(315)	20 816	20 839	(23)
Instruments dérivés	137	137		182	182	
Dettes envers les établissements de crédit	4 107	4 066	41	6 743	6 724	19
Dettes envers la clientèle	656	656		665	665	
Dettes représentées par un titre	15 124	15 476	(352)	12 965	13 002	(37)
Dettes subordonnées	263	267	(4)	261	266	(5)

(*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Écart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues :

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

• Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

• Créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

• Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 19.2 – Décomposition par niveau (IFRS 7)

en millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total 12/2010
Actifs comptabilisés à la juste valeur	16	81		97
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	16			16
Instruments dérivés		81		81
Passifs comptabilisés à la juste valeur	11	137		148
Titres participatifs	11			11
Instruments dérivés		137		137

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

Note 20 – Engagements donnés

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Engagements de financement	1 981	2 223
Engagements en faveur de la clientèle	1 981	2 223
Engagements de garantie	18	22
Engagements d'ordre de la clientèle	18	22
Engagements sur titres	80	20
Autres titres à livrer	80	20
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS (*)	2 079	2 265

(*) Dont entreprises liées

18

27

Les conditions contractuelles des plafonds de financement accordés aux concessionnaires ont fait l'objet d'une revue détaillée et/ou d'une renégociation avec ces derniers. En conséquence, les engagements non confirmés ou révocables à tout moment par RCI ont été décomptabilisés au cours de l'année 2010, à hauteur de - 308 M€ en France, - 139 M€ en Italie, - 61 M€ en Pologne et - 58 M€ au Brésil.

Les engagements clientèle ont augmenté de 95 M€ en Allemagne suite à une nouvelle réglementation locale entraînant une modification des contrats et un allongement de la période engageante.

Suite à la suppression de la prime à la casse au 31/12/2010 en France, les financements en pré-gestion de la Diac ont augmenté de 121 M€.

Note 21 – Engagements reçus

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Engagements de financement	4 572	4 734
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 571	4 733
Engagements reçus de la clientèle	1	1
Engagements de garantie	5 799	5 626
Engagements reçus d'établissements de crédit	127	117
Engagements reçus de la clientèle	2 790	2 216
Engagements de reprise reçus	2 882	3 293
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS (*)	10 371	10 360

(*) Dont entreprises liées

1 991

1 920

RCI Banque dispose au 31 décembre 2010 de 4 567 millions d'euros de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 635 millions d'euros de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décôtes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).



Note 22 – Exposition au risque de change

en millions d'euros	Bilan		Hors-bilan		Position nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	TOTAL	Dont monétaire	Dont structurelle
12/2010							
Position en USD		(57)	57				
Position en GBP	465			(366)	99		99
Position en JPY		(92)	92				
Position en CHF	158			(154)	4		4
Position en CZK	30			(10)	20		20
Position en ARS	26				26		26
Position en BRL	139				139		139
Position en PLN	74			(16)	58		58
Position en HUF	7				7		7
Position en RON	1				1	1	
Position en KRW	143				143		143
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK	5			(5)			
Position en SEK	37			(37)			
EXPOSITIONS TOTALES	1 096	(149)	149	(588)	508	1	507
12/2009							
Position en USD	-	(62)	62	-	-	-	-
Position en GBP	534	-	-	(439)	95	-	95
Position en JPY	-	(85)	85	-	-	-	-
Position en CHF	78	-	-	(76)	2	(1)	3
Position en CZK	-	(22)	41	-	19	-	19
Position en ARS	25	-	-	-	25	-	25
Position en BRL	123	-	-	-	123	-	123
Position en PLN	98	-	-	(42)	56	-	56
Position en HUF	7	-	-	-	7	-	7
Position en RON	-	(4)	-	-	(4)	(4)	-
Position en KRW	129	-	-	-	129	-	129
Position en MAD	11	-	-	-	11	-	11
Position en DKK	12	-	-	(12)	-	-	-
Position en SEK	15	-	-	(15)	-	-	-
Position en NOK	7	-	-	(7)	-	-	-
EXPOSITIONS TOTALES	1 039	(173)	188	(591)	463	(5)	468

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCI Banque.

La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite imposée par le groupe Renault de 11 M€. Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 23 – Intérêts et produits assimilés

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Intérêts et produits assimilés	1 976	1 927
Opérations avec les établissements de crédit	14	34
Opérations avec la clientèle	1 319	1 263
Opérations de location financière	489	486
Opérations de location opérationnelle	30	49
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	114	93
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	10	2
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(194)	(185)
Opérations avec la clientèle	(149)	(143)
Opérations de location financière	(45)	(42)
TOTAL DES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS (*)	1 782	1 742

(*) Dont entreprises liées 438 385

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 24 – Intérêts et charges assimilés

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Opérations avec les établissements de crédit	(218)	(258)
Opérations avec la clientèle	(6)	(10)
Opérations de location opérationnelle	(19)	(30)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(179)	(230)
Charges sur dettes représentées par un titre	(385)	(324)
Autres intérêts et charges assimilées	(9)	(7)
TOTAL DES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES (*)	(816)	(859)

(*) Dont entreprises liées (18) (19)

Note 25 – Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Gains (Pertes) nets sur instruments financiers	(2)	1
Gains et pertes nets sur opérations de change	112	128
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opération de transaction	(113)	(127)
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	(1)	(2)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	(7)	(227)
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	7	229
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR	(2)	1

Note 26 – Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente		(1)
Revenu des autres titres disponibles à la vente		(1)
Autres actifs financiers	1	4
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	1	4
TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTES ET AUTRES	1	3

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente		(1)
Revenu des autres titres disponibles à la vente		(1)
Autres actifs financiers	1	4
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	1	4
TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTES ET AUTRES	1	3

Note 27 – Produits (charges) nets des autres activités

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Autres produits d'exploitation bancaire	534	494
Prestations accessoires aux contrats de financement	336	308
Produits des activités de services	115	102
Produits liés aux fins de contrats de location non douteux	60	56
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	<i>8</i>	<i>15</i>
Autres produits d'exploitation bancaire	23	28
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	<i>4</i>	<i>14</i>
Autres charges d'exploitation bancaire	(395)	(367)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financements	(165)	(150)
Coûts des activités de services	(75)	(64)
Charges liées aux fins de contrats de location non douteux	(58)	(59)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	<i>(7)</i>	<i>(6)</i>
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(75)	(59)
Autres charges d'exploitation bancaire	(22)	(35)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	<i>(6)</i>	<i>(13)</i>
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire	11	12
Autres produits d'exploitation non bancaire	20	23
Autres charges d'exploitation non bancaire	(9)	(11)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS (*)	150	139
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe, détaillés ci-après :

Produits nets de l'activité d'assurance

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Primes brutes émises	42	25
Variation des provisions techniques	(30)	(22)
Sinistres payés	(1)	
Sinistres mis à la charge des réassureurs	1	
Charges et produits nets de cessions en réassurance	5	10
TOTAL DES PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE	17	13

Note 28 – Charges générales d'exploitation et des effectifs

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Frais de personnel	(200)	(210)
Rémunération du personnel	(135)	(135)
Charges de retraites et assimilées	(15)	(14)
Autres charges sociales	(41)	(40)
Autres charges de personnel	(9)	(21)
Autres frais administratifs	(139)	(143)
Impôts et taxes hors IS	(16)	(22)
Loyers	(13)	(13)
Autres frais administratifs	(110)	(108)
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (*)	(339)	(353)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2</i>	

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Effectif moyen en nombre		
Financements et services en France	1 293	1 319
Financements et services à l'étranger	1 549	1 671
TOTAL	2 842	2 990

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) a été classée en Impôts et taxes hors IS.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 29 – Coût du risque par catégorie de clientèle

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Coût du risque sur financement Clientèle	(94)	(175)
Dotations pour dépréciation	(315)	(388)
Reprises de dépréciation	389	297
Pertes sur créances irrécouvrables	(179)	(95)
Récupérations sur créances amorties	11	11
Coût du risque sur financement Réseaux	9	(14)
Dotations pour dépréciation	(82)	(127)
Reprises de dépréciation	97	119
Pertes sur créances irrécouvrables	(6)	(6)
Coût du risque sur autres activités		(10)
Variation de la provision pour risques pays	(1)	(6)
Variation des dépréciations des autres créances	1	(4)
TOTAL DU COÛT DU RISQUE	(85)	(199)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 30 – Impôts sur les bénéfices

en millions d'euros	12/2010	12/2009
Impôts exigibles	(158)	(127)
Impôts courants sur les bénéfices	(158)	(127)
Impôts différés	(56)	(27)
Impôts différés	(56)	(29)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs		2
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(214)	(154)

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

	Pays	Participation directe de RCI Banque	Participation indirecte de RCI Banque		Pourcentage d'intérêt	
			%	détenue par	2010	2009
SOCIÉTÉ-MÈRE : RCI Banque S.A.						
Succursales de RCI Banque						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne					
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine					
RCI Banque S.A. Sucursal España	Espagne					
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal					
RCI Banque S.A. Bancna Podružnica Ljubljana	Slovénie					
RCI Banque Succursale Italiana	Italie					
Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède					
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100			100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60			60	60
Courtage S.A.	Argentine	95			100	100
RCI Bank AG	Autriche	100			100	100
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100			100	100
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100			100	100
Administradora de Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda.	Brésil	99,92	-		99,92	99,92
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil S.A.	Brésil	60,12			60,12	60,12
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A. e Investimento Renault do Brasil	Brésil	60,09			60,09	60,09
Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.	Brésil	100			100	100
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Corée du Sud	100			100	100
Overlease S.A.	Espagne	100			100	100
Diac S.A.	France	100			100	100
Cogéra S.A.	France	-	94,81	Diac S.A.	94,81	94,81
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sogesma S.A.R.L.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sigma Services S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	84,59	15,41	Renault Acceptance Ltd	100	100



	Pays	Participation directe de RCI Banque	Participation indirecte de RCI Banque		Pourcentage d'intérêt	
			%	détenue par	2010	2009
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100			100	100
RCI Services Ltd*	Malte	100			100	100
RCI Insurance Ltd*	Malte		100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd*	Malte		100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100			100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100			100	100
Renault Credit Polska Sp. z.o.o.	Pologne	100			100	100
RCI Bank Polska S.A.	Pologne	100			100	100
RCI Gest Instituicao Financiara de Credito S.A..	Portugal	100			100	100
RCI Gest Seguros Corretores Lda	Portugal	-	100	RCI GEST IFIC S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. Tchèque	100			100	100
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie		100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania S.R.L.	Roumanie	100			100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100			100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100			100	100
SPV						
SPV Alliance Auto Loans - Italy	Italie		(cf. note 12)	RCI Banque Succursale Italiana		
FCT Cars Alliance Auto Loans Germany	Allemagne		(cf. note 12)	RCI Banque Niederlassung		
FCT Cars Alliance Auto Leases Germany	Allemagne		(cf. note 12)	RCI Banque Niederlassung		
SPV DFP RHOMBUS SA	Allemagne			RCI Banque Niederlassung		
FCC Cars Alliance Auto Loans - France	France		(cf. note 12)	Diac S.A.		
FCC Cars Alliance DFP France	France		(cf. note 12)	Cogera S.A.		
SPV Cars Alliance UK	Royaume-Uni			RCI Financial Services Ltd		
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT						
Renault Crédit Car	Belgique		50,10	Renault AutoFin S.A.	50,10	50,10
RCI Financial Services s.r.o.	R. tchèque	50			50	50
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE						
Nissan Renault Finance Mexico S.A. de C.V. Sofom E.N.R.	Mexique	15			15	15

* Entités entrées dans le périmètre en 2009

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

ANNEXE 1 : ACTIVITÉ DU GROUPE

en millions d'euros	Année	Encours nets à fin décembre	Dont Réseaux à fin décembre
Europe occidentale	2010	18 430	4 308
	2009	18 233	4 262
dont Allemagne	2010	3 595	755
	2009	3 687	728
dont Espagne	2010	1 821	342
	2009	2 197	399
dont France	2010	8 151	1 932
	2009	8 114	2 001
dont Royaume-Uni	2010	1 449	271
	2009	1 273	199
dont Italie	2010	1 724	412
	2009	1 476	388
Brésil	2010	1 232	313
	2009	845	276
Corée du Sud	2010	1 199	12
	2009	825	3
Reste du monde *	2010	866	283
	2009	739	208
TOTAL RCI BANQUE	2010	21 727	4 916
	2009	20 642	4 749

* Reste du monde : Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Maroc et Argentine

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidents dans le même pays que l'entité.

ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays dont la notation est inférieure à A (Notation S&P sur le risque de transfert et convertibilité) est réalisé localement afin d'éviter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un reporting ad hoc.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la direction financière de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

Risque de taux (audité)

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite filiales de refinancement : 11 M€

Limite des filiales commerciales : 9 M€

Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque : 20 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant t l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant t .

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé,...), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres,...)

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le département Contrôle permanent et risques financiers pour l'ensemble du Groupe. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En 2010, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 20 M€ fixée par le groupe. Au 31 décembre, une hausse des taux de 100 bp en Euro aurait un impact négatif de 4,8 M€, une hausse de 100 bp des taux CHF un impact positif de 1,7 M€, et une hausse des taux en GBP un impact négatif de 0,5 M€. La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 7,6 M€.

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

• Filiales de financement de ventes

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre 1 et 72 mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

• Filiale de refinancement

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux variable principalement.

Grâce à des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de swaps de taux d'intérêt, la sensibilité de la holding de refinancement s'est maintenue sous la limite de 11 M€, excepté lors d'une mise en place d'un emprunt obligataire. Le dépassement généré a aussitôt été résorbé par la résiliation d'opérations.

Ces swaps ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

Une variation uniforme de la courbe des taux de 1 % appliquée à la valorisation de ces instruments aurait un impact sur les réserves consolidées reportées au 31 décembre 2010 de 22,1 M€ (avant impôts).

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et que le management ne les réajuste pas pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne serait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

Des tests d'efficacité sont réalisés mensuellement afin de s'assurer de l'efficacité de la couverture des swaps ainsi mis en place.

Risque de liquidité (audité)

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Deux indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

• le nombre de jours de liquidité

Un stress scénario permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

• La réserve de liquidité

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

• Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2010 de 4 567 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 635 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).

• Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

• Dans le cadre de sa stratégie de diversification des ressources, RCI Banque a lancé une émission obligataire publique en francs suisse de 250 MCHF. Certaines entités du groupe ont également été sollicitées sur les marchés obligataires locaux comme l'Argentine et la Corée du Sud. De plus, RCI Banque a placé une titrisation adossée à des crédits automobiles allemands. Enfin, le financement par conduit du portefeuille anglais a été prolongé d'une année supplémentaire et le montant financé augmenté de 102 M€.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de 1 723 040 €
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société RCI Banque

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RCI Banque et en application des dispositions de l'article L. 225235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 22537 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 22537 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 22537 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 22537 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 février 2011

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Damien Laurent

ERNST & YOUNG Audit
Micha Missakian

LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le dispositif de contrôle interne du groupe RCI Banque est structuré conformément à la réglementation bancaire et financière (CRBF 97-02). C'est un process permanent mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel de RCI Banque.

Ce dispositif répond aux finalités suivantes :

- préserver le patrimoine et les actifs de l'entreprise,
- maîtriser l'activité en limitant les aléas et en anticipant les écarts,
- s'assurer du respect du cadre législatif et réglementaire,
- informer les organes dirigeants et le conseil, des risques et de leur niveau de maîtrise,
- produire des informations comptables et financières fiables et sincères.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés. Le dispositif mis en place vise à réduire la probabilité de leur survenance par la mise en œuvre de plans d'action et de prévention appropriés.

Afin de décrire au mieux et de manière synthétique les procédures de contrôle interne, le présent rapport aborde successivement :

- l'environnement général de contrôle et le cadre de pilotage du groupe RCI Banque,
- l'organisation spécifique qui préside à l'élaboration de l'information financière et comptable.

Ce rapport, préparé par les directions concernées (secrétariat général & filière risques et direction comptabilité contrôle de gestion), a fait l'objet d'un examen et d'une approbation par le conseil d'administration lors de sa séance du 3 février 2011.

1 L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE ET LE CADRE DE PILOTAGE DU GROUPE RCI BANQUE.

1.1 L'environnement général de contrôle

1.1.1 Une organisation appropriée

Le groupe RCI Banque a adapté en 2010 sa direction générale avec pour objectif de renforcer l'action commerciale et les opérations avec ses clients et de donner aux fonctions support une vocation plus globale. Cette nouvelle organisation renforce le système de pilotage basé sur une double structure :

La ligne hiérarchique

le **comité exécutif** du groupe RCI Banque, organe de direction générale du groupe, oriente la politique et la stratégie de RCI Banque,

les **comités de direction** assurent le relais du comité exécutif dans la mise en œuvre des opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

La ligne fonctionnelle

Elle est exercée par des directions métiers et activités qui jouent un rôle de « père technique » aux fins suivantes :

définir les politiques spécifiques et les règles de fonctionnement (système d'information, ressources humaines, politique financière, gestion des risques de crédit, ...),

accompagner les directions opérationnelles et contrôler la correcte mise en œuvre par ces dernières des politiques définies.

Par ailleurs, une cartographie normalisée et standardisée des processus de l'entreprise est actualisée annuellement.

1.1.2 Des processus Budget/Prévision/Reporting

Sur la base des objectifs et directives fixés par la direction générale, et de données prévisionnelles d'environnement économique (macro-économie et parités, taux de refinancement, marchés constructeurs automobiles), chacune des entités du groupe établit annuellement un budget constitué par :

- une projection chiffrée de ses indicateurs commerciaux et financiers,
- un plan d'action pour remplir sa contribution aux objectifs.

LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Cet exercice est complété tous les trois ans par la construction d'un plan au niveau de chacune des entités et du groupe. La consolidation par le groupe de ces travaux permet de vérifier la cohérence des résultats financiers issus du plan avec les objectifs de rentabilité et de structure financière fixés par la direction générale, et de définir les actions correctrices si nécessaire dans le cadre de révisions annuelles.

La construction des budgets et l'organisation des processus de révisions et de reporting reposent sur des règles et des outils qui permettent la remontée d'informations fiables et utiles ainsi que leur répartition par activités (clientèles, réseaux) et par marques (Renault, Nissan, Dacia, Infiniti et Samsung).

1.1.3 Des responsabilités et des délégations de pouvoirs clairement définis

Ces principes de fonctionnement s'accompagnent d'un système de délégations contribuant à la maîtrise du déploiement des politiques du groupe au niveau des opérations élémentaires. Les domaines de responsabilité et de délégation sont fixés au moyen de :

Définitions de fonctions

L'organisation du groupe est définie au moyen d'un organigramme formalisé. Chaque niveau de l'organigramme fait l'objet de définitions de responsabilités destinées à préciser le périmètre et la portée des responsabilités de chacun au travers de définitions de fonctions.

Délégations de pouvoirs

Le dispositif de décision au sein du groupe RCI Banque repose sur un système de délégation décliné à partir des pouvoirs du président dans le but de répondre à un double objectif :

- faciliter la responsabilisation des opérationnels au plus près du terrain,
- s'assurer que la maîtrise des engagements est exercée au bon niveau.

Il fixe précisément les domaines et le niveau des décisions pouvant être prises par les opérationnels et constitue ainsi un référentiel dont l'application peut être vérifiée à posteriori par les acteurs du contrôle interne de deuxième et troisième niveaux.

Le dispositif inclut un système de limites encadrant notamment les risques financiers et de crédit, validé par l'actionnaire et périodiquement réactualisé par des notes de règlement intérieur (NRI). Pour les risques financiers, les limites de change, de taux et de contreparties sont validées par le comité financier de RCI Banque, dans le cadre des limites globales fixées par l'actionnaire. De même, pour les risques de crédit, le comité opérationnel valide les déclinaisons de ces délégations de pouvoirs au niveau du groupe et des filiales. Les émissions obligataires et titrisations du groupe RCI Banque font l'objet de délégations explicites du conseil d'administration.

1.1.4 Des procédures ou modes opératoires

En application de la réglementation CRBF 97-02, le groupe RCI Banque s'est doté d'un dispositif général de procédures. Les procédures des filiales et du groupe sont élaborées sur la base d'un document de référence (la procédure des procédures). Tous les collaborateurs du groupe accèdent aux procédures applicables les concernant, via un outil de consultation, gestion et de mise à jour des procédures.

Les principaux processus de RCI Banque (acceptation, recouvrement/contentieux, refinancement, sécurité des systèmes, sécurité des actifs physiques, suivi des risques, comptabilité...) sont couverts par des procédures qui reposent sur les principes de séparation des pouvoirs, mettent en place des circuits d'avis et de validation, assurent la prise de décisions à un niveau adéquat et un contrôle de leur mise en œuvre appropriée. C'est le cas des processus NRI (note de règlement intérieur), NDI (note de décision) et CPI (contrat de projet d'investissement) pour les engagements et les investissements, l'ensemble pouvant être complété par des notes émises par des directions métiers.

Le dispositif de contrôle de conformité est assuré par :

- une procédure cadre du contrôle de la conformité, déclinée en procédure locale par chaque filiale, comportant la définition des modalités d'approbation des nouveaux produits, le circuit et les responsables de la veille réglementaire, l'intégration des risques de non conformité dans le dispositif de gestion des risques opérationnels, la constitution d'un reporting semestriel sur la conformité des nouveaux produits à l'attention du responsable groupe du contrôle de la conformité et la mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle, et une procédure groupe de gestion des prestations externalisées.
- un comité de conformité : chaque trimestre, dans la continuité des comités de contrôle interne et des comités de risques opérationnels, le contrôleur interne présente les évolutions réglementaires à venir, les actions à mettre en œuvre et celles en cours de réalisation ; il donne au comité de direction une visibilité du niveau de conformité de l'entreprise et assure la traçabilité des décisions prises.

€	\$	¥	£	₩	7952.1034.0769.0257.9521.0340
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	9521.0340.7699.8025.7952.1034
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	7952.1034.0769.0257.9521.0340
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	9521.0340.7699.8025.7952.1034
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	99.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	7699.8025.7952.1034
€	\$	¥	£	₩	57.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	7952.90%4.0769.8257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8+25.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.7257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	0340.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
€	\$	¥	£	₩	769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
€	\$	¥	£	₩	521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769

1.2 Le cadre général de pilotage

RCI Banque est doté d'un dispositif de contrôle interne qui vise à recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques, suivre les mesures correctives et préventives afin de réduire la probabilité de leur survenance.

1.2.1 Les outils d'évaluation

Le groupe RCI Banque dispose actuellement d'outils d'évaluation du dispositif de contrôle interne :

- le pilotage et l'évaluation du dispositif de contrôle interne des filiales : chaque contrôleur interne est responsable d'objectifs qui sont suivis par le service méthodes contrôle permanent, des reportings dédiés permettent de s'assurer que chaque dispositif est correctement déployé en filiale et que les ressources disponibles sont utilisées conformément aux attentes du groupe. Les comités contrôle interne filiales et groupe bénéficient d'une restitution qualitative et quantitative des réalisations.
- la cartographie des risques opérationnels, qui rend compte de l'efficacité des dispositifs de maîtrise.

1.2.2 La charte de Contrôle Interne

Le **comité contrôle interne groupe** a validé le cadre général du dispositif de contrôle interne de RCI Banque fixé par une **charte de contrôle interne**.

Cette charte définit le **dispositif cible** applicable à l'ensemble du groupe et précise notamment :

- le dispositif général de pilotage du contrôle interne,
- les dispositifs locaux des filiales, succursales et joint ventures,
- les dispositifs spécifiques des différents domaines fonctionnels.

Le système global de contrôle interne du groupe RCI Banque comprend donc deux types de contrôles et **trois niveaux** d'intervention :

Le contrôle permanent :

- de premier niveau :

Il est constitué par les dispositifs d'autocontrôle de chaque direction et de chaque implantation géographique. Ces entités ont notamment en charge, pour leur domaine respectif d'activité, d'appliquer les procédures existantes et d'effectuer tous les contrôles prévus par ces dernières. Le contrôle de premier niveau est essentiellement opérationnel et donc réalisé par des propriétaires de processus qui ont été formés à cet effet au sein de chaque filiale. Ce contrôle de premier niveau couvre les principaux risques.

- de deuxième niveau :

Ce niveau de contrôle est piloté par le département du contrôle permanent et animé par les contrôleurs internes locaux. Il bénéficie de dispositifs spécifiques pilotés par une équipe indépendante des unités opérationnelles et exerçant des contrôles permanents sur la régularité et la conformité des opérations selon les préconisations de l'article 6.a du règlement CRBF 97-02.

Le contrôle périodique ou contrôle de troisième niveau :

Il est exercé par des organes de contrôle indépendants (autorités de tutelle, cabinets indépendants mandatés, ...), ainsi que par des ressources dédiées correspondant au contrôle périodique tel que défini par l'article 6.b du règlement CRBF 97-02. A ce titre, la direction de l'audit interne Renault met des ressources complémentaires à la disposition de RCI conformément à une convention de « prestataire externe », afin de réaliser les audits de 3^{ème} niveau de RCI Banque dans le cadre d'un plan d'audit annuel approuvé par le comité d'audit et des comptes ou à la demande du président directeur général RCI.

1.2.3 Le suivi des plans d'actions

Une base de données centralise l'ensemble des plans d'action des filiales consécutifs à l'évaluation de la cartographie, à la collecte des incidents et aux contrôles permanents et périodiques. Des liens permettent de rattacher ces contrôles aux macroprocessus et aux risques opérationnels. Un ensemble de rapports et d'indicateurs d'avancement des missions et des actions est mis à disposition des opérationnels et fonctions de pilotage et permet d'assurer le suivi et l'animation des plans d'actions. Une information trimestrielle est transmise au comité contrôle interne groupe.

1.2.4 La gestion des risques

La filière risques, les risques financiers et de crédit et leur mode de gestion et de contrôle, déclinés à partir des principes d'organisation sus-mentionnés, sont détaillés dans les extraits des sections « Les Risques » du rapport annuel d'activité du groupe.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par le groupe RCI Banque comprend les trois outils suivants :

« La cartographie des risques opérationnels »

Identifier les risques opérationnels majeurs, qui seront évalués et gérés. La cartographie des risques opérationnels est déployée dans toutes les filiales consolidées du groupe RCI Banque et mise à jour annuellement.

« La base de collecte des incidents »

Structurer la base de collecte des incidents de risques opérationnels, collecter les données, mettre en place les actions correctives et préventives nécessaires, et produire les reportings de pilotage et de gestion, incluant le COREP. Le dispositif fixe des seuils nécessitant une communication immédiate de certains incidents au comité exécutif, à l'organe délibérant et à l'autorité de contrôle prudentiel.

LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

« Les indicateurs clés de risques »

Structurer les indicateurs avancés de risque, les alimenter et produire les reportings de pilotage et de gestion. Des indicateurs clés des risques existent sur les processus « clientèles entreprises et grand public », « crédit réseau », « refinancement », « comptabilité » et « informatique »

1.2.5 Des systèmes d'information adaptés aux objectifs

Dans le cadre de la politique de sûreté et de sécurité informatique définie au niveau du groupe Renault, RCI Banque renforce son dispositif de sécurité informatique en mettant en œuvre des plans d'actions sur différents domaines tels que la gestion des habilitations et la continuité d'activité. Cette politique, articulée autour des processus Cobit, s'inscrit en cohérence avec les normes internationales de sécurité informatique.

Par ailleurs, le groupe RCI Banque a adopté et diffusé le code de déontologie Renault dans l'ensemble de ses filiales. Ce code a pour objet de permettre aux acteurs de l'entreprise de déterminer leur comportement en présence de situations concrètes, parfois complexes.

Une convention de service entre la direction des systèmes d'information RCI et Renault a été signée de façon à intégrer les contrôles à mettre en place à la direction du service et de la production informatiques (orientation moyens et résultats). Ce contrat inclut des clauses de prestations essentielles externalisées.

Dès 2003, RCI Banque s'est dotée d'un plan de continuité d'activité. L'objectif est d'assurer la continuité des produits et services essentiels de l'entreprise en cas de choc extrême concernant l'indisponibilité des systèmes d'information, des télécommunications, des locaux ou de la prestation d'un fournisseur critique. La continuité d'activité des fonctions les plus vitales, refinancement et flux financiers, est testée deux fois par an. Un plan de continuité des activités est mis en place dans l'ensemble des filiales RCI Banque ayant l'obligation réglementaire locale de mise en place d'un plan de continuité d'activité, hormis sur le Maroc, dont le projet est en cours. Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque est testé au moins une fois par an dans chaque filiale. Les plans de reprise des activités sont opérationnels sur l'ensemble des applications groupe et locales du groupe RCI Banque. Ils sont testés au minimum une fois par an.

1.2.6 Les acteurs du contrôle interne

1.2.6.1 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, organe délibérant, a pour rôle de surveiller et orienter le comité exécutif afin de s'assurer de la mise en œuvre du contrôle interne.

Afin de décrire et d'exposer les processus et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions par ces derniers, il sera successivement présenté :

- La composition du conseil d'administration ainsi que le mode et l'étendue des pouvoirs de la Direction Générale de la Société ;
- Les conditions de préparation des réunions du conseil ;
- L'activité du conseil au cours de l'exercice 2010.

1.2.6.1.1 Composition du conseil d'administration et mode de direction générale

1.2.6.1.1.1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept administrateurs dont la durée des mandats est fixée à six ans.

Les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont décidés au niveau du Groupe Renault et ne font l'objet d'aucune procédure de contrôle interne chez RCI Banque.

Les règles et principes de ces rémunérations, au niveau du groupe, sont explicités dans le rapport annuel consolidé de Renault.

Les administrateurs ont été nommés au conseil d'administration du fait de leurs connaissances de l'activité et des métiers de la société, de leurs compétences techniques et générales, ainsi que, pour certains, de leur expérience résultant de leur fonction dans les sociétés actionnaires.

Chaque administrateur est propriétaire d'au moins une action conformément aux dispositions statutaires.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

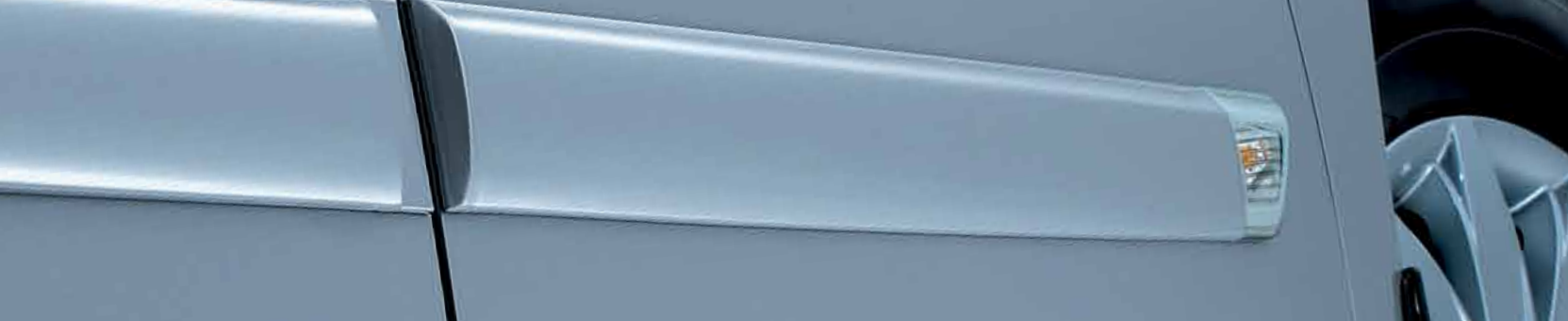
Mme Isabelle LANDROT, directeur de la comptabilité et du contrôle de gestion et M. Jean-Marc SAUGIER, directeur financements et trésorerie participent aux réunions du conseil.

1.2.6.1.1.2 Mode et étendue des pouvoirs de la direction générale

Conformément à l'article L 225-551-1 du code de commerce, le conseil d'administration a opté, dans sa séance du 24 juillet 2002 pour une concentration des pouvoirs, M.Philippe GAMBA, puis à compter du 5 octobre 2009 M. Dominique THORMANN, occupant ainsi les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Il est indiqué que les fonctions de président directeur général ne connaissent pas de limitations autres que celles dictées par la loi et l'intérêt de la société. Cependant il est précisé que le conseil a apporté une limitation aux fonctions du directeur général qui doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration pour acquérir, vendre ou hypothéquer des immeubles, pouvoirs que le conseil entend se réserver.

7952.1034.0769.0257.9521.0340
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
7952.1034.0769.0257.9521.0340
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
034.0769.0257.9521.0340.7699
07699.8025.7952.1034.0769
99.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034
57.9521.0340.7699
7952.1034.0769
6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.769€
7952.90%4.0769.825%9521.0340.7699
4.1034.0769.0257.9521.0340.769€
0340.7699.8+25.7952.1034.0769
1034.0769.725€9521.0340.769\$
0340.7699.8025.7952.1034.0769
103€0769.0257.9521.0340.769¥
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.769¥
0340.7699.802€7952.1034.0769



NOM et Prénom	Fonction exercée dans la société	Date de nomination ou de renouvellement	Date échéance mandat en cours	Liste des fonctions exercées dans d'autres sociétés
CABRIER Patrice	Directeur Clients & Systèmes d'Information	30/05/2006	Mai 2012	
THOMAS Simon		26/11/2010	Mai 2012	Nissan Europe - Vice président des ventes
SPIELREIN Eric	Secrétaire Général & Filière Risques	26/11/2010	Mai 2012	
BUROS Philippe	Directeur Commercial	25/05/2009	Mai 2015	
THORMANN Dominique	Président Directeur Général	5/10/2009	Mai 2012	Renault - Directeur Financier
STOLL Jérôme		25/05/2009	Mai 2015	Renault - Directeur Général Adjoint, Directeur Commercial Leader du Comité de Management de la Région Europe, Président de Renault Retail Group
DORS Laurence		26/11/2010	Mai 2012	Renault - Secrétaire Général

1.2.6.1.2 Préparation des réunions du conseil d'administration

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du secrétaire des conseils, mandaté par le président directeur général, dans un délai suffisant, par lettre simple conformément aux dispositions statutaires.

Conformément à l'article L 823-17 du code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée, aux réunions du conseil portant sur l'examen des comptes et notamment celle se prononçant sur l'arrêté des comptes annuels (février), ainsi que celle examinant les comptes semestriels (juillet).

Tous les documents techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, les administrateurs disposent d'un droit permanent de communication et d'information.

1.2.6.1.3 Activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2010

Lors de l'exercice 2010, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

Une réunion a été consacrée le **5 février 2010** à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels consolidés et sociaux au 31.12.2009 pour soumission à l'assemblée des actionnaires et au compte rendu des opérations financières

Le **1^{er} juin 2010**, une réunion a autorisé un programme d'émissions obligataires. Une réunion s'est tenue le **21 juillet 2010** pour arrêter les comptes semestriels au 30.06.2010, actualiser l'information financière pour les émissions obligataires de fin d'année, examiner le rapport sur le contrôle interne, informer le conseil sur la prise en compte des recommandations de l'autorité de contrôle prudentiel suite à son inspection d'avril 2010, autoriser la signature d'une convention de gage espèces avec RENAULT S.A et enfin confirmer l'accord du conseil pour les projets de développement sur l'international, activité

de financement en Russie par implantation d'une structure bancaire et création d'une filiale en Turquie.

Le **26 novembre 2010**, une réunion a rendu compte notamment des opérations financières 2010, fait le point sur le contrôle interne, procédé au remplacement de 3 administrateurs démissionnaires et effectué des nominations au comité d'audit.

Lors de ces réunions dont le taux de présence des administrateurs sur l'année a été de 65 %, l'activité et les résultats opérationnels des différents secteurs du groupe ont été présentés en détail. Ces informations faisaient partie du dossier de chacun des membres du conseil.

Également lors de chaque réunion et conformément à la loi, le conseil d'administration assure le contrôle continu de la gestion de la société. Il tient des statuts de la société le pouvoir d'autoriser les opérations sur le capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises engageant l'avenir de la société, ainsi que les opérations majeures de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle. Le conseil s'assure que la stratégie mise en œuvre est conforme aux orientations à long terme du groupe.

Enfin, le conseil d'administration décide des changements des membres du conseil, convoque les assemblées générales, notamment l'assemblée générale des actionnaires pour approbation des comptes, conformément aux dispositions des statuts (Art27 à 33), et délègue les pouvoirs.

Les réunions du conseil d'administration se sont tenues au 13-15, Quai Le Gallo 92512 Boulogne Billancourt au siège social de la société mère RENAULT s.a.s. et au siège de RCI Banque 14, avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy le Grand Cedex.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis par le secrétaire du conseil, approuvés au cours de la séance suivante avec report sur le registre légal, et sont tenus à la disposition de tous les administrateurs au siège social de la société.

LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

1.2.6.2 Le comité d'audit groupe RCI Banque

Le comité d'audit groupe RCI Banque assiste le conseil d'administration dans sa mission de surveillance de la qualité du dispositif de contrôle interne et est informé des orientations générales du contrôle interne du groupe RCI Banque. Il valide notamment le plan annuel d'audit et le rapport annuel sur le contrôle interne au titre de l'article 38 du règlement CRBF 97-02.

1.2.6.3 Le comité contrôle interne groupe RCI Banque.

Le **comité contrôle interne** groupe RCI Banque, organe exécutif composé de l'ensemble des membres du comité exécutif, anime le processus de contrôle interne. Il rend compte régulièrement de la situation du contrôle interne au conseil d'administration, au comité d'audit, notamment via le rapport annuel établi en vertu du règlement CRBF 97-02, articles 42 et 43 qui est remis à l'autorité de tutelle. Cet organe est décliné dans les filiales.

Le secrétaire général, en tant que dirigeant bancaire, coordonne les dispositifs de contrôle permanent et la filière risques.

1.2.6.3.1 Les acteurs du contrôle permanent.

Le directeur du département du contrôle permanent, rattaché au secrétaire général, est responsable du contrôle permanent au sens de l'article 6a du règlement CRBF 97-02. Il est également responsable du contrôle de la conformité au sens de l'article 11 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF.

Le **département du contrôle permanent** (DCP) au sein du secrétariat général & filière risques assure le pilotage du contrôle interne du groupe RCI Banque. Le service méthodes contrôle permanent est en charge de l'organisation et de l'animation du dispositif de contrôle interne sur l'ensemble du groupe.

Au niveau du pilotage du contrôle interne dans les filiales du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les **contrôleurs internes** qui lui sont rattachés fonctionnellement, voire hiérarchiquement dans le cas de la France. Les contrôleurs internes des autres filiales sont quant à eux rattachés hiérarchiquement au directeur général de la filiale. Dans tous les cas, les contrôleurs internes ont pour principales missions sur le périmètre de la filiale de :

- animer et piloter le déploiement du contrôle interne (animation des comités contrôle interne filiales, de la gestion des procédures, du suivi des plans d'actions),
- réaliser des contrôles de second niveau,
- suivre et mesurer les risques opérationnels,
- détecter et prévenir les fraudes internes et la lutte contre le blanchiment,
- animer le dispositif local de déontologie,
- assurer l'efficacité du plan de continuité d'activité,
- animer le dispositif local de contrôle de la conformité.

De même, concernant le pilotage du dispositif de contrôle interne dans les directions du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les **correspondants fonctions de pilotage**.

Enfin, des **propriétaires de processus** ont été désignés et sont responsables de la réalisation et de l'actualisation des procédures et des contrôles de premier niveau.

Des responsables de domaine de veille réglementaire ont été nommés et sont chargés de suivre, analyser, et informer de toute évolution réglementaire impactant RCI Banque, dans le cadre du dispositif de contrôle de la conformité mis en œuvre afin de garantir la bonne gouvernance de l'entreprise.

Des correspondants métiers sûreté et sécurité informatique ont été nommés. Ils interviennent, pour leur domaine applicatif, sur :

- la gestion des habilitations (modalités d'habilitations, définition des profils métier et des droits applicatifs associés),
- le respect des contraintes réglementaires liées aux données utilisées dans les applications (données nominatives et fiscales),
- la classification des applications afin de préciser les besoins notamment en termes de confidentialité et de disponibilité.

1.2.6.3.2 Les acteurs du contrôle périodique

Le directeur de l'audit et du contrôle périodique du Groupe RCI au sens de l'article 6b du règlement CRBF 97-02 est rattaché au président directeur général et est indépendant du contrôle permanent. La direction de l'audit interne Renault agit sous mandat RCI Banque, et, à ce titre elle intervient conjointement ou seule dans les différentes filiales selon un plan d'audit annuel validé en comité d'audit. Les audits donnent lieu à des rapports écrits avec les recommandations communiquées au comité de contrôle interne.

7952.1034.0769.0257.9521.0340
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
7952.1034.0769.0257.9521.0340
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
9521.0340.7699.8025.7952.1034
034.0769.0257.9521.0340.7699
0.7699.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034.0769
99.8025.7952.1034.0769
7699.8025.7952.1034
57.9521.0340.7699
7952.1034.0769
6.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
7952.90%4.0769.8257.9521.0340.7699
4.1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8+25.7952.1034.0769
1034.0769.7252.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
1034.0769.0257.9521.0340.7699
0340.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769
769.0257.9521.7952.1034.0769.0257.9521.0340.7699
521.0340.0769.0257.9521.7699.8025.7952.1034.0769



2 L'ORGANISATION DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le groupe RCI Banque élabore des comptes consolidés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités. L'outil de consolidation produit les reportings comptables et de gestion au travers d'une saisie unique des données, garantissant l'homogénéité des informations contenues dans les états financiers et dans les différents tableaux de bords internes.

2.1 Les principes d'élaboration des comptes

La société consolidante RCI Banque définit, anime et assure la supervision de l'élaboration de l'information financière et comptable. La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit aux directeurs administratifs et financiers des filiales, sous l'autorité des présidents et directeurs généraux de ces mêmes filiales.

À tous les niveaux du groupe, les grands principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont les suivants :

- Le traitement de l'exhaustivité des transactions.
- Le respect des principes comptables applicables au groupe. Ainsi, un ensemble de documents de référence définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe et les schémas comptables. Ces documents, mis à la disposition de toutes les entités, concourent à l'homogénéité de l'information financière remontée.
- La revue périodique des actifs, passifs et engagements de hors-bilan (créances, emprunts, instruments dérivés, disponibilités ...) au travers de procédures de rapprochement de la comptabilité avec les systèmes opérationnels, de justification des comptes et d'inventaires. En outre, l'organisation groupe d'évaluation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels décrit ci-avant (cf. § 1.2.1 et § 1.2.2) s'applique au processus d'élaboration de l'information financière et comptable.

Une procédure groupe définit les principes de justification des comptes dans l'ensemble du groupe RCI. Elle s'applique aux comptes sociaux et aux comptes consolidés et participe ainsi à la maîtrise des risques liés à l'organisation comptable et au traitement de l'information.

La bonne articulation du reporting financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clef de voûte de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité requise pour les données traitées et le délai de remontée (J+4), imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information performants et contrôlés.

2.2 Les systèmes d'information et l'organisation

2.2.1 L'utilisation d'un progiciel intégré

Le groupe RCI Banque a choisi de mettre en place un outil comptable intégré (Enterprise Resource Planning ou E.R.P), reconnu sur le marché. L'utilisation d'un tel progiciel intégré, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne et d'assurer la cohérence et la fiabilité de l'information traitée. Notamment, la définition et le suivi des profils utilisateurs contribuent au respect des règles de séparation des tâches.

Ce progiciel, associé à un interpréteur comptable groupe, a fait l'objet d'une conception permettant, au travers de l'utilisation de ses différents modules, d'intégrer les spécificités des activités du groupe.

La fiabilité de l'information comptable et financière est essentiellement favorisée par la maîtrise et la standardisation des transactions élémentaires traitées par des systèmes opérationnels suivant un référentiel groupe. Ces transactions élémentaires alimentent, par interfaces, l'interpréteur comptable groupe, qui lui-même transmet la traduction comptable des événements de gestion ou des données d'inventaire à l'E.R.P.

Le déploiement continu des modules financiers et comptables de l'E.R.P. dans les entités du groupe fait l'objet d'une planification rigoureuse.

Pour les entités déployées, la maintenance centralisée du système comptable (interpréteur comptable et ERP) au sein d'une équipe d'experts fonctionnels et techniques permet de renforcer la maîtrise de la production comptable.

2.2.2 Les systèmes opérationnels et le contrôle

Les premiers actes de contrôle sont opérés au niveau des systèmes opérationnels majeurs pour les opérations de financement, de service et de refinancement sous la responsabilité des grands métiers (acceptation, recouvrement/contentieux, services, refinancement). C'est ainsi que les outils d'acceptation, de gestion des contrats de financements et de services, de gestion des relations clients et fournisseurs, d'administration du refinancement, de suivi des commandes d'achat, de gestion des effectifs portent leurs propres logiques de contrôle. Ils s'inscrivent dans le cadre de procédures opérationnelles qui contribuent à la maîtrise des transactions physiques et financières, dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur dans le groupe.

Une attention particulière est apportée par les équipes comptables au contrôle des transferts d'opérations entre les systèmes opérationnels non intégrés et les systèmes comptables.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

A) Présentation générale

Dénomination et siège social

Dénomination commerciale : RCI Banque. L'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2001 a décidé le changement de dénomination sociale de Renault Crédit International S.A. Banque en RCI Banque S.A.

Nationalité : française

Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf
93168 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. : + 33 1 49 32 80 00

Forme juridique

Société anonyme enregistrée au tribunal de commerce de Paris le 4 juin 1974, suivant acte notarié du 9 avril 1974 et approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 1975.

Législation

La société est régie par les dispositions du code de commerce. Le 7 mars 1991, RCI Banque a reçu l'agrément de la Banque de France pour réaliser les modifications statutaires nécessaires à sa transformation en banque. Depuis cette date, RCI Banque est soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux établissements de crédit, et en particulier à la loi n° 84-46 du 24 janvier 1984, dont les dispositions ont été reprises dans le code monétaire et financier.

Date de constitution et durée

La société a été créée le 9 avril 1974, avec un début d'exploitation le 21 août 1974, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, soit jusqu'en août 2073.

Objet social

La société anonyme RCI Banque a pour objet principal, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers :

- les opérations de crédit ou de banque, sous toutes leurs formes, destinées ou non au financement de l'acquisition de biens, et en particulier les opérations de crédit permanent ainsi que l'émission ou la gestion de moyens de paiement liés à ces opérations ;
- l'étude de tous projets relatifs à la création, à l'extension et à la transformation d'entreprises industrielles, commerciales, financières et de services ;
- toutes études complètes ou partielles, toutes activités de conseil et de négociations dans les domaines économique, financier, commercial et de gestion ;

- toutes recherches de conception et d'amélioration de systèmes de gestion, d'organisation et de financement ;
- la réalisation des projets issus des études sus-énoncées ou la contribution à leur réalisation par tous moyens appropriés, y compris par prise de participation ou d'intérêts dans toutes entreprises existantes ou à créer ;
- le financement des entreprises, en particulier sous forme de participation à leur capital, de souscription à des emprunts, au moyen de ressources provenant des fonds propres de la société ou des emprunts contractés par elle ;
- la prestation de services d'investissement au sens de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1996 ;
- la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de cette activité, et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échange de souscription, d'apport de toutes valeurs mobilières ;
- l'intermédiation en assurances, au sens de la loi française du 15 décembre 2005, de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, toute activité de mandataire, de commissionnaire ou de courtier ;
- d'une manière générale, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et pouvant être utiles à l'objet social ou en faciliter la réalisation et le développement.

Registre et numéro d'identification

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° 306 523 358 (code APE 6419Z), Siret : 306 523 358 00068.

Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la société.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

B) Dispositions particulières des statuts

Répartition statutaire des bénéfices

Le bénéfice est constitué par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que de tous amortissements et provisions. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % au moins pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours dans le cas où, pour une cause quelconque, cette réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu à l'alinéa précédent et de tous autres prélèvements institués par les dispositions légales en vigueur, et augmenté des reports bénéficiaires. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut prélever des dividendes. Ces dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

Assemblées (articles 27 à 33 des statuts)

Nature des assemblées générales

Les actionnaires se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire dans les cinq mois de la clôture de l'exercice. Des assemblées générales qualifiées d'ordinaires réunies extraordinairement ou d'extraordinaires lorsqu'elles se rapportent à une modification quelconque à introduire dans les statuts, sauf exception prévue par la loi, peuvent également être tenues. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires même absents, incapables ou dissidents. Pour le calcul du quorum des différentes assemblées, il n'est pas tenu compte des actions détenues par la société. Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité et appartenant l'un à la catégorie des cadres techniciens et agents de maîtrise, l'autre à la catégorie des employés et ouvriers, peuvent assister aux assemblées générales. Le conseil d'administration peut décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales.

Convocations

Le conseil d'administration convoque les actionnaires en assemblées générales en indiquant dans la convocation le jour, l'heure et le lieu de la réunion. À défaut, elle peut être également convoquée :

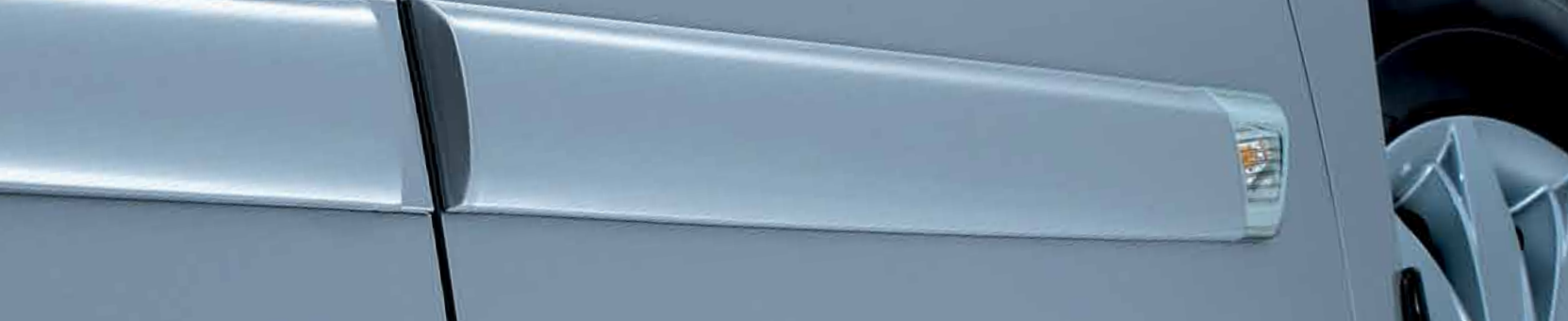
- 1- par les commissaires aux comptes ;
- 2- par un mandataire, désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé, à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins 5 % du capital social ;
- 3- par les liquidateurs.

Quorum - Majorité

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales ; elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

Composition des assemblées

Dans les assemblées générales, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée et prendre part aux délibérations et aux votes. Les titulaires d'actions nominatives, ayant demandé leur inscription sur les registres de la société depuis au moins cinq jours avant l'assemblée, sont admis sur simple justification de leur identité. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire ou par leur conjoint. Les pouvoirs établis conformément à la loi doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion. Dans les assemblées générales extraordinaires, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée, prendre part aux délibérations et aux votes. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires. À compter de la convocation de l'assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes sont remis ou adressés, aux frais de la société, à tout actionnaire qui en ferait la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La société doit faire droit à toute demande déposée ou reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion. Le formulaire de vote par correspondance doit comporter certaines indications fixées par les articles 131-2 et suivants du décret du 23 mars 1967. Il doit informer l'actionnaire de manière très apparente que toute abstention exprimée dans le formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution. Le formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la formule de procuration. Dans ce cas, ce sont les dispositions de l'article 131-4 du décret du 23 mars 1967 qui sont applicables. Sont annexés au formulaire de vote par correspondance les documents prévus à l'article 131-2 du décret susvisé. Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. Les formulaires de vote par correspondance doivent être reçus par la société trois jours avant la réunion. En cas de retour de la formule de procuration et du formulaire de vote par correspondance, la formule de procuration est prise en considération sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.



Bureau - Feuille de présence

L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par le vice-président, s'il en a été nommé un, ou par un administrateur désigné par le conseil. Au cas où l'assemblée serait convoquée par les commissaires aux comptes ou par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, c'est un de ceux-ci qui présidera l'assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux plus forts porteurs d'actions, tant en leur nom personnel que comme mandataires ou, sur leur refus, par ceux qui viennent après, jusqu'à acceptation. Le bureau ainsi constitué désigne le secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des membres de l'assemblée. Il est tenu une feuille de présence aux assemblées d'actionnaires, qui contient toutes les mentions exigées par les textes réglementaires. Le bureau de l'assemblée peut annexer à la feuille de présence la procuration ou le formulaire de vote par correspondance portant les nom, prénom usuel et domicile de chaque actionnaire mandant ou votant par correspondance, le nombre d'actions dont il est titulaire et le nombre de voix attaché à ces actions. Dans ce cas, le bureau de l'assemblée indique le nombre des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance annexés à ladite feuille ainsi que le nombre des actions et des droits de vote correspondant aux procurations et aux formulaires. Les pouvoirs et les formulaires de vote par correspondance devront être communiqués en même temps et dans les mêmes conditions que la feuille de présence. La feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée. Les fonctions du bureau se rapportent exclusivement à la tenue de l'assemblée et à son fonctionnement régulier ; les décisions du bureau ne sont jamais que provisoires et restent toujours soumises à un vote de l'assemblée elle-même, vote que tout intéressé peut provoquer.

Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'administration ou par la personne qui effectue la convocation de l'assemblée ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne concernant pas la présentation de candidats au conseil d'administration.

Procès-verbaux

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, coté et paraphé, et signé par les membres composant le bureau. Ils peuvent être établis sur des feuilles mobiles numérotées sans discontinuité et paraphées. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont valablement certifiés, soit par le président du conseil d'administration ou un administrateur exerçant les fonctions de directeur général, soit par le secrétaire de l'assemblée. Ils sont valables à l'égard des tiers sous la seule condition de la validité des dites signatures.

2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

A) Présentation générale

Capital social

Le capital social, qui était à l'origine de 2 000 000 de francs, a fait l'objet d'opérations ultérieures d'augmentation et de conversion en euros, en conséquence desquelles il se trouve fixé à la somme de 100 000 000 euros depuis le 22 novembre 2000. Il est divisé en 1 000 000 d'actions, de 100 euros chacune, entièrement libérées.

Autorisations d'augmentation de capital social

Sans objet.

Titres non représentatifs du capital

Sans objet.

Obligations convertibles et autres titres donnant accès au capital

En millions d'euros	2010	2009	2008	2007	2006
Capital	100	100	100	100	100

- Augmentation du capital à 100 000 000 d'euros : conseil d'administration du 22 novembre 2000.
- Changement de dénomination en RCI Banque : assemblée générale du 13 novembre 2001.

B) Répartition actuelle du capital et des droits de vote

Actionnariat

Au 31 décembre 2010, la totalité des actions était détenue par Renault s.a.s.

Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Le 20 juin 2003, l'actionnaire principal, Compagnie Financière Renault, a fait l'objet d'une fusion/absorption par Renault s.a.s.

Personne physique ou morale exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur RCI Banque

Renault s.a.s. détient 100 % du capital de RCI Banque.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organigramme - Place de l'émetteur dans un groupe

Le Groupe Renault est composé de deux branches distinctes :

- la branche automobile ;
- la branche financement des ventes constituée par le groupe RCI Banque. L'organigramme du groupe RCI Banque est décrit dans le rabat de couverture de ce document.

C) Marchés des titres de l'émetteur

Les titres de capital ne sont pas cotés dans aucune bourse.

Cotation des titres

Les emprunts cotés du groupe RCI Banque sont listés aux Bourses de Luxembourg et Paris.

3 RISQUE JURIDIQUE

Sur les douze derniers mois, RCI Banque n'a fait l'objet d'aucune instance, ni d'aucune procédure d'ordre gouvernemental, judiciaire ou d'arbitrage ; RCI Banque n'a connaissance, depuis la date de ses états financiers vérifiés et publiés, au jour des présentes, d'aucun risque ou de projet d'instance ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu un effet significatif sur sa situation financière ou sur sa rentabilité, ou sur celle de son groupe.

4 CONSEIL D'ADMINISTRATION-ORGANES DE DIRECTION

Conseil d'administration, en décembre 2010

Prénom et nom des administrateurs	Début	Fin	Nombre de titres	% du capital
Dominique Thormann	05/10/2009	31/05/2012	1	
Philippe Buros	25/05/2009	31/05/2015	1	
Jérôme Stoll	25/05/2009	31/05/2015	1	
Patrice Cabrier	30/05/2006	31/05/2012	1	
Laurence Dors	26/11/2010	31/05/2012	1	0,01 %
Eric Spielrein	26/11/2010	31/05/2012	1	
Simon Thomas	26/11/2010	31/05/2012	1	
Eric Nicolas	05/10/2009	31/12/2010	1	
Renault s.a.s. (actionnaire)			999 992	99,99 %

En 2010, 4 conseils d'administration se sont tenus. À ce jour :

- il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des membres des organes de direction et leurs intérêts privés à l'égard du groupe RCI Banque ;
- il n'existe pas de contrat de service liant un membre du conseil d'administration à RCI Banque ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat ;
- indépendamment des conventions réglementées, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du conseil d'administration a été sélectionné.



5 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS

Au titre de l'année 2010, le total des rémunérations versées par le groupe RCI Banque aux membres des organes de direction s'est élevé à 1 243 406 €, contre 1 267 061 € en 2009.

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, s'élève à 1 720 558 €, 1 824 756 € en 2009. Pour l'application des dispositions légales, article L. 225-102-1 du code de commerce, relatives à la publication des rémunérations des mandataires sociaux et compte tenu des fonctions qu'exercent ceux-ci au sein de la société contrôlante, RCI Banque indique qu'aucune rémunération ni avantage de quelque nature (à l'exception d'un véhicule de service pour deux de ses mandataires) n'a été versé par la société ou ses filiales à l'un quelconque de ses mandataires sociaux durant l'exercice écoulé, et que les rémunérations et avantages consentis par la société contrôlante aux mandataires sociaux sont publiés par celle-ci lorsque les mandataires y exercent un mandat social.

6 SCHÉMA DE PARTICIPATION DU PERSONNEL

Un nouvel accord de participation a été conclu le 2 juin 2003, en application des articles L. 442-1 et suivants du code du travail. La RSP est répartie entre les salariés du groupe proportionnellement au salaire brut perçu par chaque ayant droit, au cours de l'exercice considéré, dans la limite des plafonds fixés par la loi. Chaque salarié bénéficiaire peut choisir d'affecter cette somme, soit :

- à un compte courant nominatif ouvert dans les livres de l'entreprise ;
- à la souscription de parts d'un fonds commun de placement. Il n'existe pas de plan d'option sur l'action RCI Banque en faveur du personnel et des dirigeants du groupe RCI Banque.

	2010	2009	2008	2007	2006
Participation	6,8 M€	6,8 M€	7,2 M€	6,2 M€	6,1 M€
Bénéficiaires	1 376	1 397	1 464	1 498	1 518

7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

en millions d'euros	Réseau CAC ERNST & YOUNG				Réseau CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				Réseau CAC AUTRES			
	2010		2009		2010		2009		2010		2009	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
1 - Honoraires d'audit												
1.1 Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	873	100%	820	94%	1 415	100%	1 346	100%	0	0%	0	0%
1.2 Prestations directement liées à la mission d'audit	0	0%	48	6%	6	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL DES HONORAIRES	873	100%	868	100%	1 421	100%	1 346	100%	0	0%	0	0%
2 - Autres prestations												
2.1 Juridique, fiscal, social	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	2	100%	0	0%
2.2 Systèmes d'information	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.3 Autres (vérification de stock...)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL DES AUTRES PRESTATIONS	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	2	100%	0	0%
TOTAL GÉNÉRAL	873		868		1 421		1 346		2		0	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

8 RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle, BP 136
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de 1 723 040 €

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2013

Représenté au 31 décembre 2010 par Damien Leurent

ERNST & YOUNG AUDIT

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2015

Représenté au 31 décembre 2010 par Micha Missakian

9 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

A) Historique

RCI Banque est issue du rapprochement opéré le 1^{er} janvier 1990, entre :

- Diac, créée en 1924 pour financer les ventes de Renault en France ;
- Renault Crédit International, fondée en 1974 pour assurer le financement des ventes de Renault en Europe. Dans le cadre de l'accord signé le 27 mars 1999 entre Renault et Nissan, le groupe RCI Banque a acquis les filiales de financement des ventes de Nissan dans cinq pays d'Europe. Celles-ci sont intégrées au groupe RCI Banque depuis le 1^{er} juillet 1999. Au 31 décembre 2002, la totalité des actions était détenue par la Compagnie Financière Renault, elle-même intégralement détenue par Renault S.A. La Compagnie Financière Renault regroupait les sociétés à caractère financier du Groupe Renault. À compter du 20 juin 2003 et du fait de sa fusion avec Renault s.a.s., la Compagnie Financière Renault n'est plus administrateur ni actionnaire de RCI Banque, le capital est désormais détenu à hauteur de 100 % par Renault s.a.s.

B) Description des principales activités

Le groupe RCI Banque assure le financement des ventes des marques du Groupe Renault (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia) dans le monde, et de Nissan (Nissan, Infiniti).

Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 37 pays :

- **En Europe** : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Estonie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Italie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- **en Amériques** : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique ;
- **en région Euromed** : Algérie, Bulgarie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- **en Eurasie** : Russie et Ukraine ;
- **en Asie** : Corée du Sud.

En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :

- **à la Clientèle** (Grand Public et Entreprises) à laquelle le groupe RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée, ainsi que des services associés : entretien et extension de garantie, assurance et assistance, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- aux **Réseaux** des marques dont le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme.

C) Situation de dépendance

RCI Banque finance les clients et les concessionnaires de l'Alliance. RCI Banque n'est soumise à aucune dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements industriels, de contrats commerciaux ou financiers ou à l'égard de procédés nouveaux de fabrication.

D) Politique d'investissements

Principaux investissements réalisés au cours des quatre derniers exercices.

CESSION - DISSOLUTIONS - FUSIONS

En 2010

Néant.

En 2009

Allemagne : fusion/absorption de RCI Leasing GmbH par RCI Banque Niederlassung le 11 août 2009.

En 2008

Belgique : dissolution de Renault Services S.A. le 20 mai 2008.

France : dissolution de Sygma S.N.C. le 30 septembre 2008.

Maroc : cession des parts de RDFM S.a.r.l. à RCI Finance Maroc S.A. par RCI Banque le 1er juillet 2008.

En 2007

Italie : cession de Refactor (filiale de services) en décembre 2007.

France : en décembre 2007, dissolution de la société Reca S.A. (filiale de services) ; cession de Delta Assistance (filiale de services).

En 2006

France : cession en juin 2006 de CVT S.A.

ACQUISITION

En 2010

Néant.

En 2009

Néant.

En 2008

Allemagne : fusion/absorption de RCI Finanzholding GmbH par RCI Banque le 23 mai 2008.

Espagne : fusion/absorption de Artida S.A. par RCI Banque le 23 mai 2008.

Portugal : fusion/absorption de RCI Gest Leasing par RCI Gest Instituição en décembre 2007 avec effet au 1er janvier 2008.

En 2007

Espagne : fusion/absorption de Renault Financiaciones (filiale de financement) et de Accordia (filiale de services) par RCI Banque S.A. Sucursal España en juin 2007.

Italie : fusion/absorption de RNC S.p.A. (filiale de financement) par RCI Banque Succursale Italiana en juin 2007.

Royaume-Uni : rachat des 50 % de la joint venture avec RFS (filiale de financement) en juillet 2007.

Portugal : confusion/patrimoine de RCI Gest SPGS avec RCI IFIC en juillet 2007.

Argentine : achat de la société Courtage S.A. en décembre 2007.

En 2006

Roumanie : RCI Leasing Romania IFN S.A. devient une filiale de financement à 100 % (20 septembre 2006).

CRÉATION

En 2010

Néant.

En 2009

Turquie : création d'une filiale commerciale le 29 avril 2009.

En 2008

Malte : création d'un holding détenant deux compagnies d'assurance en décembre 2008.

Serbie : création d'une filiale commerciale en décembre 2008.

En 2007

Slovaquie : création en avril 2007 de RCI Finance SK S.r.o. (filiale commerciale).

Espagne : création en juin 2007 de RCI Banque S.A. Sucursal España (succursale).

Suède : création en juillet 2007 de Renault Finance Nordic (succursale).

Maroc : création en octobre 2007 de RCI Finance Maroc S.A. (filiale de financement).

Ukraine : création en octobre 2007 de RCI Financial Services Ukraine (filiale commerciale).

En 2006

Colombie : création en mars 2006 de RCI Servicios Colombia S.A. (filiale de financement).

Algérie : création en septembre 2006 de RCI Services Algérie S.A.R.L. (filiale de financement).

Slovénie : création en octobre 2006 de RCI Banque S.A. Banèna podružnica Ljubljana (succursale).

Russie : création en octobre 2006 de RN Finance RUS s.a.r.l. (filiale de financement).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

10 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité, ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée, présentent une image fidèle de l'évolution et des résultats du groupe, et donnent une description des principaux risques auxquels il peut être confronté. J'atteste que les états financiers établis conformément aux normes comptables applicables donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière, des profits ou des pertes du groupe.

Le 30 mars 2011



Le président du conseil d'administration

Dominique Thormann

11 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Ce document est disponible sur le site www.rcibanque.com

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe RCI Banque peut, sans engagement, demander les documents :

- **par courrier :**
RCI Banque
Opérations et Stratégie Financière
API LPN 45
14, avenue du Pavé Neuf
93168 Noisy-le-Grand Cedex



% ¥ € £ \$ % € £ ¥ R S € \$ % ¥ € £ \$ X % W € £ % ¥ R S € + \$ % ¥ € £ \$ X % + % € R = \$ ¥ € + = \$ - % ¥ € £ \$ X % + € \$

